DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12677 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine – VENDREDI 1er NOVEMBRE 1985

L'incontournable M. Craxi

Si M. Bettino Craxi jouait au rugby, nul doute qu'on lui confierait le poste de pilier. Il en a la stature physique, et sa position-clé au centre du jeu politique italien l'amène à être celui qui prend le plus de coups, certes, mais qui est également indispensable à la cohésion de l'ensemble.

La défection de l'aile droite de la coalition au pouvoir à Rome, le Parti républicain de M. Giovanni Spadolini, mécontent de la manière dont le président du conseil avait agi dans l'affaire du détournement de l'« Achille-Lauro », a fait vaciller quelque temps le « pentopartito », la formation à cinq que dirige M. Craxi depuis deux ans.

Mais il était évident que, faute d'alternative, il n'y aurait pas de quarante-cinquième gouvernement italien sortant de la crise, mais un gouvernement quarante-quatre bis, rassemblant les mêmes personnalités autour de la table du conseil, comme si rien ne s'était passé.

L'artisan de cette reconduction, M. Ciriaco de Mita, secrétaire général de la Démocratie chrétienne, a d'excellentes raisons pour agir de la sorte. Le retour de son parti, le plus important d'Italie, à la tête du gouvernement lui semblait prématuré. En effet, la tâche qu'il s'est fixée – régénérer une formation politique affaiblie par l'accumulation des scandales – est loin d'être achevée. D'autre part, un débat au Parlement sur les suites de l'affaire de l'« Achille-Lauro » aurait pu mettre en valeur certaines convergences entre les socialistes de M. Craxi et le Parti communiste.

Aujourd'hui, M. Craxi s'emploie, avec l'aide de M. Reagan, à minimiser la portée des divergences avec les Etats-Unis qui se sont manifestées à propos des conditions dans lesquelles le leader palestinien Aboul Abbas a pu quitter Rome. Lors de son passage aux Nations unies, à New-York, il a déclaré que la chute de son gouvernement « n'était pas de la faute des Américains, mais un fruit du jardin de la politique italienne ».

Il devra, néanmoins, compter maintenant avec le sursaut d'orgueil national qui s'est manifesté dans le pays, et qui s'est traduit par quelques démonstrations d'anti-américanisme dans les rues et au Parlement.

C'est pourquoi M. Craxi, qui, paradoxalement, sort plus fort de la crise qu'il n'y est entré, s'attachera à maintenir le cap suivi par la politique extérieure italienne, notamment sur la question du Proche-Orient. Le maintien très probable à son poste du ministre démocrate-chrétien des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, dont on connaît les bonnes relations avec l'OLP, devrait confirmer cette orientation.

Tout cela conduit la presse italienne, trois jours avant le vote de confiance de lundi prochain, à juger M. Craxi « égal à lui-même ». Chose qui, après une bourrasque, peut ressembler à un compliment. En comparaison de la situation de ses homologues de Paris, Londres et de Bonn, il commence à justifier le jugement de l'« Economist », qui faisait de lui, récemment, l'homme fort de l'Europe.

(Lire nos informations page 2.)

LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le gonflement du crédit inquiète le gouvernement

Au moment de fixer le pourcentage d'augmentation des liquidités pour 1986, les pouvoirs publics vont devoir prendre en compte le réveil de la consommation et du crédit, menace pour la désinflation.

La demande de crédits bancaires a recommencé à augmenter à un rythme qui préoccupe les pouvoirs publics, la Rue de Rivoli aussi bien que la Banque de France. Ce phénomène, en effet, contribue à gonfler la masse monétaire, c'est-à-dire les liquidités de l'économie, dont la progression, s'effectuant à un rythme trop rapide, pourrait ralentir le processus de désinflation auquel le gouvernement s'est attaché.

Pour 1985, l'objectif officiel pour la croissance de la masse monétaire était une fourchette de 4 % à 6 %, contre 7,5 % en 1984. Or le rythme actuel est de 7 %, après avoir même dépassé 8 % avant l'été. L'origine de cette reprise de la demande de crédits se situe au niveau des particuliers (les ménages), et non pas des entreprises. Ces dernières, grâce à la reconstitution de leurs marges bénéficiaires et de leur trésorerie, et aussi en raison de la progression réduite des activités industrielles, ont moins besoin de solliciter le concours des banques, qui ont désormais de la place libre dans leur encadrement par rapport aux normes fixées en début d'année. Cette place, elles ont pu la donner aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 22.)

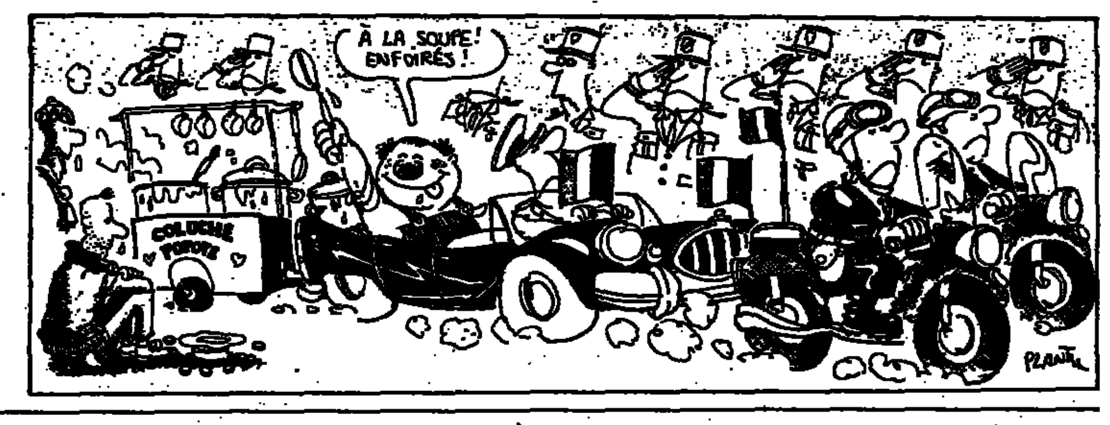
Un consensus se dessine sur les mesures sociales

Le conseil des ministres du 30 octobre a pris plusieurs décisions sur l'extension de l'expression des salariés et les actions de lutte contre la pauvreté. Deux domaines où un consensus de fait se dessine dans l'opinion depuis quatre ans.

Quelle politique sociale un gouvernement, converti à la nécessité de veiller d'abord au rétablissement des grands équilibres économiques, peut-il mener en temps de crise ? Depuis qu'il a pris le virage de la rigueur, après une année d'état de grâce où il a pu donner libre cours à sa boulimie de réformes, le pouvoir issu des élections de 1981 est fréquemment accusé par les syndicats, et notamment par la CFDT, d'avoir laissé sur le bord de la route son projet social. Les lois Auroux ont été promulguées alors que, paradoxe saisissant, la France se trouvait en pleine période de blocage des salaires. Et, depuis deux ans et demi, la politique sociale, en panne d'imagination, semble observer une longue pause.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 21.)



LES TROUBLES ET LA CRISE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE DU SUD

Le président Botha à la dérive

De plus en plus contesté par la minorité blanche, le président Pieter Botha a subi un nouvel échec le 30 octobre à l'occasion des élections partielles, marquées par une forte poussée des partis de droite et l'entrée au Parlement d'une formation d'extrême droite.

De notre correspondant

Johannesburg. – *« Ne nous poussez pas trop loin »*, avait répété à Durban, le 15 août, le chef de l'Etat sud-africain, M. Pieter Botha, à l'adresse des pays occidentaux. Sous-entendu : il pourrait vous en cuire ; les réformes doivent se faire dans le calme et après en avoir pesé longuement toutes les implications. Ce qui se voulait être une affirmation d'autorité, d'inflexibilité, a curieusement produit, parce que ce discours fut surtout une occasion manquée, les effets contraires à ceux escomptés.

Jamais le crédit du président de la République et son habileté à conduire les affaires du pays n'ont été autant contestés. Une crise de confiance qui se ressent jusqu'au sein même de son parti, le Parti national, et qui est devenue le leitmotiv des milieux d'affaires. Non seulement M. Botha a perdu son image de réformiste, mais nombreux sont ceux qui le jugent incapable de sortir le pays de la crise.

Deux organes de presse liés au monde économique ont ouvertement demandé son départ. Il a été traité de *« péquenaud »* qui doit maintenant retourner là d'où il vient, la campagne. On l'a acusé de ne pas avoir la carrure d'un chef d'Etat, d'avoir atteint ses limites. *« Il y a des ravaudages, ou pour être plus exact, des promesses de ravaudages. Mais tout cela s'est terminé en pagaille. Voilà où Pieter Botha nous a conduits*, écrivait le *Financial Mail... Cet homme est au bout du rouleau. Il a désespérément perdu pied et doit de ce fait prendre une retraite bien méritée (...). Il n'a rien de mieux à offrir et il doit en conséquence subir la sanction appropriée. »*

Qui aurait cru que cet homme au pouvoir depuis 1978, qui cumule depuis le mois de septembre 1984 les fonctions de chef d'Etat et de gouvernement, symboliserait aujourd'hui la paralysie et l'incapacité du régime à faire face à la crise ? Qui aurait pensé que ce self-made-man septuagénaire, qui a incarné la volonté de réforme du pays, aurait en une seule année perdu tout soutien auprès d'une grande partie des décideurs ? Fort de la large approbation du référendum constitutionnel de novembre 1983, il avait rassemblé derrière lui ceux qui, selon sa formule, voulaient *« s'adapter ou mourir »*. Il avait lancé auprès des Etats voisins noirs une vaste offensive diplomatique qui s'était traduite par deux accords porteurs d'espoir avec le Mozambique et l'Angola. Enfin, il avait rompu l'isolement diplomatique de son pays par une tournée en Europe en mai 1984, qui lui avait donné une dimension internationale. « Super Botha » était sur orbite.

Aujourd'hui, tout est retombé comme un soufflé trop vite monté. La crise économique, l'agitation, les interventions au-delà des frontières ont sabordé l'autre visage que, laborieusement, l'Afrique du Sud en mal de respectabilité était en train de se donner. M. Pieter Botha, l'artisan de la nouvelle donne, détenteur des pleins pouvoirs, *Gauleiter* plutôt que *Führer*, en subit directement les conséquences. Cet apparatchik, façonné par cinquante années d'appartenance au même parti, apparaît maintenant comme un homme désorienté, naviguant à vue, sans projet, sans solution, sans perspective. Celui qui, il n'y a pas si longtemps, était encore présenté comme le sauveur de la nation, semble sans ressources face à une situation qui ne fait qu'empirer. Il s'est raidi face à l'adversité, incapable de proposer des remèdes, non disposé à amorcer le dialogue avec les opposants.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 4.)

M. Fabius à l'Assemblée

Le premier ministre se démarque de M. Chirac sur le problème des immigrés.

PAGE 5

Elections en Argentine

Première consultation, le 3 novembre, depuis le rétablissement de la démocratie.

PAGE 3

Tension en Tunisie

Le pouvoir veut écarter les dirigeants de l'UGTT.

PAGE 4

Affaire Grégory

Des témoins sans certitude pour la reconstitution du meurtre de l'enfant.

PAGE 8

Accord Seydoux-Berlusconi

Un projet de télévision privée en France associe le président de Chargeurs SA et le patron de trois chaînes privées italiennes.

PAGE 17

CÉLINE REVISITÉ

Génie et abjection

La cause est entendue : Céline est génial. La cause est entendue : Céline est abject.

Le génie excuse-t-il l'abjection ? L'abjection annule-t-elle le génie ? Depuis quarante ans que la guerre est finie, et vingt-quatre ans que Céline est mort, nous tournons fou dans ce débat entre esthétique et morale.

L'hygiène s'en mêle. Céliniens à tout crin et héritiers voudraient faire croire que seuls les pamphlets non réédités étaient antisémites. D'autres n'ont pas de mal à démontrer que toute l'œuvre l'est ; et de réclamer la réimpression de textes hypocritement réservés aux riches clients des bouquinistes (*Bagatelles*, sur les quais, se solde 500 francs).

Que vaut-il mieux, avec les délires racistes : qu'ils couvent dans l'ombre, forts de cette ombre, ou qu'ils éclatent au grand jour, libres d'essaimer ? Est-il opportun de les banaliser, alors que certains tribuns les déguisent en programmes de gouvernement ? Est-ce jamais le bon moment ?

Le fait est que Céline, cet automne, revient en force. J.-P. Dauphin et Pascal Fouché recensent ses moindres écrits, dans une *Bibliographie* monumentale. François Gibault complète sa *Biographie*, justement sur la période épineuse des pamphlets. La réédition de ces derniers est plaidée par un célinien convaincant, Eric Séebold. Enfin, le responsable du Céline-Pléiade, Henri Godard, révèle un brouillon de *Féerie pour une autre fois*, et publie sa thèse sur la *Poétique* de Céline.

En sortant le roman de l'impasse et en donnant ses lettres de noblesse au langage populaire, Céline a opéré une véritable révolution. Le prix à payer était la primauté de l'émotion sur la raison, d'un nihilisme apocalyptique sur tout projet humaniste.

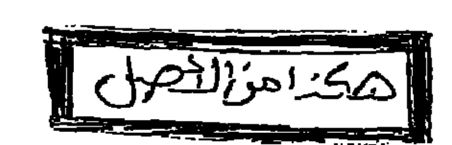
La haine obsessionnelle des juifs vient en tête des émotions qui fouettent et flattent la plume de Céline. Partisan mesuré d'une République centriste, aurait-il été aussi grand artiste ? Son style a-t-il partie liée avec l'idéologie fasciste, recrute-t-il pour elle, ou bien libère-t-il de tout système ? En d'autres termes : Céline est-il un génie *bien que* salaud ou *parce que* salaud ? Sans être suffisant – avis aux abjects amateurs ! – le Mal est-il nécessaire à une certaine forme de Beauté ?

C'est toute la – vieille – question. Elle se pose également pour un autre « monstre » littéraire : le poète Ezra Pound, dont le centenaire est actuellement célébré. Lui aussi était antisémite. Lui aussi était *génial* et *abject*...

B. POIROT-DELPECH.

(Lire « le Monde des livres » pages 11 et 14.)

Le Monde DES LIVRES



étranger

EUROPE

URSS

Espoir et méfiance chez les juifs soviétiques candidats à l'émigration

De notre correspondant

Moscou. — Un immense espoir fortement teinté de méfiance. Tel est le sentiment que suscite chez les juifs soviétiques candidats à l'émigration la rumeur rapportée désormais presque chaque jour par les radios occidentales, captées ici régulièrement. Un « pont aérien » pourrait être bientôt organisé à leur intention vers Israël. Les plus pessimistes font remarquer que le nombre de visas accordés en septembre a été le plus bas jamais atteint depuis vingt ans : trente personnes seulement ont été autorisées à partir.

La presse officielle « antisioniste » redouble d'autre part de virulence. Les brochures qui accusent les militants sionistes d'avoir collaboré avec les nazis pendant le seconde guerre mondiale ne se comptent plus. La palme revient sans doute à un certain Julien Choulmeister, présenté comme un *« écrivain juif soviétique connu »*, qui a publié en septembre un livre intitulé : *Serviteurs de l'enfer.* L'auteur réécrit l'histoire du ghetto de Lvov en Ukraine à l'appui de sa thèse, le sujet le préoccupe puisqu'il a déjà fait paraître six livres contre le sionisme...

Cette recrudescence conforte paradoxalement les optimistes, qui font remarquer que chaque vague d'émigration juive a été précédée d'un regain de littérature « antisioniste » patronnée par les autorités. Cela a été notamment le cas avant les départs massifs — cinquante et un mille trois cent vingt au total — en 1979. Il semble, d'autre part, que si les autorisations de sortie restent à leur niveau historique le plus bas, un certain nombre de « refusenik » sont invités à se présenter à l'OVIR (l'organisme qui délivre les visas) pour remplir de nouveaux formulaires.

La communauté juive moscovite met beaucoup d'espoir dans la récente mission effectuée dans la capitale soviétique par une délégation de la compagnie israélienne El Al.

Jusqu'à présent, le chemin du départ passe presque toujours par Vienne. Des responsables soviétiques font souvent remarquer en privé que nombreux sont ceux qui choisissent alors de se fixer dans un autre pays qu'Israël, principalement aux Etats-Unis. Cette attitude chagrine visiblement les autorités. Celles-ci acceptent à l'extrême rigueur que des départs puissent être motivés par un réflexe religieux ou nationaliste, mais ne veulent pas entendre parler — pas plus que pour les autres citoyens soviétiques — d'un refus global du « système ».

Un « pont aérien » direct entre l'URSS et Israël lèverait cette difficulté et permettrait aux Soviétiques de sauver la face. Il existe cependant toutes sortes d'obstacles, ne serait-ce que parce que les deux pays n'entretiennent plus de relations diplomatiques depuis 1967.

M. Gorbatchev a adopté depuis son arrivée au pouvoir une attitude plus ouverte que ses prédécesseurs, et accepté par exemple de discuter publiquement de la « question juive » dans l'interview qu'il a accordée à TF 1 avant son voyage en France, mais il s'est contenté de répéter la thèse officielle. *« La population juive représente 0,69 % de la population soviétique totale, et occupe 10 à 20 % des postes en vue, et dans la vie politique et culturelle »*, avait-il affirmé. *« Si dans un autre pays les juifs bénéficient des mêmes droits politiques et autres que ceux qu'ils ont chez nous, je serais heureux de l'apprendre... »*, avait-il ajouté. Les quatre cent mille juifs soviétiques (dans une communauté d'environ 2,5 millions de personnes) qui sont, dit-on, candidats au départ lui apportent une réponse.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Italie

M. Bettino Craxi reconduit la coalition sortante

De notre correspondant

Rome. — Il n'y a pas eu de crise ! M. Bettino Craxi devrait continuer de présider le même conseil des ministres que celui qu'il avait dirigé du 4 août 1983 jusqu'à ce qui, le 17 octobre dernier, était apparu à tous comme sa démission.

Les cinq partis formant la coalition ont en effet décidé, le mercredi 30 octobre, que la meilleure formule pour sortir de la... situation était de solliciter du Parlement un vote de confiance remettant en selle le même gouvernement. Dans les annales, on ne devrait dès lors pas parler d'un quarante-cinquième cabinet, mais d'une prolongation du quarante-quatrième.

Les observateurs rivalisent de sarcasmes. L'un parle de *« crise théologique »* (où *« la mort est bientôt suivie d'une résurrection »*) ; tel autre évoque une *« crise nerveuse »*, allusion aux grossesses du même nom ! Le Parti communiste, la plus importante formation de l'opposition, a eu, quant à lui, beau jeu de stigmatiser cette *« hypocrite ratatouille »*.

Cette issue étrange doit tout aux efforts de la Démocratie chrétienne et de son secrétaire général, M. De Mita, le premier parti italien, pour qui la formule à cinq est la solution idéale en attendant son propre retour au palais Chigi.

Dans l'intervalle, la DC a pour souci constant de demeurer l'axe de toute coalition. Avec un socialiste comme premier ministre, il lui importe donc beaucoup que la famille libérale, dont les républicains (PRI) de M. Spadolini, participe au gouvernement. Mais on sait que la crise avait été ouverte précisément par le PRI à l'issue de l'affaire de l'*Achille-Lauro*. Le problème était d'autant plus délicat à résoudre que M. Craxi n'excluait pas, quant à lui, de gouverner à quatre (avec, outre la DC et son PS, les deux petits partis social-démocrate et libéral) et que M. Spadolini avait, pour sa part, proclamé ne pas redouter un retour de l'opposition.

La formule du renflouement du gouvernement Craxi par le vote de confiance du Parlement devrait être approuvée ce jeudi 31 octobre par le président de la République, M. Cossiga. Elle est d'autant plus étonnante que, deux semaines plus tôt, lorsque M. Spadolini avait ouvert la « crise », la DC s'était farouchement opposée au leader socialiste, qui souhaitait précisément que le Parlement pût discuter de sa politique étrangère, et plus spécialement de son attitude dans l'affaire de l'*Achille-Lauro*, — et ses suites.

M. De Mita craignait alors qu'un tel débat ne fît apparaître des convergences sur un sujet aussi délicat que les rapports avec les Etats-Unis, notamment entre socialistes et communistes, à un moment où en, revanche, son parti était en délicatesse avec le grand allié américain en raison de l'attitude prise par le ministre des affaires étrangères démocrate-chrétien, M. Giulio Andreotti lors du détournement.

La seule nouveauté de l'accord qui devrait être soumis le lundi 4 novembre au Parlement est l'annonce de la création d'un « comité » ministériel qui serait activé lors des affaires comparables à celle de l'*Achille-Lauro*. C'est là la satisfaction accordée à M. Spadolini, qui s'était plaint, non sans de bonnes raisons, d'avoir été tenu à l'écart de certaines grandes décisions récentes, telle celle de laisser filer d'Italie Aboul Abbas, chef du Front de libération de la Palestine et supérieur hiérarchique des pirates de l'*Achille-Lauro*.

JEAN-PIERRE CLERC.

Dans l'attente de Mme Sakharov

Des informations de diverses sources semblent confirmer que Mme Elena Bonner, épouse du prix Nobel de la paix Andrei Sakharov, a bien reçu l'autorisation de sortir d'URSS pour se faire soigner. Après le « journaliste » soviétique Victor Louis, qui a été catégorique, l'ambassadeur d'URSS à Bonn a déclaré que, *« à sa connaissance »*, Mme Bonner avait bien reçu cette autorisation (nos dernières éditions datées du 31 octobre). De son côté le département d'Etat américain a fait état d'*« informations dignes de foi »* allant dans le même sens, et un porte-parole d'Amnesty International a même cru pouvoir affirmer que l'épouse du physicien arriverait à Vienne ce jeudi.

Mme Bonner pourrait cependant hésiter à quitter son mari, maintenu dans un isolement total à Gorki, sans avoir la certitude absolue de pouvoir rentrer ensuite — bien que, selon les divers informateurs soviétiques, elle ait apparemment reçu une autorisation de sortie et de retour. (Elle est en principe toujours sous le coup d'une peine d'assignation à résidence de cinq ans.) A Moscou, l'appartement des Sakharov, inoccupé depuis plus d'un an, est l'objet depuis quelques jours d'une surveillance policière renforcée. — *(AFP, UPI, AP, Reuter.)* —

POLÉMIQUE A FRANCFORT

Le scandale d'outre-tombe de Rainer Fassbinder

De notre correspondant

Francfort. — Avec dix ans de retard, le brûlot écrit en 1975 par Rainer Fassbinder pour la ville de Francfort a, finalement, connu l'épreuve du public. Trois ans après la mort de l'auteur, *l'Ordure, la ville et la mort* est sorti ce jeudi 31 octobre à la Schauspielhaus.

Dénoncée comme antisémite par la communauté juive, vilipendée par une municipalité qui ne s'est pas sentie, cette fois, en mesure de l'interdire, la pièce n'a cessé de susciter des passions depuis que Fassbinder lui-même s'était vu empêcher de la monter au Theater am Turm. L'année dernière, l'intendant général de l'ancien opéra, Ulrich Schwab, avait rompu son contrat après s'être heurté à son tour à un refus identique. Des associations diverses et le secrétaire général du parti libéral, Helmut Haussmann, ont participé jeudi à une manifestatioin contre l'antisémitisme aux portes du théâtre.

Principale accusation contre Fassbinder, celle de faire d'« un riche juif » anonyme le personnage central d'une pièce qui se déroule sur une toile de fond de spéculation immobilière, de vénalité politique, de prostitution, mais aussi de nazisme rampant.

L'Ordure, la ville et la mort est une tentative de règlement de comptes de l'auteur avec une certaine société ouest-allemande, avec une ville où, écrivait-il en 1978, *« on rencontre tout le temps, quand on ne bute pas sur elles, les contradictions que d'ordinaire on s'emploie en tout autre lieu avec succès à voiler »*.

Tentative ambiguë, si l'on considère la fascination qu'elle a exercée sur toute une génération de directeurs de théâtre et la violence des réactions suscitées dans la ville, et bien au-delà. La communauté juive ouest-allemande a surtout voulu y voir le danger d'être à nouveau assimilée à cet aspect caricatural de l'être juif. *« J'achète de vieilles maisons, je les rase, je construis du neuf, que je vends bien. La ville me protège. Ça, elle le doit. D'abord je suis un juif. Le chef de la police est mon ami, du moins ce qu'on appelle mon ami. Le maire m'invite volontiers. Je peux compter sur les conseillers municipaux. C'est sûr, personne n'accepte de gaîté de cœur ce qu'il tolère là. Mais ce n'est pas mon plan. Il était là avant que je n'arrive. Ça doit m'être égal si des enfants pleurent, si des vieux, des faibles souffrent (...). »*, déclare le personnage du juif dans un monologue.

Les spéculateurs

La pièce se déroule en un temps où, à Francfort, on est en pleine folie immobilière, les gratte-ciel des banques tentent de se faire une place dans les quartiers d'habitation, se heurtant à une résistance organisée par les gauchistes, qui occupent les immeubles pour s'opposer à leur destruction. Les responsables politiques de la ville laissent faire les spéculateurs, qui réalisent des fortunes. Parmi ces hommes d'affaires, il y a de tout, y compris des juifs. Le plus connu, M. Ignatz Bubis, passe pour avoir inspiré le personnage principal de la pièce.

Fassbinder estime qu'il n'y a rien de fondamentalement changé, que la société est toute prête à refaire l'histoire à l'envers. *« Il nous pompe, le juif. Il boit notre sang et nous rend fautif parce qu'il est juif et que nous portons la faute »*, déclare Hans von Glück, personnage du vieux nazi (...). *« Et le juif est fautif, parce qu'il nous rend fautifs par sa présence. S'il était resté d'où il venait, s'ils l'avaient gazé, je dormirais mieux aujourd'hui. Ils ont oublié de le gazer. Je ne plaisante pas. C'est ce que je pense au fond de moi. Et je me tords les mains en m'imaginant le moment où l'air commence à lui manquer dans la chambre à gaz. »*

Bien que le texte soit infiniment plus dur pour les Allemands eux-mêmes que pour le personnage du juif, pour lequel transparaît même une certaine tendresse de l'auteur, les critiques n'en n'ont retenu que l'*« incitation à la haine raciale »*.

Les défenseurs de Fassbinder lui attribuent surtout le mérite de s'être attaqué à un tabou de la société ouest-allemande, qui préférerait, selon eux, enterrer le passé en sacralisant la victime d'hier, quitte à se voiler pudiquement la face devant certaines réalités d'aujourd'hui peu agréables à entendre.

HENRI DE BRESSON.

DIPLOMATIE

LES NÉGOCIATIONS EST-OUEST SUR LA RÉDUCTION DES ARMEMENTS

Washington pourrait répondre aux propositions soviétiques avant le sommet de Genève

Tandis que les préparatifs du sommet Reagan-Gorbatchev des 19 et 20 novembre à Genève se poursuivent, l'Alliance atlantique a apporté mercredi 20 octobre *« son plein soutien et son entière solidarité »* au président américain, qui doit d'ailleurs rendre compte à ses partenaires de l'OTAN, le 21 novembre à Bruxelles, de sa rencontre avec le numéro 1 soviétique. Lord Carrington, secrétaire général de l'Alliance, a insisté, en présentant le résultat des travaux des ministres de la défense, qui étaient réunis au siège de l'organisation, sur le fait que ce soutien des pays de l'OTAN aux Etats-Unis portait aussi sur « les systèmes d'armes défensives et spatiales ». Londres et Washington ne sont toutefois pas parvenus à un accord formel sur la participation de la Grande-Bretagne à l'initiative de défense stratégique du président Reagan. Bonn fera connaître sa propre réponse après le sommet de Genève.

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis semblent désormais décidés à donner une réponse globale aux propositions soviétiques sur la réduction des armements avant que ne s'ouvre le sommet qui réunira, les 19 et 20 novembre, MM. Reagan et Gorbatchev à Genève.

La formulation de cette réponse avait été, jusqu'à présent, retardée par la persistance des désaccords au sein de l'administration américaine sur l'ampleur des concessions qui pourraient éventuellement être consenties à Moscou sur le développement du programme d'initiative de défense stratégique. Alors que l'objectif prioritaire des Soviétiques est d'obtenir, en en réclamant officiellement l'arrêt, un ralentissement marqué des recherches sur ce qu'ils appellent la *« militarisation de l'espace »*, le débat n'est toujours pas tranché, dans l'entourage de M. Reagan, entre ceux qui accepteraient de faire de la « guerre des étoiles », une monnaie d'échange, et ceux qui s'y refusent absolument.

Cette situation — et l'avantage qu'en tire le Kremlin — avait déjà conduit M. Reagan à allumer un contre-feu, voici quelques jours à l'ONU, en mettant à l'ordre du jour du sommet de Genève le règlement des crises traversées par cinq pays du tiers-monde où l'URSS a accru sa présence cette dernière décennie. Cette approche n'ayant pas suffi à redresser la balance en faveur des Etats-Unis, la nécessité de répondre sur ce terrain a fini par s'imposer à M. Reagan, qui a ainsi déclaré, mercredi 30 octobre, sur les ondes de la *BBC*, qu'il *« s'efforçait »* de présenter des propositions américaines avant sa rencontre avec M. Gorbatchev. On estime, à Washington, que les propositions pourraient être dévoilées dans le cadre des négociations en cours à Genève sur les armes spatiales, stratégiques et de moyenne portée. Et le *Washington Post* croyait savoir, ce jeudi 31 octobre, que les Etats-Unis pourraient à cet effet demander la prolongation de l'actuel « round » de ces négociations, qui devait normalement s'achever vendredi.

Ce changement d'attitude des Etats-Unis ne semble cependant pas signifier que l'administration américaine soit parvenue à unifier ses positions sur l'IDS, ni surtout que M. Reagan soit aujourd'hui davantage qu'hier prêt à en laisser limiter la portée. A la BBC, il a au contraire bien pris soin de défendre à nouveau la valeur morale de son programme, en soulignant que l'objectif en était « d'éliminer » les armes nucléaires, et en réaffirmant que les Etats-Unis pourraient, le jour venu, partager la technologie de la défense anti-missiles avec l'URSS.

Malgré les apparences, cela n'exclut nullement la recherche future de compromis sur le rythme auquel Washington pourrait passer au stade des essais (qui est, de toute manière, loin d'être atteint). Mais tout laisse à penser que, dans l'immédiat, les nouvelles offres américaines ne porteront que sur les armes offensives, dont M. Gorbatchev s'est dit disposé à réduire le nombre de moitié... si Reagan abandonnait la « guerre des étoiles ». Washington voudrait, en particulier, que cette réduction soit calculée de manière à affecter réellement les missiles lourds lancés du sol, qui constituent le point fort de l'Union soviétique, et que ne soient pas décomptés comme armes stratégiques les missiles américains de moyenne portée placés en Europe.

Tandis que les dirigeants américains s'évertuent à reprendre pied avant le sommet, le Kremlin, quant à lui, abat méthodiquement carte après carte. A l'annonce de l'octroi (confirmé par le département d'Etat) d'un visa de trois mois à Mme Sakharov a succédé celle, par la Maison Blanche, de la publication, dimanche prochain, par les *Izvestia*, d'une interview de M. Reagan qui devait être réalisée ce jeudi. Le président américain pourrait également avoir la possibilité de s'exprimer à la radio soviétique.

BERNARD GUETTA.

● *Un appel à l'arrêt des essais nucléaires.* — Cinq chefs d'Etat ou de gouvernement, les présidents De la Madrid (Mexique), Alfonsin (Argentine), MM. Gandhi (Inde), Palme (Suède), Papandréou (Grèce), ainsi que l'ancien président tanzanien Nyerere ont adressé à MM. Reagan et Gorbatchev un message leur demandant *« la suspension de tous les essais nucléaires pour une période de douze mois »*. Les six signataires estiment qu'*« une vérification par des parties tierces pourrait assurer un degré élevé de certitude que les programmes d'essais ont été arrêtés »* et disent *« attendre des autres pays dotés d'armes nucléaires qu'ils entreprennent des action similaires »*. — *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

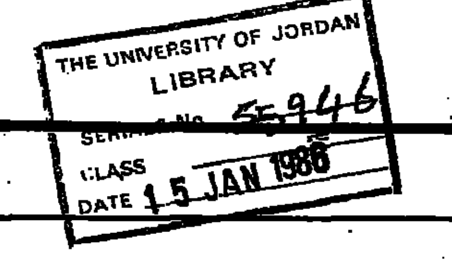
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,60 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,20 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



PROCHE-ORIENT

Quatre Palestiniens menacés d'expulsion en Cisjordanie et à Gaza

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël poursuit sa politique de *« déportation sélective »* contre les Palestiniens des territoires occupés jugés responsables d'*« activités subversives »*. Quatre nouvelles personnalités sont sous le coup d'un ordre d'expulsion pour s'être adonnées, selon l'administration militaire, à des activités menaçant la sécurité de l'Etat. Trois d'entre elles sont originaires de Cisjordanie et la quatrième de Gaza. M. Ali Abu Hilal, syndicaliste, est le secrétaire général du bloc de l'Unité ouvrière, organisation proche du FDLP de M. Nayef Hawatmeh. Les autorités avaient limité sa liberté de déplacement. M. Azami Shuyabi est un dentiste, membre important lui aussi du FDLP. Il appartient au conseil municipal de la ville d'El-Bireh destitué en 1982.

M. Hassan Faraje, plusieurs fois emprisonné dans le passé, est un journaliste appartenant à la direction du FDLP de Georges Habache en Cisjordanie. M. Zaki Abu Stita, réfugié du camp de Jebalia à Gaza, milite également dans les rangs du FDLP. Condamné pour la cinquième fois en 1984 à quinze ans de prison – pour avoir participé à des attaques à la grenade contre des militaires, – il avait été libéré en mai dans le cadre du vaste échange de prisonniers conclu entre Israël et l'organisation d'Ahmed Jibril, le FPLP-CG. Il n'a pas, selon Jérusalem, tenu sa promesse de s'abstenir de toute activité nationaliste.

Une commission militaire devra confirmer cette semaine ces ordres d'expulsion. Les quatre Palestiniens pourront ensuite interjeter appel devant la Cour suprême. Si celle-ci, comme c'est probable, donne son aval, ils seront aussitôt déportés. La pratique des expulsions a repris en août, après cinq ans d'interruption, en réponse au regain de violences dans les territoires occupés. Une vingtaine de Palestiniens – dont dix-huit anciens détenus dépourvus de papiers en règle – ont été déportés en septembre. M. Khalil Abu Zyad, menacé lui aussi d'expulsion, avait préféré s'exiler volontairement pendant trois ans aux termes d'un compromis avec les autorités israéliennes.

Dans deux universités de Cisjordanie, les étudiants ont manifesté mercredi 30 octobre en signe de protestation contre la mesure israélienne. Sur le campus de Bir-Zeit, ils ont érigé quelques barricades et brûlé des pneus mais se sont dispersés avant que l'armée n'ait besoin d'intervenir. Plusieurs dizaines d'intellectuels palestiniens et israéliens ont signé une pétition où ils accusent le pouvoir de poursuivre les quatre personnalités *« à cause de leurs idées politiques et non en raison de leurs prétendues activités subversives »*. Des avocats israéliens ont proposé d'assurer gratuitement leur défense. Une manifestation de solidarité a également eu lieu à Tel-Aviv.

Parallèlement, plus de quatre-vingt-dix Palestiniens des territoires se trouvent maintenant placés en *« détention administrative »*. Cette sanction, réintroduite elle aussi pendant l'été, permet à l'autorité d'occupation d'incarcérer des suspects sans jugement pour une période de six mois renouvelable. L'expulsion et la détention administrative sont deux mesures répressives instaurées en 1945 dans le cadre d'une législation d'exception par le pouvoir mandataire britannique.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Liban

Les circonstances de la libération des otages soviétiques restent mystérieuses

De notre correspondant

Beyrouth. – Les trois otages soviétiques enlevés il y a un mois à Beyrouth-Ouest par un mouvement intégriste islamique ont été relâchés mercredi 30 octobre par leurs ravisseurs. Ils ont été *« libérés par les services de sécurité compétents »*, selon l'agence syrienne Sana. Les circonstances de leur récupération sains et saufs demeurent mystérieuses. C'est par des tirs nourris – expression de satisfaction – partis du pourtour de l'ambassade soviétique, et qui se sont propagés de proche en proche, semant la panique à Beyrouth-Ouest, que l'événement a été annoncé aux Beyrouthins. Désœuvrés ces jours-ci du fait de l'arrêt des hostilités et de l'accord de paix en gestation à Damas, les miliciens du secteur musulman s'en sont donné à cœur joie.

Depuis quelques jours, le chef des services de renseignement syriens au Liban, le général Ghazi Kenaan, se trouvait à Beyrouth-Ouest pour y mener personnellement les opérations de recherches. Des informations filtraient sur l'imminence d'un dénouement positif de l'affaire des otages soviétiques, du moins pour les trois survivants, car le quatrième, Arkady Katkov, avait été exécuté le surlendemain de l'enlèvement.

Après avoir rassemblé des informations pour essayer de dénouer cette affaire obscure, qui constituait un défi flagrant à son autorité, la Syrie avait lancé, depuis deux semaines, ses alliés à Beyrouth-Ouest, notamment Amal (chiite) et le PSP (druze), dans de vastes opérations de ratissage. Le filet se resserrait autour des ravisseurs assurant agir au nom d'une « organisation islamique de libération – force Khaled Ibn el Walid, secteur de Beyrouth » (OIL), inconnue jusque-là.

Des « espions »

L'OIL est-elle, comme elle le proclame, une excroissance intégriste islamique (sunnite), issue de la guerre menée à l'intégrisme musulman à Tripoli ? Est-elle liée à l'OLP, comme l'en accusent Damas et ses alliés palestiniens anti-arafatistes ? Est-elle un produit des services secrets américains et israéliens, comme l'ont affirmé les dirigeants intégristes dans leurs prêches et déclarations ? Aucun élément d'information clair n'est avancé, mais on note que :

– Moscou a fermement condamné le détournement de *l'Achille-Lauro*, par des Palestiniens proches de l'OLP ;

– l'ambassadeur de l'URSS à Amman s'est entretenu à deux reprises avec M. Arafat qui s'y trouvait le jour de la libération des otages (mercredi).

Ce qui pourrait effectivement suggérer une implication palestinienne, mais qui pourrait tout aussi bien témoigner de bons offices palestiniens dont l'URSS serait alors redevable à M. Arafat, ce dernier intervenant en médiateur pour éviter une conclusion dramatique de l'affaire après que les services syriens et leurs alliés locaux eurent localisé les ravisseurs.

Dans son communiqué annonçant la libération des otages, l'OIL, qui les qualifie constamment *« d'espions »*, souligne pour sa part : *« Notre condition (...) était la fin de l'agression inique contre Tripoli (...) Pour prouver nos bonnes intentions et poursuivre la bataille contre les Etats-Unis et Israël, nous avons décidé de libérer les trois espions soviétiques afin que les autres* [les Syriens et les Soviétiques] *réajustent leur ligne politique et respectent leurs engagements vis-à-vis de Tripoli. »* Outre Tripoli, le communiqué dénonce les *« monstrueux massacres par l'Union soviétique des musulmans en Afghanistan »*.

Les trois Soviétiques libérés sont MM. Oleg Spirine, attaché d'ambassade, Valery Mirikov, employé à la représentation commerciale, et le médecin de l'ambassade, M. Nikolaï Svirsky. L'otage exécuté était l'attaché culturel.

Douze étrangers, tous enlevés à Beyrouth-Ouest en 1984 et 1985, sont encore portés disparus au Liban : six Américains dont un, William Buckley, est censé avoir été exécuté par le Jihad islamique et dont le corps n'a jamais été retrouvé, quatre Français (deux diplomates, MM. Fontaine et Carton, un journaliste, M. Kaufmann, et un chercheur, M. Seurat), un Britannique et un Italien.

LUCIEN GEORGE.

L'URSS a multiplié les tractations discrètes

De notre correspondant

Moscou. – La libération des trois otages soviétiques de Beyrouth a été annoncé ici avec beaucoup de discrétion. *La Pravda* de ce jeudi 31 octobre se contente de reproduire en « une » et sans commentaire la brève dépêche de Tass rendant compte de l'événement. L'agence rappelle qu'un quatrième Soviétique enlevé le 30 septembre dernier, Arkadi Katkov, avait été tué peu après. Celui-ci est d'ailleurs le seul dont la presse soviétique ait parlé en détail.

Depuis la *« déclaration du gouvernement soviétique »* en date du 2 octobre, qui menaçait de représailles non seulement les ravisseurs, mais aussi *« ceux qui n'ont pas fait tout leur possible pour empêcher cet acte criminel »*, Moscou avait visiblement choisi une autre voie. Les autorités soviétiques ont multiplié les tractations avec les différents acteurs de la scène libanaise – en premier lieu leurs alliés syriens – en évitant désormais toute publicité. La presse soviétique n'a pas fait mention d'une commission syro-libanaise pour retrouver les trois otages survivants. Elle n'a pas davantage évoqué la mission de bons office de Téhéran. Une délégation iranienne a séjourné plusieurs jours à Beyrouth pour tenter de débrouiller l'affaire. Il n'a pas été non plus question, dans les médias soviétiques, des rondes et perquisitions effectuées par les miliciens d'Amal.

Le rôle de la Syrie a été probablement décisif. La libération des trois Soviétiques intervient en tout cas au moment où se trouve à Damas une importante délégation dirigée par M. Karen Brutents, chef adjoint du département international du parti et l'un des principaux spécialistes soviétiques du Proche-Orient.

D. Dh.

● *Pendaison au Liban du Sud.* – Un Libanais de quarante ans a été pendu mercredi 30 octobre sur la place centrale de Saïda par l'*« organisation populaire nassérienne »* pour *« collaboration »* avec les troupes israéliennes lors de leur occupation de la ville. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Premières élections en Argentine depuis le rétablissement de la démocratie

Le parti du président Alfonsin demeure le grand favori

Correspondance

Buenos-Aires. – Pour la première fois depuis la restauration de la démocratie il y aura deux ans, les quelque dix-neuf millions d'électeurs argentins seront appelés aux urnes dimanche 3 novembre.

Ils devront renouveler au scrutin proportionnel les sièges de la moitié des deux cent cinquante-quatre députés nationaux et ceux d'environ six mille élus provinciaux et municipaux. S'il ne fait pas de doute que le parti du président Raul Alfonsin (UCR, Union civique radicale) sortira vainqueur au nombre de voix, il n'est pas certain qu'il conserve la majorité absolue dont il jouit au Parlement depuis deux ans. Mais quel qu'en soit le résultat, ces élections ne seront pas la grande *« fête de la démocratie »* dont M. Alfonsin avait rêvé. La vague de terrorisme et la proclamation de l'état de siège, il y a une semaine, ont nettement refroidi les enthousiasmes.

Même si, comme certaines sources bien informées le laissent entendre, l'état de siège doit être symboliquement suspendu pour vingt-quatre heures le jour du scrutin, il n'en aura pas moins fait passer au second plan les préoccupations électorales. Candidats et militants ont eu tout loisir, en dépit de la situation, de développer leur campagne électorale jusqu'à son terme et sans entrave.

Les radicaux d'Alfonsin ont actuellement une étroite majorité absolue (129 sièges) au Parlement. Dimanche, ils mettront 64 de leurs sièges en jeu. Jusqu'à présent, disposant non seulement du plus grand nombre de voix mais aussi du quorum nécessaire à l'adoption de la plupart des textes de loi, ils n'ont eu ni l'obligation de rechercher des alliances ni à craindre les manœuvres d'obstruction parlementaire.

Lors des élections de 1983, le parti du président avait recueilli près de 52 % des suffrages. Cette fois, les instituts de sondages prévoient qu'il ne devrait pas dépasser la barre des 45 %. Un résultat qui le confirmera dans sa position de premier parti mais qui ne serait peut-être pas suffisant pour lui conserver la majorité absolue. Tout dépendra en grande partie du comportement de ses deux concurrents immédiats, le Parti justicialiste (PJ, péroniste) et le Parti intransigeant (PI, gauche non marxiste).

Les péronistes, qui n'ont toujours pas surmonté leurs divisions internes nées de la *« défaite historique »* aux élections générales de 1983, se présenteront en ordre dispersé à la bataille. Ils disposent actuellement de 111 sièges au parlement, dont 56 seront remis en jeu dimanche. A Buenos-Aires et dans sa province, « officialistes » (l'aile droite nationaliste) et « rénovateurs » (modérés) du parti se combattront au moins autant qu'ils lutteront contre leurs adversaires. Un secteur dissident de la gauche péroniste a même fait alliance avec les « groupuscules » partis communistes, socialistes et trotskystes sous la bannière d'un « front du peuple » de pure opportunité. En province, les querelles internes du parti sont moins sensibles, mais les péronistes ont également le plus souvent recherché des alliances, parfois contre nature.

> *Terrorisme, état de siège : le scrutin du 3 novembre ne sera pas la grande « fête de la démocratie » dont rêvait le président*

La percée du Parti intransigeant

Les sondages leur accordent généralement de 20 à 25 %. Un score qui, s'il se confirme, serait largement en baisse par rapport à celui de 1983. Ils avaient alors recueilli plus de 40 % des voix. Un tel résultat pourrait bien faire le jeu des radicaux, à moins qu'un troisième – et nouveau – larron ne vienne jouer dans la cour des deux « grands » traditionnels.

Ce nouveau venu, c'est le Parti intransigeant de M. Oscar Alende (soixante-seize ans). Quasi inexistant aux élections d'octobre 1983 où il n'avait obtenu que 2,33 % des voix, il n'est actuellement représenté à la Chambre que par trois députés. Deux d'entre eux mettront leur siège en jeu dimanche.

Depuis deux ans, le PI a effectué, si l'on en croit les sondages, une percée impressionnante, notamment à Buenos-Aires où les « intellectuels de gauche », artistes, étudiants, professions libérales ont vu en lui une ligne moderne, susceptible de briser le schéma classique de l'affrontement entre les deux blocs traditionnels. Les dernières enquêtes lui donnent en moyenne 15 % des suffrages et certains instituts prédisent même qu'il menacera le Parti péroniste pour la place, symbolique, de premier parti d'opposition.

Ce qui est sûr, c'est que le PI, s'il parvient à faire le plein des voix des « déçus » du radicalisme comme du péronisme, deviendra un pion important sur l'échiquier parlementaire. En empêchant les radicaux d'atteindre la majorité absolue, il pourrait être l'arbitre de l'activité législative.

Dernier des principaux protagonistes : l'UCD (Union du centre démocratique, droite libérale), d'Alvaro Alsogaray. Avec deux députés et moins de 1 % des voix en 1983, le parti de l'ancien ministre de l'économie du président Arturo Frondizi avait fait figure de comparse. Cette fois, les enquêtes le signalent en progression, mais, avec 5 % des intentions de vote, il reste très marginal. Encore que si le Parlement se mettait à l'heure des coalitions, Alsogaray et sa fille, la très chic Maria Julia, candidate à Buenos-Aires, pourraient avoir leur – petit – mot à dire.

La polémique sur le plan « austral » de redressement économique, mis en œuvre en juin dernier, avait dominé le début de la campagne. Le débat s'est fait plus politique au cours des dernières semaines après la vague d'attentats à la bombe et surtout la proclamation de l'état de siège. Les radicaux se sont efforcés de rappeler les aspects qu'ils jugent positifs de leurs deux années de gestion : le procès des chefs de la dictature, la solution du conflit du Beagle avec le Chili, la maîtrise de l'inflation, la stabilité monétaire, la restauration de « l'image » du pays sur la scène internationale et la paix sociale.

« Si les radicaux gagnent... »

Ils avaient également souligné le calme intérieur revenu dans un pays meurtri par dix ans d'une lutte sauvage entre répression et guérilla de gauche. Un thème que les poseurs de bombes qui se sont déchaînés en octobre les ont contraints à mettre en veilleuse. Encore qu'ils en aient profité pour souligner que le *« golpisme »* n'était pas mort et que, face à lui, le meilleur rempart était encore le soutien populaire à la démocratie et donc, selon eux, à Alfonsin.

Si les radicaux gagnent, répète un spot télévisé, *c'est Alfonsin qui gagne. Et si Alfonsin gagne, nous gagnons tous.* » Et des affiches montrent le président dans son salut traditionnel, les mains levées et jointes sur le côté, avec autour du poignet une corde rouge, et ce slogan : *« Ne lui liez pas les mains ! »*

L'opposition, elle aussi, avait engagé la bataille sur le terrain économique, A coups de formules plus que de chiffres. De la gauche communiste à la droite péroniste en passant par les intransigeants, tous dénonçaient la « reddition » du gouvernement au Fonds monétaire international. Ils accusaient Alfonsin de *« payer la dette en affamant le peuple »*. Des protestations qui, même si le pouvoir d'achat a baissé de 30 % depuis le début de l'année, ne trouvaient pas un grand écho populaire.

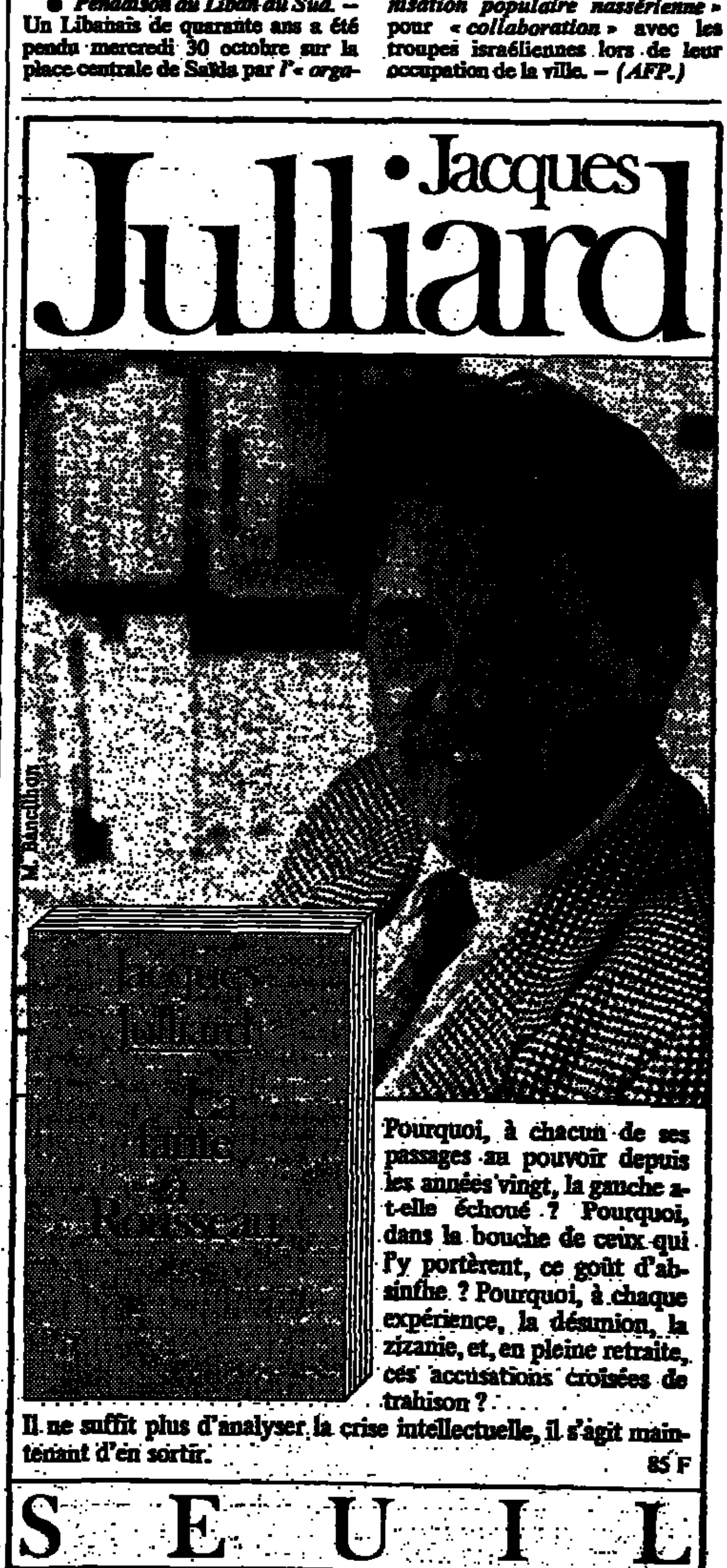
La montée de la violence et la proclamation de l'état de siège leur ont permis d'avancer sur un terrain où les radicaux sont plus exposés. Certains dirigeants de la droite – péronistes (officialistes) et UCD – ont accusé ouvertement le gouvernement d'avoir lui-même provoqué les récents troubles pour pouvoir se présenter en défenseur de la démocratie contre les *« nostalgiques du pouvoir militaire »*.

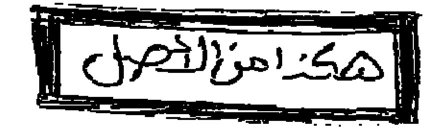
Tous ont réclamé que l'opposition soit traitée avec plus de considération s'agissant des grands thèmes nationaux. Ils ont appelé les électeurs à se donner une représentation plus diversifiée pour se garder des *« aspirations hégémoniques »* des partisans d'Alfonsin.

Un aspect du problème qui retient d'ailleurs également l'attention de bon nombre d'observateurs étrangers. *« Si les radicaux confortent leur majorité et que l'opposition se trouve éparpillée et réduite au silence*, commentait récemment un diplomate occidental, *l'Argentine risque de retomber dans le schéma péroniste avec un mouvement de rassemblement national tout-puissant et une opposition parlementaire inexistante rendant purement théorique toute alternative démocratique. Cela, personne, et surtout pas un démocrate comme Alfonsin, ne doit le souhaiter. »*

D'autant moins que les loups sont toujours à la porte de la bergerie. Quelque part dans son exil, l'ancien général Guillermo Suarez Mason, l'un des principaux responsable de la répression sous la dictature, complote. Il n'est peut-être pas seul. *« Les forces armées d'aujourd'hui sont capables de vaincre la subversion comme l'ont fait les forces armées d'hier »*, ont averti en plein tribunal deux des accusés du « procès du siècle », l'amiral Eduardo Massera et le général Roberto Viola.

CATHERINE DERIVERY.





AFRIQUE

République sud-africaine

Le président Botha à la dérive

(Suite de la première page.)

M. Botha ne connaît qu'une réponse, la répression, se réfugiant dans une fuite en avant, glissant vers le fond d'un entonnoir au bout duquel il n'y a que le tourbillon du vide.

L'allocution du 15 août, appelée aussi de « discours du Rubicon », a sonné le glas des espérances d'une bonne partie des citoyens sud-africains, qui ont découvert un chef d'Etat qui n'était pas à la hauteur de sa tâche. Agressif, cassant, méprisant, il a — certains n'hésitent pas à le dire et à l'écrire — fait honte à son pays et aux milieux d'affaires, qui ont réagi avec une férocité surprenante. Cette malheureuse prestation a été ressentie comme une trahison, d'autant qu'elle a donné le signal d'un naufrage monétaire mettant en péril une économie déjà malade. Depuis, les chefs d'entreprise, les chambres de commerce et d'industrie réclament à cor et à cri des réformes significatives. Plusieurs dirigeants de grandes sociétés, à la tête desquelles M. Gavin Rely, président du trust Anglo-American, ont bravé l'opposition du chef de l'Etat en se rendant à Lusaka pour rencontrer les dirigeants de l'ANC (Congrès national africain).

Le pouvoir est de plus en plus sur la défensive, intransigeant, paralysé, sans imagination. M. Botha refuse de parler à l'évêque anglican Desmond Tutu, n'arrive pas à dialoguer avec les représentants de l'Eglise — comme s'il vivait dans un autre monde, selon le mot de l'un d'eux, et menace d'autres ecclésiastiques — s'ils passent outre à l'interdiction de se rendre eux aussi à Lusaka. Tout ce qui ne correspond pas aux dogmes du gouvernement est considéré comme une trahison. Huit étudiants de l'université Stellenbosch, au Cap, fleuron de l'élite afrikaner, qui avaient manifesté le désir de rencontrer les dirigeants de l'ANC, se sont vu purement et simplement retirer leur passeport.

M. Botha prône l'union sacrée, comme en temps de guerre, mais ne parvient à faire respecter la discipline jugée nécessaire en période de crise que par des moyens coercitifs. Il s'est réfugié derrière des certitudes dépassées en raison des difficultés présentes, figé dans une attitude d'attente alors que le pays réclame des pourparlers. Le forum, dont le président de la République avait annoncé la création le 25 janvier dernier, n'a toujours pas vu le jour, et la représentation de la communauté noire *« au plus haut niveau »*, selon l'expression de M. Botha, n'est toujours qu'un mot. La promesse d'accorder des droits aux Noirs urbanisés n'est encore qu'une belle parole. Et le désir réitéré de supprimer les *« aspects négatifs et discriminatoires »* de la loi qui réglemente la liberté d'aller et venir des Noirs est resté, pour l'instant, à l'état de vœu pieux.

Un fossé sans cesse plus profond

En dépit de l'urgence de la situation, tout se passe comme si le gouvernement avait encore le temps. Des paroles aux actes, les délais rendent caduques les affirmations de bonne volonté. Ils transforment les louables intentions en péroraisons sans valeur. L'Afrique du Sud se meut avec une lenteur inversement proportionnelle à la gravité du moment, sous prétexte qu'on ne négocie pas sous la pression et que la restauration de la loi et de l'ordre est la condition *sine qua non* de l'amorce de discussions. Un paradoxe qui ne fait qu'accroître les antogonismes et creuse un fossé sans cesse plus profond. Les modestes pas en avant du chef de l'Etat après l'occasion ratée du 15 août ont été interprétés comme des concessions de dernière heure pour récupérer la gaffe de l'Assomption. L'annonce de l'entrée possible au conseil présidentiel de représentants noirs, la réforme du droit de citoyenneté, ont de ce fait perdu complètement de leur impact. Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait à Durban lors de ce discours tant attendu ?

Le président de la République a non seulement terni son image dans son pays, mais aussi à l'étranger. Les Américains et les Britanniques, qui s'étaient fait promettre monts et merveilles par le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, à Vienne, au début du mois d'août, ont le sentiment d'avoir été bluffés. Ils ont compris que le chef de l'Etat n'avait pas su ou pas pu imposer ses vues à son cabinet. L'autoritaire, le souverain, l'autocrate Pieter Botha a cédé la place à un être impuissant à faire valoir ses idées. Un responsable de la nation qui recule devant les réticences de certains de ses ministres et qui craint d'aller trop loin au yeux de la droite.

A cela s'ajoute le sentiment de plus en plus partagé que certaines intitutions importantes comme l'armée et la police n'en font que selon leur bon vouloir. Les forces de l'ordre paraissent n'avoir de comptes à rendre à personne. Les exactions, les bavures dans les Townships, sont exceptionnellement, pour ne pas dire jamais, sanctionnées. Un vingtaine de détenus sont morts dans les locaux de la police au cours des deux dernières années sans qu'aucune enquête aboutisse. On attend toujours que des mesures soient prises contre les auteurs de la fusillade de Langa le 21 mars qui a fait vingt morts, alors que la commission Kannemeyer avait souligné *« le manque de discipline et de coordination »* des forces de sécurité.

L'armée elle aussi n'en fait qu'à sa tête. Elle a continué à fournir aide et assistance à la RNM (Résistance nationale du Mozambique), torpillant les accords de Nkomati et court-circuitant le ministre des affaire étrangères sud-africain. La publication du carnet de bord d'un commandant de cette organisation de guérilla a démontré que le pouvoir politique ne parvenait pas à mettre au pas les militaires.

Tout cela prouve à quel point l'autorité du chef de l'Etat a été bafouée. Son pouvoir et son ascendant se sont émiettés. son aptitude à conduire les affaires est contestée. Son prestige a été atteint. Sa succession semble déjà ouverte alors qu'il est en charge de la nation jusqu'en 1989. Il n'est pas impossible que l'échéance vienne avant terme. Mais l'« Aigle chauve », comme on l'a surnommé, s'il a déjà perdu bien des plumes, est réputé imprévisible.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Cinq élections partielles marquées par une forte poussée de la droite

De notre correspondant

Johannesburg. — Le Parti national, au pouvoir depuis 1948, a conservé quatre sièges sur cinq au cours des élections législatives partielles qui ont eu lieu le 30 octobre dans les quatre provinces sud-africaines. Le parti majoritaire a cependant perdu du terrain dans les cinq circonscriptions et a été battu dans celle de Sasolburg par une formation d'extrême droite, le HNP (Herstigste National Party, parti national reconstitué), qui, après six années d'existence, conquiert son premier siège au Parlement blanc. Par la même occasion, le Parti national subit sa première défaite depuis 1953 dans la province de l'Etat libre d'Orange où il détenait tous les sièges.

Ces élections, considérées comme un test national, ont consacré une forte poussée des partis de droite, et notamment du Parti conservateur de M. Andriès Treurnicht, qui était opposé au Parti national dans quatre des cinq circonscriptions. Le HNP ne présentait que deux candidats, dont son secrétaire général, M. Louis Stofberg, qui a été élu avec trois cent soixante-sept voix d'avance sur son unique rival dans la ville ouvrière de Sasolburg.

Le principal parti d'opposition, le Parti fédéral progressiste (PFP), a perdu la moitié de ses électeurs du scrutin général de 1981 dans la circonscription de Springs (Transvaal).

La position du HNP, petite formation extrémiste qui prône l'hégémonie des Afrikaners et est viscéralement attachée au principe de l'apartheid, est renforcée par son entrée au Parlement. Elle constituera dans le futur une force d'appoint pour les conservateurs, même si ces deux partis de droite divergent sur de nombreux points et ne parviennent pas toujours à unir leurs forces lors des consultations électorales.

M. B.-R.

ASIE

Afghanistan

● *Protestation pakistanaise.* — Le Pakistan a exigé, mercredi 30 octobre, la *« libération immédiate »* de M. Mohammad Shah, membre du consulat pakistanais de Kandahar, en Afghanistan, arrêté lundi par les autorités afghanes sous l'accusation d'espionnage. Selon un communiqué officiel, le chargé d'affaires afghan à Islamabad s'est vu remettre une protestation contre cette *« détention illégale qui constitue une violation complète des droits diplomatiques et des privilèges des missions pakistanaises en Afghanistan »*. Selon le communiqué, M. Shah a été arrêté alors qu'il accomplissait *« un travail officiel chez le gouverneur de Kandahar »*. Selon Radio-Kaboul reçue à Islamabad, M. Shah, qui n'a pas le statut diplomatique, avait été arrêté alors qu'il *« échangeait des documents »* avec une personne non identifiée. — *(AFP.)*

Vietnam

● *Appel du pape.* — Jean-Paul II a lancé, mercredi 30 octobre, un appel aux organisations internationales et aux catholiques du monde entier en faveur des victimes du typhon qui a frappé le Vietnam le 15 octobre. — *(AFP.)*

● *Hommes d'affaires américains à Hanoï.* — Une délégation de dirigeants d'une trentaine de grandes firmes américaines est arrivée, jeudi 31 octobre, à Hanoï, pour une visite « privée » de trente-six heures au Vietnam, dans le cadre d'une tournée en Asie organisée par le magazine *Time-Life*. Durant cette visite, la délégation sera reçue par le vice-premier ministre, M. Tran Quynh, et par le ministre des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach. Elle devrait également rencontrer le premier ministre, M. Pham Van Dong. *(AFP.)*

Tunisie

La liquidation de la direction de l'UGTT est désormais engagée

De notre correspondant

Tunis. — La liquidation de l'actuelle direction de la centrale syndicale tunisienne UGTT est désormais engagée et le processus paraît irréversible. Alors que ces derniers jours l'occupation de plusieurs locaux régionaux de la centrale était revendiquée par des syndicalistes opposés au *« déviationnisme »* de leurs dirigeants — qui se constituaient au nom de la « base », en comité provisoire, — les forces de police ont procédé, mercredi 30 octobre, à l'évacuation des sièges des unions régionales de Sfax et de Tunis.

A Sfax, selon la version officielle, les autorités judiciaires avaient ordonné une perquisition des lieux à la suite de jets de pierres provenant du toit du bâtiment sur un véhicule de la police. Celle-ci a permis de découvrir *« des bombes lacrymogènes d'importation, des fils barbelés, des barres de fer contondantes, des matraques, des couteaux, des chaînes et des amas de pierres »*. Les locaux, a-t-il encore précisé, *« ont été évacués de leurs occupants, dont certains se sont révélés être des repris de justice n'ayant aucun lien avec l'action syndicale »*. Aucun détail n'a été fourni sur les raisons de l'opération à Tunis ni sur les conditions dans lesquelles elle s'est déroulée.

Au moment où elle avait lieu, en début de soirée, d'importantes forces de police bloquaient la rue en plein centre de la capitale où sont installés les différents services de l'union régionale.

Pour le secrétaire général de l'UGTT, M. Habib Achour, ces actions procèdent du *« gangstérisme »*. *« Notre seul défaut*, nous a-t-il déclaré, *est de ne pas vouloir nous soumettre et de vivre indépendants. »* M. Achour a affirmé qu'à Sfax des témoins avaient vu introduire, lors de la perquisition, les armes ensuite découvertes dans les locaux.

La commission exécutive syndicale, qui s'était réunie au siège de la direction — qui, elle, fonctionne toujours, — avait déjà proclamé son intention *« de défendre l'UGTT par tous les moyens légaux »*, autrement dit par le déclenchement de grèves et décidé de reporter la réunion extraordinaire que le conseil national devait tenir vendredi, samedi et dimanche. Deux raisons au moins sont à l'origine de ce report : il n'est pas certain que le conseil national ait pu se réunir à l'hôtel Amilcar, propriété de l'UGTT et seul lieu pouvant abriter quelque cinq cents participants, alors qu'il est menacé d'une mise sous séquestre imminente, demandée par une banque ; et, dans la situation présente, a-t-il été estimé, mieux vaut que les cadres régionaux demeurent à leur poste plutôt que de se déplacer à Tunis.

Solidarité de l'opposition avec le syndicat

Mais ces cadres régionaux, dont certains ont déjà été évincés par la « base », d'autres privés de locaux, ont-ils encore la possibilité d'agir ? Les événements se sont déroulés à un tel rythme depuis le début de la semaine que rien n'est moins sûr. En effet, depuis quatre jours, les médias proches du pouvoir publient des centaines et des centaines de réactions hostiles de syndicalistes à l'égard de leur direction — et plus particulièrement de M. Achour — qu'ils accusent de malversations et d'avoir eu, dans la crise avec la Libye, une attitude antipatriotique. En outre, des pétitions émanant de syndicats de base se font de plus en plus nombreuses pour demander la tenue d'un congrès extraordinaire, afin de chasser « Achour et sa bande de mercenaires ».

Les responsables de l'UGTT affirment que ces manifestations d'opposition sont « téléguidées » par le pouvoir, que les communiqués et les pétitions publiés sont « falsifiés » ou encore signés « sous la pression et les menaces » et que ce sont « les milices » du Parti socialiste destourien qui attaquent leurs locaux. Le premier ministre, M. Mohamed Mzali, s'inscrit évidemment en faux.

« L'UGTT fait de la politique et non plus du syndicalisme, nous déclarait-il récemment ; *il existe des dizaines de milliers de syndicalistes qui sont des militants destouriens, et il est de mon devoir de leur dire de faire entendre de plus en plus fort leur voix. »*

La crise née de l'échec des dernières négociations salariales du printemps est, à l'évidence, entrée dans son ultime phase. Le congrès extraordinaire demandé par les adversaires de la direction de la centrale se tiendra très certainement dès qu'ils auront pris possession de l'ensemble des structures régionales et professionnelles. Alors, une nouvelle UGTT, présentée comme un retour à l'authenticité syndicale, reconnue et appuyée par les autorités, verra le jour. Du même coup, s'ils entendent malgré tout se maintenir, les dirigeants actuels seront rejetés dans l'« illégalité »

Reste à savoir quelle sera la réaction des syndicalistes — et ils sont apparemment encore nombreux — qui demeurent fidèles à M. Achour et à ses amis du bureau exécutif ou, tout simplement, attachés à l'autonomie à l'égard du pouvoir de leur organisation, obtenue en 1981, trois ans après les événements sanglants du 26 janvier 1978, à la suite desquels la direction syndicale avait été une première fois démantelée. *« Nous ne tolérerons aucun débordement de rue,* nous a déclaré M. Mzali. *Mais libre à qui le désire de faire grève. Toutefois, il ne sera pas payé. »*.

D'ores et déjà, les différents mouvements d'opposition ont publié un communiqué commun exprimant leur solidarité avec l'UGTT et soulignant *« la gravité du processus engagé »* et *« les graves conséquences qui en découlent pour le pays. »*.

MICHEL DEURÉ.

A TRAVERS LE MONDE

CHILI

Grève de la faim des dirigeants syndicaux emprisonnés

Santiago-du-Chili. — Six dirigeants syndicalistes, dont M. Rodolfo Seguel, président du Commandement national des travailleurs (CNT) (emprisonnés à Santiago depuis plus d'un mois), ont annoncé, le mercredi 30 octobre, qu'ils commençaient une grève de la faim. L'Alliance démocratique (coalition des principaux partis d'opposition) a par ailleurs indiqué qu'elle apportait son soutien à deux journées de mobilisation nationale, les 5 et 6 novembre, pour obtenir la libération des syndicalistes. Une manifestation similaire, organisée par plusieurs organisations féminines, a été violemment dispersée, mercredi, par les carabiniers dans un quartier résidentiel de Santiago. — *(AFP, Reuter.)*

CHINE

La conscription devient obligatoire

Pékin. — La Chine a mis fin au volontariat et introduit, mercredi 30 octobre, la conscription obligatoire dans ses forces armées, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Les hommes âgés de dix-huit à vingt-deux ans révolus peuvent dorénavant être appelés sous les drapeaux pour une durée de trois ans (armée de terre) ou quatre ans (air et marine) ; néanmoins, compte tenu de l'importance de la population des effectifs des forces armées (quatre millions) et de la décision prise récemment de les réduire d'un million, seuls quelque cinq cent mille conscrits seront effectivement enrôlés chaque année, soit environ 10 % du potentiel total. De source diplomatique à Pékin, on indique que les responsables de l'armée populaire rencontraient des difficultés de recrutement accrues ces dernières années en raison de l'attrait suscité par des activités civiles depuis le lancement de réformes économiques. — *(AFP, Reuter.)*

JAPON

Les forêts malades des pluies acides

Tokyo. — Après l'Europe, le Canada et les Etats-Unis, le Japon est atteint par les pluies acides, mortelles pour les forêts. Une étude, réalisée dans cinq départements autour de Tokyo, montre que des cèdres du Japon, les majestueux *Sugi* au troncs parfaitement droits, dépérissent sur des milliers de kilomètres carrés.

Les plus touchés des arbres, jusqu'à 80 % de la forêt dans certains endroits — y compris sur les pentes du mont Fuji — sont victimes d'émanations d'acides sulfuriques et citriques ionisés.

Les symptômes enregistrés au Japon sont les mêmes qu'ailleurs : les arbres perdent peu à peu leur feuillage. Selon l'étude, il est exclu que la composition chimique du sol, le régime des pluies ou les changements de température puissent avoir provoqué de tels dommages.

La pollution de la région de Tokyo serait équivalente à celle de la région des Grands Lacs ou de la RFA. — *(AFP).*

PHILIPPINES

M. Marcos, les bases américaines et l'« amitié » soviétique

Manille. — Le président Marcos a estimé, mercredi 30 octobre, qu'il devenait nécessaire pour les Etats-Unis et pour les Philippines de *« redéfinir plus clairement les obligations mutuelles »* — et plus particulièrement les obligations financières de Washington — en ce qui concerne la location au Pentagone de deux bases militaires établies sur le sol philippin. Le même jour, il faisait annoncer que la visite effectuée ces jours-ci par son épouse Imelda en URSS ouvre *« une nouvelle ère d'amitié et de coopération »* entre Manille et Moscou. Chaque fois qu'il s'est trouvé pressé par les Etats-Unis de libéraliser son régime, comme c'est plus que jamais le cas aujourd'hui, M. Marcos a réagi en utilisant ces deux arguments — menace de renégociation du statut des bases et rapprochement avec Moscou — pour désamorcer les velléités de ses alliés. Et pour apparaître, du même coup, comme un nationaliste indépendant.

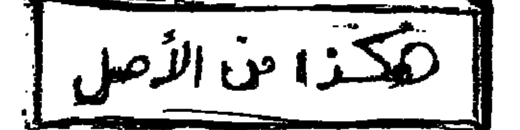
YOUGOSLAVIE

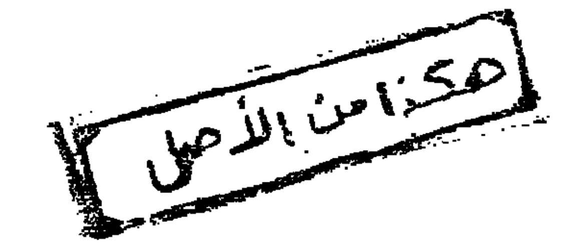
Acheter un emploi... avec des dollars

Belgrade. — Les Yougoslaves privilégiés détenteurs de devises occidentales vont pouvoir acheter un emploi, en cas d'adoption d'un projet de loi qui vient d'être étudié par le Parlement fédéral et qui scandalise l'opinion publique.

Ce texte, essentiellement destiné aux Yougoslaves résidant à l'étranger et qui pourraient être tentés de rentrer à condition de trouver du travail, prévoit que des postes dans les entreprises pourront être achetés. Il fixe également une sorte de barème des prix selon la rentabilité de ces emplois. L'argent ainsi investi sera remboursable après trois ans.

Dans l'esprit des dirigeants, ce texte devrait permettre de rapatrier une partie au moins des 19 milliards de dollars que représentent les avoirs des Yougoslaves à l'étranger et relancer les investissements dans un pays en crise. Les défenseurs de ce projet de loi ont également fait remarquer que ce texte se contente, en réalité, de légaliser une pratique qui existe en Yougoslavie depuis des années : près de quarante mille personnes, grâce à leurs avoirs en devises, ont déjà ainsi trouvé du travail. — *(AFP.)*





politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

«SESSION DE RATTRAPAGE» POUR LE PREMIER MINISTRE

«La France doit refuser la ségrégation» *déclare M. Laurent Fabius*

A défaut de chercher à provoquer artificiellement un «oral de repêchage» complet, après son face-à-face controversé du 27 octobre avec le président du RPR, le premier ministre s'est employé, mercredi après-midi 30 octobre, à l'Assemblée nationale, à rectifier son discours sur le sujet où il était apparu le plus critiquable, aux yeux mêmes des socialistes, celui de l'immigration. Comme il lui avait *été reproché de s'être satisfait, sur* ce point, d'un relatif consensus avec M. Jacques Chirac, M. Laurent Fabius tenait à «rattraper le coup». A l'occasion de la séance réservée aux questions d'actualité une question opportunément posée par M. Bernard Derosier, député socialiste du Nord, lui a permis de le faire. Mais, quand il s'est levé pour répondre à celui-ci, le chef du gouvernement s'est trouvé dans la position inconfortable du dompteur blessé rentrant dans la cage aux fauves...

A droite, on a tout de suite ironisé sur cet exercice. *« C'est une session de rattrapage »*, a résumé M. Jacques Blanc (UDF, Lozère). A gauche, ou plutôt sur les bancs socialistes, chacun se demandait avec un peu d'appréhension, comment M. Fabius allait passer cette nouvelle épreuve. L'expérience nourrissait l'inquiétude. Bien que les élus les plus proches du premier ministre, ne cessent de répéter : *« Sur le fond, il a été le meilleur. Ses idées feront leur chemin »*, tous les autres ne pensaient qu'à sa contre-performance. En outre, la publication le jour même par *le Monde*, du *« Plaidoyer « pro Laurent »*, signé par l' *« entourage »* du premier ministre, avait fait douter bon nombre de socialistes de la capacité de M. Fabius à faire face correctement à ce qui est nouveau pour lui : un échec. L'étonnement se transformait même en amusement ironique chez les «groupies» de Michel Rocard. *Un regret était quasigénéral : pourquoi* n'a-t-il pas mieux réagi sur l'immigration ? Heureusement, M. Derosier...

Evoquant *« la xénophobie entretenue, attisée par les responsables de la droite et de l'extrême droite »*, le député du Nord sous le regard moqueur de M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), qui leur criait : *« Ne vous énervez pas ! »* cita *le Figaro*, qui ouvre ses colonnes à des thèses «dangereuses et racistes». *« Il a raison ! »*, s'exclama M. Jean Bricard (UDF, Savoie) en parlant du journal.

M. Fabius, bien entendu, pense le contraire. Le premier ministre ne manqua pas de rappeler cette fois le titre de la une du dernier numéro du *Figaro Magazine : « Serons nous encore Français dans trente ans ? »*. Et d'expliquer : *« Sous ce titre provoquant, un journal à grande diffusion n'a pas manqué, il y a quelques jours, d'inciter à l'exclusion. »*

Ces premières phrases du chef du gouvernement furent accueillies par une pluie de quolibets. M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), lui conseilla : *« Ne regardez donc pas tout le temps vos notes »*, pendant que certains de ses amis imitaient... l'aboiement d'un roquet ! Le chef du gouvernement poursuivit : *« La France aux Français ! Dehors les étrangers ! » ; Ce sont les slogans que diffuse, jour après jour, l'extrême droite. Arrêter de verser les prestation familiales aux étrangers, c'est l'une des « propositions-clés pour nos libertés » mises en vente par l'un des grands partis de l'opposition. »*

Un sonore *« Ce ne sont que des idées générales ! »* ne le décontenancera pas. *« Face à ces chiffres truqués, à ces propositions condamnables, à ces propos qui imprègnent l'air du temps*, a ajouté M. Fabius, *je tiens a rappeler ceci : la déclaration des droits de l'homme et du citoyen que reprend le préambule de notre Constitution, dispose que* «les hommes naissent libres et égaux en droits.» *La grandeur de la France est aussi faite de la diversité de ses habitants, du brassage des populations, du mélange de leurs cultures. »*

Peu à peu, le calme se fit dans l'hémicycle. Force du ton, volonté de ne pas donner l'impression de s'amuser avec un tel sujet ? Les élus de droite renoncèrent à l'interrompre, et M. Fabius put achever la lecture de sa déclaration sans être interrompu. *« A tous ces faux comptables qui manipulent les chiffres de l'immigration, je dis qu'ils vont à l'encontre des intérêts de notre pays, car les immigrés ont produit et produisent une part importante de la richesse de la France. A tous nos compatriotes que les difficultés frappent ou inquiètent, je dis que l'amalgame trop souvent fait entre chômage et immigration, est faux et dangereux. Et qu'ils ne doivent pas croire ceux qui inventent des boucs émissaires et des solutions simplistes. Je souhaite que la France reste un pays fraternel : c'est son honneur ; c'est sa richesse ; c'est son intérêt : c'est son âme. La France doit refuser la ségrégation. »*

Les vifs applaudissements des élus socialites manifestèrent leur soulagement. *« Enfin, ce qui devait être dit l'a été »*, murmurait l'un d'eux à la sortie.

« Peut-être trop tard » disait un autre.

Th. B.

A PROPOS D'UNE «ÉCHAUFFOURÉE» LILLOISE

«M. Diligent avait même apporté son pyjama!»

Que doit faire un préfet quand des élus locaux occupent sa préfecture ? La question s'est concrètement posée, le vendredi 25 octobre, à Lille. M. Pierre Joxe y a répondu on ne peut plus clairement, mercredi 30 octobre, à l'Assemblée nationale : si nécessaire, le préfet doit faire appel aux forces de police.

Cette question avait été soulevée par M. Serge Charles, député RPR du Nord, qui se plaignait d'avoir été à cette occasion *«blessé aux yeux et aux mains»* et *«menacé d'arrestation selon la procédure des flagrants délits»*.

L'affaire, pourtant, est au début relativement banale. Le secteur nord-est de la métropole lilloise est durement frappé par la crise économique. Le gouvernement a présenté un plan de dix mesures pour l'aider, mais les élus locaux l'ont jugé insuffisant. Ils en discutent à plusieurs reprises avec le commissaire de la République dans le Nord. Vendredi dernier, neuf maires se rendent à nouveau à la préfecture pour, explique M. Charles, *«demander au préfet de faire parvenir au gouvernement leur message, ainsi que sept questions très précises»*. Or, affirme-t-il, *«pour seule réponse, ils ont été expulsés* manu militari, *sans aucun ménagement»*, le député RPR parlant même de *«brutalités policières»*.

La version de M. Joxe est, bien entendu, quelque peu différente. Il raconte que le préfet a accepté, *«et il a eu raison»*, de recevoir *«sans rendez-vous»* ces élus, qui demandaient à le voir. Pourtant, cette visite *«présentait un caractère pour le moins insolite»* aux yeux du ministre de l'intérieur, qui (photos de presse brandies en guise de preuves dans l'hémicycle, *«car les intéressés semblaient tenir à ce que la presse soit là»)* développe : *«Un certain nombre d'élus étaient venus avec leurs bagages; M. Diligent, sénateur UDF du Nord, avait même apporté un pyjama et son casse-croûte, car, expliquait-il, il avait l'intention de camper là jusqu'à ce qu'il ait obtenu satisfaction.»* Après deux heures de discussion, après avoir transmis aux services du premier ministre les revendications de ces visiteurs, après en avoir référé au ministre de l'intérieur, le préfet *«a considéré qu'après dix-huit heures les locaux administratifs n'étaient plus ouverts au public»*.

En homme d'ordre, M. Joxe, là encore, l'approuve, car, dit-il, il n'est pas normal que *«des parlementaires, fussent-ils sénateurs (...), viennent squatter une préfecture»*. Et, sous les rires de ses amis socialistes et les exclamations des députés de droite, il continue son récit : *«M. Diligent a été raccompagné à la sortie, certes avec beaucoup d'insistance par quelques fonctionnaires (...), avec tous les ménagements nécessaires... et avec ses bagages.»*

Et M. Charles ? Il n'était pas dans la préfecture, mais, en voulant y rejoindre la délégation, il s'est heurté aux grilles fermées et, d'après le ministre de l'intérieur, *«a tenté de les forcer»*. A ce moment-là *«s'est produite une échauffourée»*, dont, veut bien convenir M. Joxe, *«les faits, comme toujours en pareil cas, sont difficiles à établir»*.

Voilà pouquoi des parlementaires, comme de vulgaires manifestants, se sont heurtés aux forces de police. A chacun son tour.

Th. B.

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE

● Urbanisme et logement : quel paradoxe !

L'opposition de droite et les communistes ont repoussé, le mercredi 30 octobre, à l'Assemblée nationale, le budget de l'urbanisme *et du logement*, qui n'a donc été approuvé que par les seuls socialistes. Ce budget de 45 265,76 millions de francs, représente 3,98 % des dépenses totales de l'Etat. Il est en augmentation de 2,1 % sur 1985, mais de près de 10 % si l'on tient compte de l'apport, au financement du logement, par des organismes relevant, plus ou moins, de l'Etat (*le Monde* du 31 octobre).

Le paradoxe est de taille ! Ceux qui ne cessent, au moins depuis 1981, de réclamer sur tous les tons *« moins d'Etat »* n'ont pas arrêté, pendant la discussion des crédits du logement, de se plaindre de la diminution de l'aide de l'Etat, contestant vigoureusement qu'une partie du financement ne soit plus supporté par les contribuables. Et ceux qui viennent d'opérer cette débudgétisation, bien loin de s'en vanter, tentent, presque, de la camoufler en insistant longuement sur l'importance du rôle de l'Etat dans la politique du logement.

Seuls les communistes ont un discours d'un bout à l'autre cohérent. S'ils refusent ce budget, et la politique gouvernementale qu'il soustend, c'est, a expliqué M. Paul Chomat parce que le désengagement de l'Etat met à mal *« le droit au logement »*, facilite la *« spéculation immobilière »* et donc va encore accroître *« la ségrégation sociale »* dans les quartiers. Principale responsable, *selon eux, de cette situation*, la loi de 1977, qui a institué l'aide personnalisée au logement. Les socialistes, qui l'avaient alors vivement combattue, l'appliquent maintenant, sans grande réserve, puisque pour la première fois cette année, l'aide à la personne reçoit plus de crédits que l'aide à la pierre. Cela ne va pas sans états d'âme chez leurs *députés*. M. *Jacques Badet* (PS, Loire) a souligné les risques que cette augmentation faisait courir au budget de l'Etat, et M. Jean Oehler (PS, Bas-Rhin) a demandé, avec insistance, la révision de cette loi de 1977. Mais contrairement à M. Jacques Guyard (PS, Essonne), M. Jean Auroux, nouveau ministre *de l'urbanisme et du logement*, se dit partisan d'un équilibre entre les deux formes d'aides.

Comme il était prévisible, de la droite à la gauche, tous les orateurs se sont montrés réticents devant le transfert d'un dixième de point du 0,9 % patronal pour le logement et l'aide à la construction, au financement de l'assistance aux locataires. *Toutefois, M. Guyard* a fait remarquer que la totalité des fonds recueillis, grâce à cette participation des entreprises, n'allaient pas, pour l'heure, à la construction sociale, comme il convenait, et donc que l'Etat disposait d'un droit de regard sur son utilisation. En compensation, M. Auroux a annoncé une bonne nouvelle pour les organismes HLM : le gouvernement étudiait un mécanisme de rééchelonnement de leurs dettes pour tenir compte de la diminution de l'inflation.

Th. B.

● Imprimerie nationale Monnaies, Trésor

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 30 octobre, le budget annexe de l'Imprimerie nationale *(1 597 millions de francs)*, en diminution de 0,43 % sur 1985. Elle a aussi voté celui des Monnaies et médailles (696 millions, en augmentation de 23 %), après que M. Michel Noir (RPR, Rhône), rapporteur de la commission des finances, eut regretté que cette administration ne soit pas transformée *« en véritable entreprise industrielle et commerciale »*. Les députés ont ensuite approuvé les crédits des quarante-six comptes spéciaux du Trésor. Auparavant, M. Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne), rapporteur de la commission des finances, avait fait remarquer que les frais de perception de la redevance pour la télévision augmentaient plus vite que celle-ci, et M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, avait souligné que le compte d'avances aux collectivités locales allait être encore en 1985 déficitaire de 5 milliards de francs au détriment de l'Etat et souhaité que soit *« mis à plat l'ensemble du dossier »* des rapports financiers entre l'Etat d'une part, les régions, les départements et les communes d'autre part.

Enfin, la perception des taxes parafiscales a été autorisé, bien que M. Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne), rapporteur de la commission des finances, ait relevé des *« errements »* dans la gestion de certains des fonds du domaine agricole qui recueillent 40 % de la parafiscalité.

● ERRATUM. – Dans *le Monde* du 31 octobre, deux omissions ont altéré le sens d'une partie de l'article de Thierry Bréhier consacré à la discussion du projet de budget de l'éducation nationale. D'une part, les projets de l'opposition visent à transférer une part de responsabilité éducative *« de l'Etat aux collectivités locales »*, ce qui n'était pas précisé. D'autre part, l'opposition de droite s'est efforcée *« de montrer que les débats sur les conditions de l'aide de l'Etat à l'enseignement privé ne sont pas terminés »*, et non l'inverse.

A'OLITIQUE

M. André Laignel dirigera la campagne électorale du PS

Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 30 septembre, a évoqué la préparation de la convention nationale des 9 et 10 novembre, qui doit être consacrée à la fois aux questions électorales et à l'élaboration du programme socialiste pour la prochaine législature. Le bureau exécutif du 6 novembre sera un bureau « marathon », qui devra traiter au fond ces deux questions. Le bureau exécutif a également nommé M. André Laignel, trésorier du parti et député de l'Indre, « directeur de campagne » pour les élections législatives. M. Laignel, qui fait partie de l'aile « dure » du courant mitterrandiste du PS, succède à M. Bertrand Delanoë, premier directeur de campagne désigné, qui avait, par la suite, abandonné ses fonctions de secrétaire national chargé des fédérations.

A travers la discussion sur le programme, les dirigeants socialistes sont revenus sur le débat télévisé entre M. Fabius et M. Chirac. Ils ont souhaité *« prendre l'initiative »*, selon les termes du nouveau porte-parole du parti, M. Jean-Jack Queyranne, sur les points que le président du RPR a été amené à préciser, en réponse aux questions du premier ministre. Mais ils ont aussi, d'une façon plus ou moins allusive, remarqué que M. Fabius avait été *« imprécis »*, comme le dit un membre mitterrandiste du bureau exécutif, sur certaines des préoccupations essentielles de la gauche. Ainsi M. Pierre Mauroy, qui vient de réintégrer l'exécutif du parti, a-t-il souligné, en substance, que le déroulement du débat de dimanche montre l'importance pour les socialistes de disposer d'une réelle base programmatique.

De son côté, le rocardien Gérard Fuchs, membre adjoint du secrétariat national du PS, chargé des études, a exprimé ses inquiétudes – notamment sur le calendrier serré qui a été arrêté – compte tenu de l'importance politique des enjeux. Le document de travail soumis aux socialistes a été rédigé ces derniers jours par M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national chargé des études, à partir des travaux du groupe de réflexion *ad hoc*. Dans sa forme actuelle, ce document semble un peu trop *« lisse »* à l'un des dirigeant du CERES, qui n'y trouve pas les *« perspectives »* que le PS doit, selon lui, ouvrir, s'il veut aborder dans de bonnes conditions la campagne électorale.

Quant à la composition des listes électorales pour les élections législatives et régionales, elle semble se poursuivre d'une manière qui calme quelque peu les inquiétudes des rocardiens, notamment à propos de leur représentation sur les listes régionales. Pour ce qui est des législatives, où les équilibres se jouent maintenant à quelques sièges, les rocardiens attendent que soient définitivement « casés » les ministres en attente et que soit conclu, ou non, un accord avec le MRG. Les positions de M. Muller dans le Bas-Rhin, et de M. Houteer, dans la Haute-Garonne ne recueillent pas l'assentiment des dirigeants rocardiens.

J.-L. A.

Bouches-du-Rhône : la direction du PS remaniée selon les vœux de M. Defferre

De notre correspondant régional

Marseille. – Le bureau exécutif et le secrétariat fédéral du PS des Bouches-du-Rhône ont été renouvelés, le lundi 28 octobre à Marseille, conformément aux accords conclus les 8 et 9 octobre à Paris entre le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, et le premier secrétaire de la fédération, M. Michel Pezet.

Comme l'avait souhaité M. Defferre, les deux organes du parti ont été sensiblement remaniés avec, d'une part, un élargissement du bureau exécutif porté de trente-six à soixante-trois membres et, d'autre part, un *aggiornamento* du secrétariat fédéral ou entrent des élus importants proches du maire de Marseille.

Au secrétariat fédéral, composé de treize titulaires et d'un nombre égal d'ajoints, siègent désormais sept « defferristes », dont MM. Philippe Sanmarco, député, Jean-Victor Cordonnier, premier ajoint au maire de Marseille, Jean-François Picheral, conseiller général d'Aix-en-Provence Sud-Ouest, Albert Hini, adjoint au maire de Marseille, et Claude Barbaroux, principal collaborateur de M. Michel Vauzelle, porte-parole de la président de la République, tous nouvellement élus, contre dix « pezétistes ». Le courant mauroyiste dispose de six représentants, soit un de plus que dans le secrétariat sortant, les rocardiens de deux et le CERES d'un seul.

Parmi les amis du premier secrétaire – réélu à l'unanimité, – l'absence la plus notable est celle de M. Jean-François Bernardi dont l'action avait été jugée « pertubatrice » par M. Defferre. Plusieurs secteurs importants du secrétariat fédéral ont, par ailleurs, été confiés aux partisans du maire de Marseille, dont ceux de la coordination (Mme Pauline Giacomi), des études (M. Sanmarco) et des relations extérieures (M. Hini). En revanche, M. Pezet conserve ceux de l'organisation, des relations avec les sections du département et de la communication.

Il semble enfin que le premier secrétaire ait admis le principe de son remplacement à la tête de la fédération dans l'éventualité où il serait élu député en mars 1986. M. Defferre s'était publiquement prononcé dans ce sens en mettant en avant les statuts du Parti socialiste qui interdisent le cumul d'un mandat de parlementaire et des fonctions de premier secrétaire fédéral. M. Frédéric Rosmini (courant Mauroy), considéré comme un des successeurs possibles de M. Pezet, a été réélu dans ses fonctions de trésorier de la fédération.

GUY PORTE.

LES NÉGOCIATIONS RPR-UDF

Un lent dégel...

Les délégations du RPR et de l'UDF qui se sont retrouvées, mercredi matin 30 octobre, ont à nouveau examiné les cas des départements « réservés » sur lesquels elles n'avaient pu se mettre d'accord le 18 octobre dernier. Dans ces dix départements – le cas de la Charente avait été résolu la semaine précédente (1) – un accord a pu être conclu dans le Gers et dans le Lot qui faisaient l'objet d'un échange (*le Monde* du 24 octobre). Dans le Lot, c'est le RPR (M. Alain Chastagnol) qui conduira la liste d'union, mais ce sera un UDF (très probablement M. Aymeri de Montesquiou) qui emmènera l'opposition à la bataille dans le Gers.

L'« échange » prévu entre l'Ariège et les Hautes-Pyrénées est lui aussi acquis. Le RPR (M. Henri Cuq) prendra la tête de la liste d'union dans l'Ariège, moyennant un certain nombre de concessions à l'UDF qui obtient dans ce département la tête de la liste régionale et dans les Hautes-Pyrénées, les première et deuxième places sur la liste législative commune. (Les candidats UDF sont MM. Bleuler, CDS et Tremège PR dans un ordre qui n'a pas encore été défini.)

L'union a aussi prévalu dans les Pyrénées-Orientales. La liste sera conduite par un RPR (M. Claude Barate) suivi de deux UDF-PR (MM. Farran, et Berdaguer).

Dans les cinq autres départements « réservés », la situation reste encore incertaine, plus particulièrement dans l'Eure-et-Loir et le Gard.

Dans l'Eure-et-Loir, le RPR veut imposer M. Michel Junot, conseiller de Paris (CNIP) derrière lequel l'UDF ne veut pas se ranger. La *confédération voit d'autre part* s'opposer le député sortant M. Maurice Dousset (PR) et le conseiller de Paris (CDS) M. Claude Goasguen, le parachuté « prioritaire » du CDS.

Dans le Gard, le RPR ne sait pas très bien où il en est après la valse-hésitation de M. Gilbert Baumet, président du conseil général qui du PS est passé au RPR. L'UDF elle, semble finalement prête à se ranger derrière M. Jean Bousquet, maire (div. opp.), de Nîmes.

Dans l'Isère et la Savoie, des questions de grilles retardent la conclusion d'un accord pour des listes d'union derrière M. Alain Carignon (RPR), maire de Grenoble, et derrière M. Michel Barnier (RPR), président du conseil général de Savoie. Enfin, dans le Maine-et-Loire, l'état-major parisien du RPR conteste la composition de la liste d'union menée par M. Jean Foyer, qui ne prévoit que deux places éligibles pour le RPR contre trois pour l'UDF.

Au cours de cette rencontre de mercredi, comme lors de contacts bilatéraux entre les responsables de l'UDF et du RPR, d'autres situations ont été évoquées, notamment celle de l'Indre et des Côtes-du-Nord où les responsables parisiens qui veulent imposer des parachutés (M. Bassot, PR, dans l'Indre et M. Cousin, RPR, dans les Côtes-du-Nord) doivent rappeler à l'ordre leurs élus locaux qui s'opposent à ces parachutages.

Si dans certains départements déjà examinés par les instances nationales, des listes séparées peuvent « fusionner », c'est le cas dans la Gironde, ce pourrait être le cas dans le Haut-Rhin, des listes d'union peuvent à l'inverse être remises en question comme dans le Loir-et-Cher où l'UDF, faute d'obtenir les deuxième et troisième places, s'apprête à constituer sa propre liste.

Les difficultés revêtent toutefois un tour plus aigu à l'UDF où contrairement aux prévisions de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, les situations ont du mal à se « dégeler ». Il est vrai que, si l'on prend en compte les revendications de chacune des composantes, l'UDF se retrouverait, en mars 1986, avec un groupe de cent soixante-dix députés, chiffre que dans leurs prévisions les plus « folles » les responsables de la confédération n'espèrent pas atteindre. Les plus optimistes parlent de cent quarante députés, les plus raisonnables de cent vingt.

C. F.-M.

(1) La liste d'union dans la Charente sera conduite par M. Francis Hardy (RPR), suivi de M. Chavanne (UDF).

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 30 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été diffusé :

● LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, a présenté au conseil des ministres les actions de lutte contre la pauvreté et la précarité prévues pour l'hiver 1985-1986. Le gouvernement a déployé depuis quatre ans des efforts considérables de prévention :

– En revalorisant fortement les prestations accordées aux familles, aux personnes âgées, aux handicapés et aux chômeurs en fin de droits;

– En multipliant les programmes spécifiques destinés au développement des quartiers, à la lutte contre l'illettrisme et au départ en vacances des jeunes des milieux défavorisés.

Par ailleurs, à l'automne 1984, un dispositif visant à faire face aux situations de détresse et aux urgences les plus grandes a été mis en œuvre.

Afin de poursuivre en les renforçant les actions déjà entreprises et d'engager de nouvelles initiatives, le gouvernement a décidé un nouveau programme d'un montant d'environ 1 milliard de francs.

1) **Logement des familles en difficulté.**

Les commissaires de la République recevront dès aujourd'hui l'instruction d'examiner personnellement la situation des familles sans ressources menacées d'expulsion.

Des mesures seront prises, en collaboration avec EDF-GDF et après examen de chaque cas par les services sociaux compétents, en vue d'éviter les coupures de gaz et d'électricité pour les particuliers qui se trouvent dans l'impossibilité de payer leurs factures.

Le bénéfice de l'allocation de logement social sera étendu à certaines catégories de chômeurs. Les fonds d'aide destinés à permettre aux familles en difficulté temporaire de payer leur loyer seront généralisés afin de couvrir l'ensemble des logements sociaux et de concerner une fraction plus importante des logements privés. Des fonds d'aide au relogement seront mis en place au profit des personnes mal logées ou privées de domicile.

Des mesures visant à alléger pour les plus démunis les formalités nécessaires à l'obtention des aides personnelles au logement et à éviter leur suppression automatique en cas de difficulté pour payer les loyers seront arrêtées dans les prochains jours et entreront en application dès le 1er janvier 1986. Enfin, le dispositif d'hébergement d'urgence mis en place en 1984 sera reconduit, et si nécessaire développé, durant l'hiver 1985-1986.

2) **Réinsertion sociale des personnes les plus défavorisées.**

Les collectivités locales qui décideront de mettre en place des dispositifs de réinsertion professionnelle au profit de personnes ne disposant pas de ressources permanentes pourront bénéficier d'une aide financière de l'Etat. Ces dispositifs devront comprendre, en alternance, des périodes de formation et des temps d'activité. L'aide de l'Etat sera affectée à la formation et à la protection sociale des personnes concernées ; 50 millions de francs seront consacrés à cette action.

Des actions spécifiques de formation et d'insertion professionnelle seront entreprises en faveur des femmes isolées qui se sont consacrées à l'éducation de leurs enfants et qui se trouvent privées de ressources une fois leurs enfants élevés. Une somme de 167 millions de francs sera engagée à ce titre.

3) **Distribution de produits alimentaires.**

Des distributions de produits alimentaires aux personnes les plus démunies seront organisées par les commissaires de la République en collaboration avec les associations charitables, les producteurs et les commerçants.

4) **L'accueil d'urgence.**

Dans les grandes agglomérations, des permanences d'accueil fonctionnait vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant la période hivernale seront mises en place afin de répondre immédiatement aux demandes d'urgence.

La lutte contre la pauvreté doit être l'affaire de tous. Afin de veiller à une application rapide et efficace des décisions prises et de mobiliser toutes les énergies, les cellules de coordination créées en 1984 et rassemblant, autour du commissaire de la République, les partenaires concernés (collectivités territoriales, associations, administrations...) seront reconduites.

Le droit d'expression des salariés

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au droit d'expression des salariés. Ce texte, prévu par la loi du 4 août 1982, s'inspire des conclusions du bilan d'application du droit d'expression remis au Parlement en juin dernier. Il confirme le principe du droit d'expression et en précise les modalités d'exercice sur quatre points :

1) L'expression des travailleurs a pour objet de définir les actions à mettre en œuvre pour améliorer leurs conditions de travail, l'organisation de l'activité et la qualité de la production dans les unités de travail ;

2) L'obligation de négocier les modalités d'exercice du droit d'expression s'applique à toutes les entreprises de cinquante salariés ou plus où sont constituées des sections syndicales ;

3) La négociation sur le droit d'expression devra être engagée chaque année dans les entreprises où un accord n'existe pas. Dans celles où un accord existe, une réunion aura lieu tous les trois ans entre les partenaires sociaux pour en faire le bilan et envisager sa révision éventuelle ;

4) Aux questions déjà traitées par les accords s'ajoutera la détermination des conditions particulières d'exercice du droit à l'expression pour le personnel d'encadrement ayant des responsabilités hiérarchiques.

● COLLECTIVITÉS LOCALES

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales. Ce projet a pour objet d'adapter et de compléter le dispositif institutionnel et financier mis en place dans le cadre de la politique de décentralisation conduite depuis quatre ans. Il répond notamment aux observations formulées par les élus locaux.

1) Dans le domaine financier, le projet de loi adapte les règles applicables au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle pour tenir compte de la réforme de la dotation globale de fonctionnement. Conformément aux demandes de la commission nationale d'évaluation des charges, le projet ajuste le montant de la compensation versée par l'Etat en contrepartie du transfert de compétences et adapte ses mécanismes à la situation particulière de certains départements en matière de fiscalité transférée. Il fixe, également, les modalités de remboursement de la dette de l'Etat aux communes dotées d'un bureau municipal d'hygiène.

2) En ce qui concerne les transferts de compétences entre l'Etat et les collectivités locales, le projet précise et complète certaines dispositions en matière de justice, d'enseignement public et d'action culturelle. Il prolonge le délai pendant lequel les services extérieurs de l'Etat pourront être partagés et transférés aux collectivités locales, en concertatioin avec les élus et les agents concernés.

3) Enfin, le projet de loi comporte différentes dispositions à caractère institutionnel. Les principales d'entre elles visent à garantir le respect de l'intégrité des installations nécessaires à la défense nationale, à rendre automatique la sanction du paiement des intérêts moratoires par les collectivités locales qui ne règlent pas les entreprises dans les délais légaux et à adapter la législation funéraire, de façon à donner aux familles une plus grande liberté dans le choix du service extérieur des pompes funèbres.

[Dans un premier volet financier, le texte prévoit de destiner 2 millions de francs supplémentaires à neuf départements défavorisés par la méthode de calcul retenue pour les transferts en matière d'action sociale et de santé. En outre, le projet envisage le remboursement intégral, sur deux ans, de la dette de plus de 117 millions de francs contractée par l'Etat à l'égard des bureaux municipaux d'hygiène. Il vise à réformer le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle.

Dans un second volet, touchant aux conditions d'exercice des compétences, le projet donne aux élus des départements et régions d'outre-mer la possibilité de modifier la part relative des crédits d'investissement destinés aux collèges et aux lycées. Il diffère d'un an la date du transfert à l'Etat de la charge d'entretien de certains palais de justice. Il reporte la date limite de réorganisation des services de l'Etat au 27 janvier 1987 et précise que ce dernier conserve la partie des services d'action sociale correspondants à l'exercice des compétences qui lui sont restées. Il reconduit jusqu'au 31 décembre 1986 le régime transitoire actuel pour la prise en charge des frais de personnel départemental et des frais communs en matière d'aide sociale, de même que le régime transitoire appliqué aux bureaux municipaux d'hygiène qui l'est d'un an. Il définit le régime des opérations en cours dans le domaine de la culture.

Enfin, un troisième volet donne, notamment aux titulaires de commandes publiques, la garantie de versement des intérêts moratoires, oblige les collectivités locales à respecter les suggestions de la défense nationale et augmente la liberté des familles dans le choix des services de pompes funèbres. – A. Ch.]

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget,

– M. Christian Babusiaux est nommé directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ;

– M. Philippe de Maistre, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes (hors tour) ;

– M. François Reymond de Gentile, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

● AIDE SOCIALE ET SANTÉ

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, a présenté au conseil des ministres un projet de loi adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé. Ce texte, qui s'inscrit dans la ligne des grands textes de décentralisation mis en œuvre depuis 1981 et qui a fait l'objet d'une large concertation, permettra de concilier les nouvelles prérogatives accordées aux conseils généraux et les objectifs d'ensemble de la politique menée par les pouvoirs publics en matière d'aide sociale et de santé.

● CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication sur la mise en œuvre d'un programme mobilisateur pour la culture scientifique et technique.

1) Depuis 1982 une politique active d'accès à la culture scientifique, technique et industrielle a été menée. Elle s'est notamment appuyée sur :

– La création d'équipements nouveaux (la cité des sciences et de l'industrie de La Villette et ses futurs partenaires que seront les centres régionaux du culture scientifique et technique) et la mise en valeur d'équipements existants (modernisation et animation pédagogique des musées scientifiques) ;

– L'ouverture du système éducatif à cette forme de culture : jumelages école-entreprise, stages en milieu industriel, introduction de la technologie dans les programmes de l'école élémentaire et des collèges, opérations « mille classes, mille chercheurs », etc. ;

– La valorisation et la diffusion accrues des résultats des grands laboratoires de recherche ;

– Des moyens budgétaires renforcés : ainsi, le budget des actions menées en ce domaine par le ministère de la culture a été multiplié par dix en trois ans. Au total, au cours de cette période, l'Etat a consacré 300 millions de francs de moyens nouveaux à cette politique, projet de La Villette non compris, auxquels se sont ajoutés 200 millions de francs venant des collectivités locales et de divers partenaires économiques.

2) Pour coordonner le développement de cet effort, un programme mobilisateur sera lancé et piloté par les ministères de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et de la culture.

Il aura pour finalité essentielle de concentrer des moyens dispersés, mis en œuvre par divers partenaires, sur des objectifs prioritaires clairement affichés. Il visera notamment à :

– Consolider le réseau des centres régionaux de culture scientifique et technique créés en accord et avec la participation des collectivités locales;

– Favoriser la diffusion de la culture scientifique et technique dans et par l'entreprise;

– Susciter, en faisant appel à tous les médias, la création de nouveaux moyens de diffusion, tels la *Nouvelle Encyclopédie* dont la parution débutera en 1986;

– Multiplier les actions orientées vers les jeunes : jumelages école-laboratoire, nouveaux outils pédagogiques, organisation de « classes Villette » sur le modèle des classes de neige;

– Renforcer dans ce domaine nos collaborations internationales et notamment européennes.

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres deux projets de loi, autorisant l'approbation de deux accords :

– L'accord concernant la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer du Nord par les hydrocarbures et autres substances dangereuses, passé entre les Etats riverains de la mer du Nord et de la Manche et la Communauté économique européenne : cet accord, signé à Bonn le 13 septembre 1983, remplace, en l'améliorant et en le complétant, un accord datant de 1969 et définit les conditions dans lesquelles les parties devront échanger des informations et développer leur coopération dans ce domaine;

– L'accord entre le gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse, relatif à l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers, signé à Paris le 11 avril 1983, complété par l'échange de lettres des 25 avril et 8 juin 1984 et modifié par l'échange de lettres des 2 et 5 septembre 1985 : cet accord maintient le principe de l'imposition des travailleurs frontaliers dans leur Etat de résidence, moyennant le versement par celui-ci d'une compensation financière à l'Etat dans lequel les travailleurs frontaliers exercent leur activité.

Ancien dirigeant du PCF à Toulouse

M. JEAN LLANTE EST MORT

M. Jean Llante, ancien député, ancien dirigeant du Parti communiste en Haute-Garonne, est décédé le lundi 28 octobre à Toulouse.

[Né le 9 décembre 1914 à Saint-Laurent-de-Cerdans, dans les Pyrénées-Orientales, employé, Jean Llante avait adhéré à le Jeunesse communiste en 1929, au Parti communiste en 1930. Il avait participé, à la fin des années 30 à l'aide apportée par les communistes français aux républicains espagnols.

Sous l'Occupation, arrêté à Toulouse en novembre 1940 et condamné à deux ans de prison, il est de nouveau arrêté, en zone italienne cette fois, en 1943, et incarcéré au fort de Modane. Il s'en évade et participe à la résistance puis à la libération à Lyon, ville dont il sera adjoint au maire jusqu'en 1946.

Il passe ensuite dans l'Aude, où il devient député en mars 1947, puis adjoint au maire de Carcassonne. Battu aux élections législatives de 1951, il est réélu à l'Assemblée nationale, en 1956, en Haute-Garonne, où il est battu en 1958. Conseiller municipal de Toulouse de 1959 à 1965, puis de 1977 à 1983, il est candidat, sans succès, à toutes les élections législatives de 1962 à 1973.

Jean Llante, qui a dirigé la fédération communiste de la Haute-Garonne de 1953 à 1972, avait quitté en mai 1964 le comité central du PCF, où il était entré en juillet 1945. Il avait exprimé, dans la discussion préparatoire au vingt-quatrième congrès, en novembre 1981, des réflexions critiques sur le *« retard stratégique »* du parti à la fin des années 50 et au début des années 60. Il soulignait aussi les *« répercussions positives »* de la participation du PCF au gouvernement.]

● *Décès d'un conseiller général.* – M. Henri Massein, conseiller général socialiste du canton d'Attichy (Oise), est décédé, mardi 29 octobre, à l'âge de soixante-cinq ans. Une élection partielle sera organisée dans ce canton dans les trois mois à venir.



ministres

société

...NNEMENT

Pont de Ré : les travaux commencent

Avant même que la nouvelle enquête sur l'utilité publique du pont devant relier l'île de Ré à La Rochelle soit close (*le Monde* du 27 octobre), d'importants travaux préparatoires ont débuté sur le continent non loin de La Pallice. Depuis le 16 septembre, sur ordre de M. François Blaizot, président du conseil général de Charente-Maritime, deux entreprises de Royan ont entaillé la falaise sur 150 mètres et lancé au large une digue d'enrochement sur une centaine de mètres. Les associations, qui avaient obtenu l'annulation du premier décret d'utilité publique et la réouverture du dossier ont immédiatement déposé un recours auprès du tribunal administratif de Poitiers. Elles demandent l'interruption des travaux, au moins jusqu'à la déclaration d'utilité publique. Celle-ci ne devrait pas intervenir avant plusieurs semaines.

DÉFENSE

Expulsion des quatre écologistes du « Vega »

Une semaine après l'arraisonnement du *Vega*, le voilier de Greenpeace qui avait pénétré dans les eaux territoriales interdites autour de Mururoa, les quatre membres de l'équipage ont été expulsés de Polynésie française. Le skipper australien, Chris Robinson était attendu à Sydney vendredi 31 octobre, et la Néo-Zélandaise Sue Ware le même jour à Auckland. Quant à Peter Willcox, l'ancien capitaine du *Rainbow-Warrior*, et à l'Irlandaise Grace O'Sullivan, ils prendront l'avion pour les Etats-Unis. – *(AFP, AP)*.

SCIENCES

Prochain lancement d'Ariane le 11 janvier

Le prochain lancement de la fusée Ariane depuis la base guyanaise de Kourou aura lieu le samedi 11 janvier à 2 h 44 (heure de Paris). A cette occasion, le lanceur européen, qui, en septembre, a connu l'échec en raison de la défaillance d'une vanne du moteur de son troisième étage, tentera de mettre en orbite le satellite français Spot pour l'observation de la Terre. Un satellite scientifique de taille plus modeste, Viking, devrait être également lancé au cours de cette mission, qui fera appel, pour le tir, à une Ariane de la première génération.

Challenger : équipage record dans l'espace

Après une mise à feu pratiquement réussie au centième de seconde près, la navette spatiale américaine Challenger, partie mercredi 30 octobre à 18 heures de Cap Canaveral (Floride), a commencé quelques heures plus tard sa mission par la mise en orbite d'un petit satellite relais (GLOMR) destiné à l'armée américaine. Pour cette vingt-deuxième mission de la navette, un équipage de huit personnes, le plus important jamais envoyé dans l'espace, avait pris place à bord du véhicule. Sept jours durant seront mises en œuvre plusieurs expériences scientifiques dont la plupart sont installées à bord du laboratoire spatial Spacelab fixé dans la soute de l'engin.

TOURISME

Guerre des prix en Angleterre

Le numéro un des agences de voyages britanniques, Thomson Holidays, a annoncé qu'il allait proposer 500 séjours d'une semaine au prix de 25 livres (environ 288 F) – ou de deux semaines pour 35 livres (environ 400 F) – à destination de la Grèce, de l'Espagne ou de Malte. *Ce prix, qui défie toute concurrence, comprend le voyage en* avion, les nuits d'hôtel, le petit déjeuner et ne concerne que le mois de mai, époque à laquelle une semaine de séjour revient ordinairement entre 680 F (Espagne) et 1 000 F (Grèce). Les clients n'auront ni le choix des dates, ni celui du pays, qui leur seront communiqués fin mars. L'initiative de Thomson constitue le dernier épisode de la guerre des prix qui l'oppose, depuis plusieurs semaines, à son principal concurrent, le groupe Intasun. Celui-ci venait d'annoncer qu'il proposerait 500 séjours à 32 livres la semaine (39 livres pour 15 jours) en Italie ou en Espagne. – *(AFP.)*

● ERRATUM. – Une erreur de transmission a totalement inversé, dans notre article du 29 octobre intitulé « Les brouillons du maire de Paris », le bilan de la privatisation des services confiés à M. Jean-Claude Decaux. Les contrats passés avec l'entreprise Decaux ont rapporté à la Ville 11 millions de francs en 1984, notamment sous forme de redevances sur la publicité (abribus et panneaux d'information). En revanche, les services rendus par la même firme et ses filiales (sanisettes, motos nettoyeuses, journaux électroniques) ont été facturés à la municipalité 70,2 millions de francs.

LA RECONSTITUTION DU MEURTRE DE GRÉGORY VILLEMIN

Trois témoignages sans certitude

De notre envoyé spécial

Trois témoins ont participé à la reconstitution de l'emploi du temps de Christine Villemin. Les déclarations de deux d'entre eux sont contradictoires.

Epinal. – Il y a la femme aux vaches et l'homme au chien. Sur les hauts de Lépanges, entre pâtures et bois, la justice, mercredi 30 octobre, s'est essayée péniblement à remonter le temps : recréer, un an après, sur le terrain, cette fameuse demi-heure entre 17 h 05 et 17 h 35, le 16 octobre 1984, jour de la disparition et de la mort de Grégory Villemin. Mme Christine Villemin étant toujours inculpée d'assassinat, c'est évidemment à son emploi du temps que le juge d'instruction, M. Jean-Michel Lambert, entendait consacrer l'essentiel des vérifications.

Il faisait plutôt frisquet ce mercredi matin, et ce transport de justice dans les brumes – un gendarme derrière chaque piquet de clôture et les journalistes furent bien gardés – y prit l'allure vaguement fantomatique d'un jeu de pistes sur carte d'état-major. Pendant plus de quatre heures, devant le juge d'instruction, le substitut du procureur, les policiers du SRPJ de Nancy, les avocats de Christine Villemin, Mes Garraud, Moser et Chastan, entourant leur cliente, les avocats des grands-parents Villemin, partie civile, Mes Lombard, Lagrange et Bourdelle, un greffier, les gendarmes, devant les photographes de l'identité judiciaire, les témoins, M. Colin, l'homme au chien, et son chien, Mme Claudon, la femme aux vaches sans ses vaches, et M. Méline, le voisin et ses souvenirs, ont fait et refait mètre par mètre, instant par instant, leur 16 octobre 1984. Ils ont dit et redit ce qu'ils avaient vu ou pas vu. Pour autant que les souvenirs soient restés précis.

L'appel de 17 h 32

La presse était tenue à l'écart, 200 mètres, avec le droit de voir mais pas celui d'entendre. On a donc beaucoup tourné autour de cette maison Villemin, toujours à vendre et invendue, car assurément « marquée », comme pour en exorciser le secret.

Que fit Christine Villemin le 16 octobre 1984 ? Elle avait répondu en son temps. Arrivée peu après 17 heures chez elle, elle avait mis la voiture au garage, laissé Grégory dehors pour qu'il joue, car il faisait très beau, était rentrée dans la maison et, porte et volets fermés, donc sans possibilité de surveiller l'enfant, elle avait mis en marche la chaîne stéréo sur un poste périphérique avec assez de puissance pour l'entendre depuis la pièce où elle allait repasser du linge. Mme Villemin dira être ressortie un peu après 17 h 30, faisant même état, selon ses souvenirs, d'une publicité radiophonique pour situer ce moment. Vérification faite, cette publicité n'avait pas été diffusée à cette heure-là. Quelque temps après, elle affirma que en réalité, elle avait dû sortir de la maison vers 17 h 20, la pendule retardant sans qu'elle le sache. Chose confirmée par son mari. Grégory avait entre-temps, et quelle que soit l'heure, disparu.

La reconstitution avait donc pour objet ces fameuses vingt ou trente minutes. Une question d'apparence ahurissante (comment, un an après, témoigner à la minute près ?) et pourtant essentielle : sortant à 17 h 20 de chez elle, Mme Villemin ne pouvait passer à 17 h 32 l'appel téléphonique anonyme revendiquant le meurtre de Grégory. Or cette heure-là est établie avec certitude. Sortant après 17 h 30, elle avait eu le temps matériel, dans l'esprit des enquêteurs, de commettre le crime, de revenir chez elle sans être vue et de téléphoner, avant de réapparaître sur le pas de la porte.

Trois témoins pouvaient aider à résoudre la question. Le premier, l'homme au chien, M. Colin. Lui avait vu Mme Villemin vers 17 heures passer au volant de sa voiture en direction de sa maison. Il l'a confirmé, comme il a confirmé ce qu'il avait toujours dit : que passant quelques minutes plus tard, trois ou quatre, devant le domicile des Villemin, il n'avait vu ni l'enfant ni la voiture dans le garage. Et il avait continué sa promenade rituelle en direction des bois.

Mémoire sans défaillance

Le second témoin est M. Méline, voisin des Villemin, qui travaillait dans un champ vers 17 heures. A cette heure-là, il n'avait pas vu Mme Villemin arriver chez elle, mais sans prêter attention à ce qui pouvait se passer. Enfin, troisième témoin, Mme Claudon, agricultrice et assurément maîtresse femme. Elle est formelle, sur le jour, sur l'heure. Le 16 octobre 1984 à 17 h 15, rentrant du jardin, elle s'était rendu compte que son mari n'avait pas rentré les vaches. Les bêtes pâturaient dans un champ à 100 mètres à peine de chez les Villemin. Ils y étaient allés tous les deux en voiture, l'affaire de deux minutes à peine, le temps d'installer en trois endroits, notamment devant la maison Villemin, des cordes pour empêcher les vaches de s'écarter de la route. Mme Claudon affirmera donc que à l'aller, s'arrêtant pour installer la corde, elle ne vit ni enfant ni voiture. Au retour, vers 17 h 20, revenant à pied derrière ses bêtes, elle dit avoir vu Mme Villemin sortant de sa maison à la recherche de son enfant. Et la voiture était là, mi-dehors, mi à l'intérieur du garage.

Tout l'enjeu de cette reconstitution était donc d'établir à quelle heure exacte Mme Villemin, à la recherche de son fils, fut « revue » par les témoins. A 17 h 20, comme l'affirme Mme Claudon ? A plus de 17 h 30, comme semblèrent le démontrer les reconstitutions minutieuses des emplois du temps de MM. Colin et Méline ?

Chacun sera donc ressorti de cette reconstitution avec des convictions renforcées par les témoignages respectifs, faute de certitude absolue. Pour autant, les enquêteurs pouvaient disposer très rapidement, s'ils ne l'ont déjà, d'un élément matériel exempt de toute défaillance de mémoire. Le fils de Mme Claudon est chauffeur d'autocar scolaire. Il est rentré à la maison familiale vers 17 h 30, quelques minutes avant sa mère, le 16 octobre 1984. Depuis des semaines les policiers nancéens ont recherché, comme l'avaient suggéré les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, le disque horodateur du mouchard de l'autocar. En vain ? Ce n'est plus si sûr. Et, dans ce cas, le témoignage de Mme Claudon sur l'horaire proprement dit pourrait tomber très vite.

Au-delà, rien dans tout cela n'établirait formellement la culpabilité de Mme Villemin. Mais un mensonge de sa part sur l'heure de sortie de la maison constituerait au regard du dossier, un élément *« troublant »*, pour reprendre la terminologie de la chambre d'accusation de Nancy.

Ce mercredi, M. Jean-Michel Lambert a également confronté Mme Villemin avec les quatre témoins qui affirment l'avoir vue le 16 octobre à 17 heures devant le bureau de poste de Lépanges. Chacun est resté sur ses positions. Il a ensuite reçu, en présence de l'inculpée et de ses conseils, trois personnes qui, avant l'affaire, avaient été victimes d'appels téléphoniques anonymes. Elles ont affirmé avoir identifié à l'époque Mme Christine Villemin. Le juge d'instruction organisera, mardi 5 novembre, une nouvelle confrontation générale dans son bureau. Il disposera, sans doute, à ce moment-là des résultats des nouvelles expertises effectuées à la demande de la partie civile. Bref, on n'est plus très loin de ce moment où chacun, y compris la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, devra prendre ses responsabilités. Dans un sens ou dans l'autre.

PIERRE GEORGES.

A MARSEILLE

Nouvelle inculpation dans l'affaire des fausses indemnités journalières

De notre correspondant

Marseille. – Mme Françoise Llaurens, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Marseille vient d'inculper d'*« escroquerie, faux et usage de faux »* M. Gérard Dosseto, quarante-trois ans, l'un des responsables départementaux du syndicat Force ouvrière des Bouches-du-Rhône et élu (PS) municipal de Septèmes-les-Vallons, petite commune au nord de Marseille. Cette inculpation est l'un des rebondissements de l'affaire dite *« des fausses indemnités journalières »*, escroquerie commise au détriment de la caisse primaire centrale d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône qui avait entraîné, au mois de mai 1984, une dizaine d'interpellations, dont celle de M. Bernard Holassian, responsable FO à la caisse primaire.

Grâce à des manipulations informatiques, plusieurs dizaines de personnes ont perçu des indemnités journalières comme si elles étaient malades et en arrêt de travail. En l'état de l'enquête de la section financière du SRPJ de Marseille, ce préjudice au détriment de la caisse primaire s'élèverait à plus de 2 millions de francs. Pour les enquêteurs, il s'agit de savoir à qui profitait ces sommes. A de simples particuliers ? Ou, au-delà, à des organisations syndicales ou politiques ?

AU TRIBUNAL CIVIL DE PARIS

Les regrets de M. Roger Peyrefitte

L'écrivain Roger Peyrefitte était tout surpris, mercredi 30 octobre, d'avoir été traîné devant la première chambre du tribunal civile de Paris, par Me Jacques Tajan, commissaire-priseur et par la Société civil des commissaires-priseurs Ader-Picard-Tajan, qui demandaient sa condamnation pour des propos, considérés comme diffamatoires à leur égard, tenus lors de l'émission « Droit de réponse » du 20 avril 1985.

Malgré les relations *« très amicales »* que l'écrivain a déclaré entretenir avec Me Tajan, le commissaire-priseur a saisi la justice après avoir entendu M. Peyrefitte commenter son livre *Tableaux de chasse*, en dénonçant les faux dans l'art, *« scandale de notre temps »*, dont on nous parle à peine *« parce qu'il y a une véritable mafia »*. L'écrivain avait évoqué *« le plus grand commissaire-priseur français en train de vendre à Tokyo, une importante collection de tableaux »*, en concluant : *« C'est la confirmation de l'histoire Legros, quinze ans après. »*

Après cette référence à une escroquerie célèbre, M. Peyrefitte s'était insurgé contre la vente publique pour 1 million de francs, d'un exemplaire des *Fleurs du mal*, revêtu d'une dédicace de Charles Baudelaire, qu'il considère comme fausse, en ajoutant que ce faux était connu *« par les gens qui savent un peu les choses de l'art »*. Défendu par Me Patrick Gaultier, l'homme de lettres aurait souhaité plaider lui-même sa cause. Mais le président, M. Jean Douvreleur, lui expliqua aimablement que le code de procédure civile ne lui permettait que de brèves observations.

« Quand j'ai dit le plus grand commissaire-priseur de France », je ne pensais pas qu'il allait se reconnaître », a perfidement fait remarquer l'écrivain. Avant d'ajouter aussitôt : *« Ce sont les experts que j'accusais. J'ai parlé comme un auteur. Les propos peuvent déborder, mais l'intention de nuire à Me Tajan ne m'a pas traversé l'esprit. »* Pour prouver sa bonne foi, M. Peyrefitte puisa ses arguments dans ses propres œuvres, en citant de nombreux passages de son livre *l'Enfant de chœur*, comportant des louanges envers son ami, Me Tajan, qui, un jour, l'a même embrassé.

Devant une « plaidoirie » aussi insolite, le président proposa une conciliation. *« Je suis prêt à faire tout ce que M. Tajan voudra. Ce procès est absurde. Je regrette »*. Dubitatif, Me Thierry Vancauwelaert, avocat des commissaires-priseurs, a déclaré : *« Ce qu'il regrette, c'est d'être ici. Il ne comprend pas pourquoi... »* Souriant, M. Peyrefitte rétorqua : *« C'est une de mes forces, la naïveté. »* L'audience se termina donc sur le ton des conversations de salon.

Le conseil de Me Tajan consultera son client, et, si un accord n'intervient pas, le tribunal rendra son jugement le 4 décembre.

M. P.

● *Un jeune homme écroué après l'incendie du Palais des sports de Grenoble.* – Jacques Petitpas, vingt-deux ans, vient d'être inculpé d'incendie volontaire à la suite du sinistre qui a détruit une partie du Palais des sports de Grenoble (*le Monde* du 31 octobre). Il a été placé sous mandat de dépôt à la prison de Varces (Isère).

CHRYSANTHÈMES NORMALISÉS

Pour lutter contre la production et la vente « sauvages » de chrysanthèmes, les professionnels se sont mis d'accord, cette année, pour présenter sur le marché des fleurs *« normalisées »*. Etiquette rouge pour la qualité « extra » (floraison homogène, tiges fermes sans support, absence de parasites) ; étiquette verte pour la première qualité, et étiquette jaune pour le deuxième choix, qui présente cependant les *« conditions minimales de qualité »*.

Pendant la quinzaine qui précède la Toussaint, il se vend en France environ vingt-six millions de pots de chrysanthèmes (vingt-trois millions à grosses têtes, les plus courants, et trois millions à petites têtes, la fleur qui monte). Les prix, cette année, sont stables : environ dix francs la fleur – mais le pot en comporte plusieurs.

La normalisation du chrysanthème, soulignent les professionnels, n'est qu'une garantie de qualité, mais pas de longévité. Tous les chrysanthèmes gèlent par – 1 degré.

LES ANTIRACISTES DIVISÉS

L'éléphant et les fourmis

«L'éléphant et les fourmis», ainsi pourrait s'intituler la mauvaise fable qui se joue, ces jours-ci, sur la scène de l'antiracisme et de la lutte pour l'égalité des droits. Le pachyderme, c'est, bien sûr, SOS-Racisme dont l'irruption, tapageuse mais triomphale, a bouleversé le paysage. Les fourmis, ce sont les associations de jeunes issus de l'immigration, qui, héritières des deux marches réussies en 1983 et 1984, tentent en vain depuis deux ans de construire un mouvement autonome.

La campagne contre les immigrés ne parvient pas à unir les militants de l'antiracisme SOS-Racisme annonce un grand forum à Paris. et les jeunes beurs cherchent à mobiliser les banlieues

Depuis le 19 octobre, tous marchent sur les routes de France, se croisent dans certaines villes, mais s'ignorent. Les origines du conflit remontent à l'émergence de SOS, l'hiver dernier, sur un terrain laissé vacant par des beurs englués dans d'incessants conflits internes. Soutenue par le pouvoir et patronnée par des personnalités du show-business, l'association SOS-Racisme allait peu à peu s'aliéner les beurs qu'elle avait d'abord su séduire.

La belle idée d'un front uni judéo-arabe contre le racisme, incarnée un temps par les *« potes »* s'est brisée sous le double poids de la susceptibilité beur et des maladresses de SOS, plus ouverte aux influences de la communauté juive qu'à celles d'une nébuleuse arabe dispersée. Le divorce fut consommé au soir du 15 juin lorsque des associations beurs refusèrent de s'associer à la Nuit de la Concorde. Les organisateurs de cette manifestation, forts de leur succès, continuaient de ratisser large. Ils poursuivaient une stratégie grand public reposant sur des thèmes généraux : *« droit d'aimer, de s'exprimer, d'affirmer sa dignité »*, tandis que des associations de jeunes Franco-Maghrébins leur reprochaient de sélectionner les causes à défendre en fonction de leur impact médiatique, et de mépriser les initiatives nées dans les banlieues. Victimes d'une série de discriminations (police, justice, école, logement) et déçus par les hésitations de la gauche, ils donnaient un tour plus politique à leur action.

Face à SOS, qui annonçait dès la fin septembre sa décision d'organiser une marche à travers la France, les Franco-Arabes partisans de l'autonomie, pris de vitesse, mobilisaient. Ils mettaient sur pied en toute hâte « leur » marche pour affirmer, dans une quarantaine de villes, leur droit à la préservation d'une identité culturelle, dénoncer les *« crimes racistes et sécuritaires »* et tenter d'organiser une campagne pour l'exercice des droits civiques par les Arabes qui ont la nationalité française.

L'inscription sur les listes électorales

Cette dernière revendication intéresse particulièrement les socialistes. Sur les quelque huit cent mille électeurs potentiels (jeunes de la seconde génération, rapatriés et intellectuels maghrébins établis en France), un dixième seulement exercent leur droit de vote, faute, souvent, d'être inscrit sur les listes électorales. Or une enquête effectuée pour le Centre d'information civique (*le Monde* du 23 octobre) révèle que les non-inscrits se recrutent principalement parmi les sympathisants du gouvernement (37,4 %).

Le ministère de la culture subventionne largement les initiatives de SOS, soutenues par le premier ministre lui-même, avec l'espoir de susciter une grande vague antiraciste dans la jeunesse avant les échéances de mars 1986. D'autres personnalités proches du pouvoir, dont M. Georges Morin, chef de cabinet de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, encouragent, avec des moyens plus modestes, la constitution de « France + », une association regroupant enfants d'immigrés et de harkis, sous la bannière des droits civiques.

C'est « France + » qui donnera le départ, avec de nombreuses associations d'immigrés, de la marche *« pour l'égalité des droits et contre le racisme »*, concurrente de celle de SOS.

Mais les divisions n'ont pas cessé au sein même du mouvement beur. Des marcheurs ont abandonné la route quatre jours après le départ. Ils militent pour le repli communautaire : ils sont « arabes » et non plus « beurs ». Quelques autres se sont ralliés individuellement à l'initiative de SOS. Même entre ceux qui continuent à marcher, l'intrusion des politiques et les résistances des jeunes Arabes à l'inscription sur les listes électorales avivent la tension. Ils parlent d'intoxication, de récupération, jurent qu'ils ne sont *« pas à vendre »* et refusent toute négociation avec SOS-Racisme.

Le pouvoir tente de négocier une convergence des deux marches sur Paris. Peine perdue jusqu'à présent : ni les attaques de M. Le Pen ni celles du *Figaro Magazine* n'ont, semble-t-il, provoqué un choc suffisant pour rapprocher les frères ennemis de l'antiracisme.

SOS Racisme, grand seigneur, a accepté d'avancer du 14 au 7 décembre la date de sa grande manifestation parisienne, point culminant de sa marche, et promet de rééquilibrer la place des associations arabes en son sein.

Dans la foulée, elle se lance dans une opération « Touche pas à la vérité » et réunira le 24 novembre, à La Villette, une brochette d'intellectuels pour riposter à la *« banalisation chiffrée du racisme »*.

Les jeunes Arabes de l'autre marche annoncent qu'ils inaugureront, le 30 novembre à Paris, une stèle à la mémoire des victimes des crimes racistes.

PHILIPPE BERNARD.

APRÈS L'ANNONCE DES TROIS MÉDECINS DE L'HOPITAL LAENNEC

Les spécialistes américains du SIDA sont sceptiques

L'annonce, par trois médecins de l'hôpital Laënnec, d'*« un espoir raisonnable »* dans le traitement du SIDA a, comme on pouvait s'en douter, suscité de nombreuses réactions.

Aux Etats-Unis, les spécialistes du SIDA sont presque unanimes à qualifier l'annonce française de prématurée. Ainsi, selon le docteur Anthony Fauci, directeur de l'Institut national des maladies infectieuses (Bethesda), il faut s'*« assurer que quelque chose marche avant de l'annoncer »*.

Le docteur Fauci a, en outre, estimé que la ciclosporine expérimentée comme traitement du SIDA, par les médecins de Laennec *« peut-être extrêmement dangereuse pour certains individus et, particulièrement, pour les malades du SIDA, qui souffrent déjà d'un déficit immunitaire »*.

Le docteur Edgar Engelman (université de Stanford) a qualifié la déclaration des trois médecins français de *« tout à fait excessive »*, tandis que le docteur Donald Adams (chef adjoint du service SIDA de l'hôpital général de San Francisco) l'a jugée *« choquante »*. Dans ce même hôpital, le standard a été submergé par des milliers d'appels provenant de patients atteints de SIDA et désirant se renseigner sur le traitement français.

Au Canada, le docteur Alastair Clayton, directeur du centre canadien de contrôle des maladies, a estimé qu'*« il est peu probable qu'Ottawa autorise l'utilisation de la ciclosporine pour traiter le SIDA au seul vu des expériences françaises »*. Selon lui, *« des recherches plus poussées sont indispensables d'autant que la ciclosporine a aussi des effets secondaires toxiques »*. Même type de réactions dans les milieux scientifiques suisses, anglais et néerlandais, qui, tous, jugent prématurée l'annonce du groupe de Laennec.

Enfin, la firme pharmaceutique suisse Sandoz, qui fabrique et commercialise la ciclosporine a publié un communiqué dans lequel elle souligne qu' *« on ne doit pas attendre de ce médicament la guérison et moins encore la prévention du SIDA (...). Seules des investigations rigoureusement contrôlées et portant sur une longue période permettront de savoir si l'utilisation de la ciclosporine pour le traitement du SIDA est justifiée. »*

De son côté, Mme Georgina Dufoix persiste et signe. Interrogée mercredi 30 octobre à la sortie du conseil des ministres, elle a justifié son communiqué annonçant la mise au point d'un nouveau traitement du SIDA en déclarant que toute recherche en la matière méritait d'être signalée. *« Je ne vois pas pourquoi on gouvernerait toujours de façon secrète et frileuse »*, a ajouté Mme Dufoix, tout en reconnaissant qu'il ne s'agissait que d'un *« petit espoir »* dans la mesure où ces expérimentations ne concernent que *« peu de cas »* et s'étendent sur un laps de temps réduit. *« Mais cela méritait d'être connu »*, a-t-elle conclu.

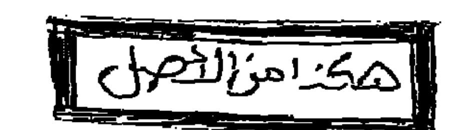
Une méthode discutable

Les commentaires de Mme Dufoix, de même que ceux qu'elle avait exprimés le matin même sur les ondes d'Europe 1, témoignent d'une méconnaissance de la démarche expérimentale et des règles que s'est données la communauté scientifique.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, aucune amélioration clinique obtenue sur un faible nombre de malades avec un faible recul n'a de valeur. *A fortiori*, comme c'est le cas dans l'expérimentation de Laennec, une amélioration biologique obtenue sur un seul cas avec six jours de recul ne peut en aucune manière être exploitée. Seul le caractère reproductible de l'obtention des résultats peut être pris en considération.

Autre problème soulevé par Mme Dufoix : faut-il dire ce qui se passe dans l'ensemble des services hospitaliers pratiquant une activité de recherche et d'expérimentation thérapeutique ? Tout démontre que la transparence n'est pas ici de mise. Les aléas, les tâtonnements de la recherche, des espoirs souvent déçus, la multiplicité des situations et des résultats différents, l'interpénétration du psychologique et du biologique, constituent autant d'éléments qui interdisent qu'on communique au jour le jour les succès et les échecs de la démarche médicale expérimentale.

J.-Y. N. et F.N.



SPORTS

FOOTBALL

APRÈS LE 6-0 CONTRE LE LUXEMBOURG

Français encore un effort...

Le gardien de but du Luxembourg, Jean Van Rijswijck, a arrêté une bonne douzaine de tirs. A s'en donner des ampoules. Mais le jeune électricien d'Esch-sur-Alzette, n'a cependant pas réussi à arrêter la marche de l'Histoire : trois buts de Rocheteau (4e, 29e, 48e), un de Touré (24e), un de Giresse (36e), un de Fernandez (47e sur penalty) ont alourdi le solde très négatif du football luxembourgeois.

Depuis qu'elle participe à des compétitions officielles, la sélection du grand-duché a perdu 86 matches sur 95 disputés, encaissant 350 buts, n'en marquant que 59. Et il ne reste plus beaucoup de témoins de l'unique victoire du Luxembourg sur la France, le 8 février 1914.

Jean Van Rijswijck ne comptait pas trop sur la prime de 2 000 francs promise en cas de nul ou de victoire, mais il espérait que l'Histoire serait assez répétitive pour rapprocher le score de celui réussi à deux reprises cette saison, contre le Yougoslavie (0-1).

L'Histoire en tout cas « bégaie » pour le football français. Comme en 1977 face à la Bulgarie, et en 1981 face aux Pays-Bas (1), les Coqs devront attendre le dernier match, samedi 16 novembre, pour obtenir leur qualification à la phase finale de la Coupe du monde. Grâce au score réalisé contre le Luxembourg, un match nul contre la Yougoslavie pourrait leur suffire, à condition que la RDA ne batte pas la Bulgarie par plus de deux buts d'écart, le même jour à la même heure. Mais avec les Allemands, très motivés face à des Bulgares déjà qualifiés, les comptes d'apothicaire pourraient se transformer en mécomptes. Les Français sont condamnés à la victoire, le 16 novembre, dans un contexte qui rappelle, lui aussi, la situation de 1981.

Le Onze de France traversait alors une période sombre : un victoire pour cinq défaites. Michel Hidalgo se trouvait au centre d'une polémique qui se développait aussi bien au sein du club français que dans le public. A la veille du match décisif contre les Néerlandais, Jean Sadoul, président de la Ligue nationale de football (LNF), avait même cru bon de lancer *« un appel au sens des responsabilités, et à la fierté de tous les joueurs de sélection »*.

En 1985, les défaites concédées à Sofia contre la Bulgarie (2-0), au mois de mai, et surtout à Leipzig en septembre, face à l'Allemagne de l'Est (2-0) ont aussi laissé des traces : des bleus à l'âme d'une équipe brusquement dans tous ses états. Le petit séminaire réuni à la mi-octobre à Lyon a permis de resserer les liens distendus en RDA, et la rencontre contre le Luxembourg devait, selon Henri Michel, redonner aux joueurs leurs *« sensations du match contre l'Uruguay »*.

A part quelques velléités pour durcir le jeu afin d'éviter la déroute, les hommes de Paul Philipp n'ont pas donné une réplique très sud-américaine. Et si, malgré une évidente application a varier leur jeu, les Français n'ont pas renouvelé l'historique 8-0 de 1953, c'est surtout à cause de leurs propres maladresses à l'approche du but. En marquant trois fois dans son jardin, Rocheteau a rempli son contrat. En marquant cinq occasions, Platini s'est, ainsi que le suggérait un groupie gouailleur, *« réservé pour la Yougoslavie »*.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) France - Pays-Bas était en fait l'avant-dernière rencontre des éliminatoires. Mais France-Chypre (France-Luxembourg de l'époque) disputée quinze jours plus tard, était considérée comme une formalité.

CLASSEMENT DU GROUPE 4

1. Bulgarie, 11 points (différence de buts : + 9) ; 2. France, 9 (+ 9) ; 3. RDA, 8 (+ 6) ; 4. Yougoslavie, 8 (+ 1) ; 5. Luxembourg, 0 (– 25).

Restent à jouer : RDA-Bulgarie et France-Bulgarie, le 16 novembre.

L'Union soviétique, qui a battu la Norvège par 1 à 0, mercredi 30 octobre à Moscou, est la seizième équipe qualifiée pour la Coupe du monde 1986 au Mexique.

● *VOLLEY-BALL : confirmation française.* – Comme la veille à Metz, l'équipe de France a une nouvelle fois battu l'Union soviétique par 3 sets à 2 (15-10, 5-15, 12-15, 15-7, 17-15), mercredi 30 octobre à Cannes. Quatre équipes seulement ont battu l'URSS au cours des dix dernières années : la Pologne, la Chine, le Brésil et les Etats-Unis.

● *VOILE : avaries. – Jet Services*, le maxi catamaran de Patrick Morvan a été victime d'une rupture de rod, un cable en acier reliant le mat à la poutre avant, mercredi 30 octobre alors qu'il occupait la première place de la course Monaco-New-York. La victoire devrait se jouer entre *Formule Tag*, le catamaran de Mike Birch et *Ker Cadelac*, le trimaran à foils de François Boucher qui se trouvent à moins de 1 000 milles de l'arrivée.

ÉCHECS

Le Tournoi des candidats

SPRAGGETT CHASSEUR DE TÊTES

Incroyable Spraggett. Lanterne rouge du Tournoi des candidats de Montpellier depuis la 3e ronde à partir de laquelle il aligna, si l'on ose dire, six défaites consécutives, le Canadien s'est réveillé à la 10e ronde en battant une ancienne tête couronnée, Spassky. Mercredi, dans la 13e et antépénultième ronde, il s'est offert, avec les Noirs, le Néerlandais Timman, tête du classement. Ses derniers adversaires, Tal, premier avec Youssoupov, et Vaganian, qui conserve toutes ses chances de terminer dans le peloton de tête, sont prévenus : Spraggett ne chasse que le haut de gamme.

TREIZIÈME RONDE. – Beliavski-Portisch (ajournée) ; Short-Tchernine 0,5-0,5 (38) ; Spassky-Smyslov, 0,5-0,5 (16) ; Kortchnoï-Sokolov (ajournée) ; Ribli-Nogueiras, 1-0 (22) ; Timman-Spraggett, 0-1 (30) ; Vaganian-Seirawan (ajournée) ; Tal-Youssoupov, 0,5-0,5 (18).

CLASSEMENT. – 1. Tal et Youssoupov, 8 ; 3. Timman, 7,5 ; 4. Spassky, 7 ; 5. Portisch, Sokolov, Vaganian (1 ajourn.), Smyslov et Tchernine, 6,5, etc.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4087

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■	■			
III			■				■		
IV									■
V									
VI			■		■			■	
VII				■					
VIII		■				■			
IX									
X	■		■						■
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. On a beau la mettre en boîte, elle reste de bois. – II. On en revient après avoir franchi une passe dangereuse. Terme de barbeau situant parfaitement le milieu de ses activités. – III. Participe passé. Au cœur de toute ville. Article. – IV. Don n'appartenant qu'à Dieu. – V. Travaillent généralement seules, bien qu'on leur donne toujours la main. – VI. Dans la vérité comme dans l'erreur. Divinité. – VII. Parti. On les caresse agréablement quand ils sont doux. – VIII. Allié. Rebelle, il se dresse facilement. – IX. Elle considère la balance comme le symbole de l'injustice. – X. L'envers de l'envers de la feuille. – XI. Pomme croquée bien après le péché originel. Affecte le « canard » boiteux.

VERTICALEMENT

1. Une femme qui, paradoxalement, se charge de vous éteindre. – 2. A les mœurs du faisan, mais n'en a pas l'envergure. Bec ou nez. – 3. Mesure dépassée. Privatif. Pour les Bretons, c'est du gâteau ! – 4. Un tel parti n'est pas sans impliquer un certain revenu. Haute quand elle est pleine. – 5. Cézanne l'a eu pour patron. Lieux de méditation des pêcheurs. – 6. Elle a pour mission d'assurer la charge. « Frappe » en Grande-Bretagne. – 7. Personnel. Un habit qui peut faire le moine. – 8. Telle une duchesse outragée par un maladroit. Champ. – 9. Refaite. Avec lui, il y a de quoi être confondu.

Solution du problème n° 4086

Horizontalement

I. Mont Blanc. – II. Inabritée. – III. Tor. – IV. Taciturne. – V. Idole. – VI. Net. Sebro (Orbes). – VII. Gris. Tu. – VIII. Quart. – IX. Emu. Gaine. – X. Taël. Vœu. – XI. Solen.

Verticalement

1. Mistinguett. – 2. On. Ader. Ma. – 3. Narcotiques. – 4. Tb. Il. Su. Lô. – 5. Brutes. Ag. – 6. Li. Etrave. – 7. Attribution. – 8. Néon. Ne. – 9. Cérémonieux.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 31 octobre :

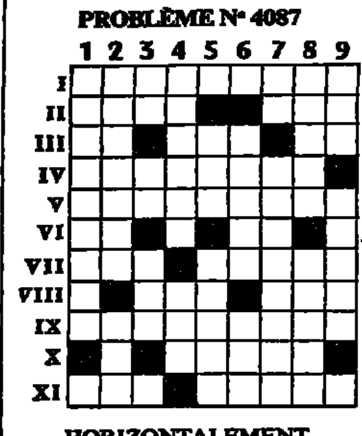
DES ARRÊTÉS

● Relatif aux prêts de consolidation aux éleveurs sinistrés par la sécheresse.

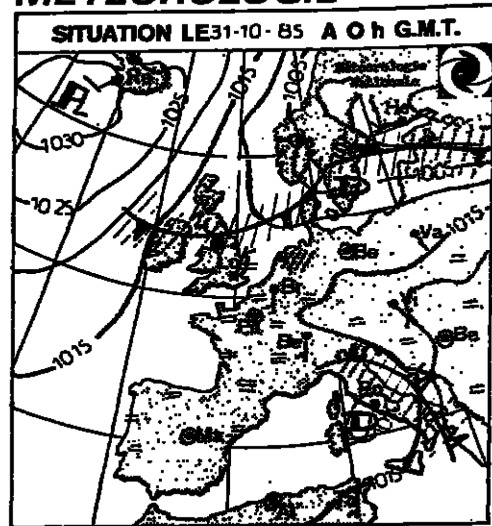
● Fixant la liste des candidats admissibles au concours pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, ouvert par arrêté du 27 septembre 1984 (section droit public).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31-10-85 À 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 01-11-85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 31 octobre à 0 heure et le vendredi 1er novembre à 24 heures.

Situation générale :

La perturbation orageuse du Sud-Est s'élimine lentement vers la Suisse. Des zones nuageuses et humides descendant d'Angleterre à travers la France donneront des pluies éparses.

Vendredi : Début de journée très nuageux sur la majeure partie du pays. Temps humide, brumeux et gris. De petites pluies ou bruines sur les côtes de la Manche, au nord de la Loire et dans le Nord. Températures minimales en légère hausse, repassant nettement au dessus de 0 degrés.

Sur l'Est, des Vosges au Jura et à l'Alsace, persistance du froid avec encore de faibles gelées locales et des bancs de brouillards épais. Attention localement sur les routes au brouillard givrant.

De la Corse à la Provence, à la vallée du Rhône et aux Alpes, de belles éclaircies matinales.

Dans la journée les nuages et petites pluies s'enfoncent vers le Centre pour atteindre le soir les régions allant de l'Alsace au Massif Central et à l'Aquitaine.

Sur la moitié nord-ouest, le temps restera nuageux.

Sur le Sud-Est, nuages et éclaircies se succéderont. Encore une petite menace d'averses orageuses sur la Corse.

Les températures évolueront entre 5 à 6 degrés sur l'Est, 9 à 10 degrés sur l'Ouest, 14 à 16 degrés sur le Sud-Ouest, 18 à 19 degrés sur la Méditerranée et 11 à 12 degrés dans le Centre. Vent modéré en toutes régions.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 30 octobre, le second, le minimum de la nuit du 30 octobre au 31 octobre) : Ajaccio, 22 et 13 degrés ; Biarritz, 15 et 7 ; Bordeaux, 11 et 3 ; Bréhat, 7 et 5 ; Brest, 9 et 5 ; Cannes, 20 et 10 ; Cherbourg, 3 et 1 ; Clermont-Ferrand, 12 et –4 ; Dijon, 7 et –5 ; Dinard, 5 et 4 ; Embrun, 12 et 5 ; Grenoble-St-M.-H., 13 et 6 ; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 5 ; La Rochelle, 10 et 3 ; Lille, 4 et 1 ; Limoges, 7 et 2 ; Lorient, 9 et 4 ; Lyon, 10 et –1 ; Marseille-Marignane, 16 et 11 ; Menton, 20 et 11 ; Nancy, 3 et -4 ; Nantes, 7 et 0 ; Nice 20 et 11 ; Nice-Ville, 20 (maxi.) ; Paris-Montsouris, 3 et 2 ; Paris-Orly, 3 et 2 ; Pau, 16 et 5 ; Perpignan, 17 et 8 ; Rennes, 5 et 4 ; Rouen, 1 et 0 ; Saint-Etienne, 11 et -3 ; Strasbourg, 5 et -4 ; Toulouse, 11 et 3 : Tours, 3 et –1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 12 degrés ; Genève, 10 et 4 ; Lisbonne, 23 et 12 ; Londres, 11 et 6 ; Madrid, 20 et 5 ; Rome, 19 et 15 ; Stockholm, 11 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

(Pas de vente en Ile-de-France)

PROVINCE

Samedi 2 novembre

Avranches, 14 heures, meubles, céramiques, objets d'art, tableaux ; **Clamecy**, 14 h 30, meubles, objets d'art.

Dimanche 3 novembre

Avranches, 14 heures, meubles céramiques, objets d'art, tableaux ; **Granville**, 14 heures, tableaux, meubles, objets d'art, bijoux, armes ; **Honfleur**, 14 heures, vins, alcools ; **Pamiers**, 14 heures, meubles, objets d'art, argenterie ; **Pont-Audemer**, 14 h 30, cartes postales, timbres, monnaie ; **Semur-en-Auxois**, 14 heures, tableaux, meubles, objets d'art, bijoux, armes ; **Tarbes**, 14 h 30, meubles, objets d'art, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Evreux, La Roche-sur-Foron, Le Touquet, Molsheim, Obernai, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Tours, Trouville.

Foires et salons du mois de novembre

Trouville : du 1er au 10 ; **Rosny** : du 4 au 16 ; **Toulouse** : du 7 au 17 ; **Pont-Saint-Esprit** : du 8 au 11 ; **La Couture** : du 9 au 11 ; **La Ferté-Allais** : du 9 au 11 ; **Chalamont** : le 11 ; **Cahors** : le 11 ; **Château-Thierry** : du 15 au 17 ; **Valenciennes** : du 15 au 18 ; **Metz** : du 22 au 25 ; **Vourey** : du 22 au 25 ; **Boos** : le 24 (salon de la carte et du vieux papier de collection) ; **Estissac** : le 24 ; **Meaux** : le 24 ; **Clermont-Ferrand** : du 27 au 1er décembre ; **Crémieu** : du 29 au 2 décembre ; **Béziers** : du 29 au 2 décembre.

EN BREF

BIENFAISANCE

VENTE AUX ENCHÈRES. – L'Institut Curie organise le 20 novembre dans les salons de l'Hôtel George-V à Paris une vente aux enchères de vins de prestige. Les fonds ainsi recueillis serviront à la construction d'un nouveau centre de recherche et de soins. Les amateurs pourront acquérir les plus célèbres crus des vignobles français : châteaux de Petrus, Mouton-Rothschild, Lafite, Margaux, Cheval blanc, Haut-Brion, Yquem, etc. Renseignements : (1) 43-29-12-42.

CÉRÉMONIES

FILS DES TUÉS. – Conformément au vœu exprimé par la Fédération nationale des fils des morts pour la France, « Les fils des tués », le secrétariat aux anciens combattants et victimes de guerre a décidé que le samedi 2 novembre, serait une journée nationale d'hommage aux morts pour la France et à leurs familles, placée sous le haut patronage de M. François Mitterrand, président de la République. A Paris et en province, des cérémonies et manifestations commémoreront le souvenir des victimes des divers conflits.

★ **Renseignements « Les fils des tués » 25, rue Lavoisier 75008 Paris, tél. 42-65-35-83.**

EXPOSITIONS

PIERRES ET PLANTES. – Le groupe minéralogique et paléontologique de la maison des jeunes et de la culture de Cernay présente les 2 et 3 novembre sa huitième Bourse-exposition internationale de minéraux et de fossiles. Les visiteurs pourront admirer des milliers de minéraux, des fossiles vieux de quelques millions d'années, une grande variété de pierres précieuses taillées, des coquillages provenant de toutes les mers du monde, et aussi des centaines de plantes qu'ils pourront acquérir.

★ **Maisons de jeunes et de la culture 16a Faubourg de Colmar, 68700 Cernay. De 9 heures à 19 heures sans interruption le samedi de 9 heures à 18 heures le dimanche. Prix d'entrée : 10 F.**

GUIDE

MILLE GUIDES EN UN. – Près de mille brochures et dépliants sont répertoriés dans le *« Guide des guides 85 »* que vient de publier la Documentation française. Quel que soit son problème (bruit, retraite, charges locatives, etc.), l'usager, en consultant l'index détaillé par mots-clés saura très rapidement quelss ont les documents existants sur le sujet et comment se les procurer. Il y a également une liste des ministères, secrétariats d'Etat ou organismes.

★ **Documentation française, 29-31 quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07, tél. : (1) 261-50-10. Prix : 38 F.**

STAGES

PROFESSION REPORTER. – Les jeunes qui rêvent de journalisme peuvent désormais apprendre le métier de reporter en effectuant un stage à l'école de reportage des Amandiers, nouvellement créée. Des essais de tournage, effectués sous la direction de réalisateurs professionnels et sur des sujets touchant Paris et la région parisienne leur permettront d'acquérir la maîtrise des techniques utilisées par les chaînes de télévision (publiques ou privées). Si la Ville de Paris assure le financement de l'équipement un grand nombre d'institutions publiques ont décidé de s'associer au projet en accordant des bourses aux apprentis reporters (la direction régionale de la jeunesse et des sports, le nouvel institut de formation aux métiers du cinéma, la région Ile-de-France et la direction régionale des affaires culturelles, entre autres).

★ **Renseignements et inscriptions : Ecole de reportage, Amandiers de Paris, 110, rue des Amandiers de Paris, 75010 Paris, tél. : (1) 43-66-42-17.**

VIE QUOTIDIENNE

RETOUR DE CLÉS

Les clés égarées peuvent dorénavant être jetées telles quelles dans une boîte aux lettres PTT (arrêté ministériel du 28 novembre 1984) à condition toutefois d'être accrochées à un porte-clés portant le nom et le numéro de la boîte postale de l'entreprise chargée de les restituer à leur propriétaire après identification grâce à un code secret. La société Marquage anti-vol, avec l'agrément des PTT, a créé le Rapporte-clés.

Porte-clés en métal doté d'une fermeture de sécurité, volontairement sobre pour ne pas tenter les collectionneurs. D'un côté, il comporte l'invitation à jeter le trousseau dans une boîte et le numéro de la boîte postale du Rapporte-clés, de l'autre le code d'identification du propriétaire. Fichier des abonnés et code chiffré correspondant sont déposés dans un coffre au siège d'une grande banque et ne sont accessibles qu'au responsable chargé d'identifier les propriétaires. Aucune administration n'y a accès. En outre, il a fait l'objet d'une déclaration à la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) garante de tout usage abusif.

★ **Rapporte-clés, 156, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. Tél. : (1) 42-02-65-65. 165 F les trois (abonnement compris).**

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	1	100
	481	600
	2 771	2 100
	103 071	4 000 100
2	12	200
	72	200
	012	700
	652	500
	682	500
3	043	500
	353	800
	2 163	2 000
	2 943	2 000
	8 953	2 000
	57 833	10 000
4	254	500
	354	1 000
	414	500
	614	500
	1 194	2 000
	1 694	2 000
5	25	200
	295	500
	535	500

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
5	20 215	10 000
	33 195	10 000
6	376	500
	416	500
	696	500
	896	500
	0 236	2 000
	39 696	10 500
	98 716	10 000
	130 606	1 000 000
7	7	100
	17	300
	857	600
	35 527	10 100
8	58	200
	978	500
	19 448	10 000
	88 528	10 000
9	8 879	2 000
	00 519	10 000
0	520	500
	1 190	2 000
	2 070	2 000
	53 510	10 000

LOTO N° 44 TIRAGE DU MERCREDI 30 OCTOBRE 1985

2 4 18 32 38 42 — 37 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 6 NOVEMBRE ET DU SAMEDI 9 NOVEMBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

85e **TRANCHE DE FRANÇOIS MAURIAC** 90e

TIRAGE DU MERCREDI 30 OCTOBRE 1985

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O du 28/08/85)

Le numéro **655578** gagne 4 000 000,00 F

les numéros approchants à la centaine de mille : 055578, 155578, 255578, 355578, 455578, 555578, 755578, 855578 gagnent 50 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
605578	650578	655078	655508	655570	10 000,00 F
615578	651578	655178	655518	655571	
625578	652578	655278	655528	655572	
635578	653578	655378	655538	655573	
645578	654578	655478	655548	655574	
665578	656578	655678	655558	655575	
675578	657578	655778	655568	655576	
685578	658578	655878	655588	655577	
695578	659578	655978	655598	655579	

Tous les billets se terminant par	gagnent
5578	5 000,00 F
578	1 000,00 F
78	200,00 F
8	100,00 F

85e **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 30 OCTOBRE 1985 91e



Le Monde
DES LIVRES

A travers les miroirs

Deux livres de Pascal Bonafoux – Annonce classée _et_ Rembrandt – _pour comprendre les mystères de l'autoportrait._

ROMAN par lettres, autoportrait : Pascal Bonafoux aime les genres classiques. C'est sa manière à lui d'affirmer ce qu'il doit au passé, et la magnifique liberté qu'offrent les contraintes à l'imagination et à la création dès lors qu'elles servent à éliminer l'accessoire, l'anecdotique et le subsidiaire pour polariser la lumière sur l'essentiel : chez Rembrandt, le regard ; dans *Annonce classée*, la vérité. Ce qui est, somme toute, la même chose.

Annonce classée : le succès qu'obtiennent depuis quelques années les annonces « Rencontres » publiées par quelques journaux était une marque trop visible de l'évolution de nos sociétés – en même temps qu'un clin d'œil au romanesque trop appuyé – pour que des écrivains ne sautent pas sur l'aubaine. Ce n'est pas tous les jours qu'on *invente une machine* à exhiber son moi à la recherche d'un toi, en six lignes.

Les annonces matrimoniales du *Chasseur français* se cantonnaient généralement dans l'énumération d'un patrimoine. On *avait* un âge, une profession, un état, des biens, des espérances, éventuellement un physique qu'on proposait en contrat au mariage. Ledit mariage ne constituant plus une valeur-refuge, il ne suffit plus d'étaler ses propriétés, il faut lâcher un morceau de ce que l'on *est. Chaque annonce est ainsi le début d'un roman.*

Mais la matière romanesque est aussi, dans ce domaine, trop riche, trop évidente, trop offerte, pour que la plupart des livres construits à partir de ce canevas ne s'effilochent pas dans les clichés du réalisme. C'est tellement la vie, que *ça fait* des romans d'un profond ennui.

Le jeu de la lucidité

Pascal Bonafoux a senti le danger. En greffant cette convention de l'intrigue – les malentendus de l'autoportrait par petites annonces – sur une autre convention, de forme cette fois, le roman par lettres ouvertement inspiré par *les Liaisons dangereuses*, il s'est fixé un cadre suffisamment rigide pour éviter les dérapages sociologiques, les dérives descriptives, les scènes-morceaux de bravoure et les dialogues obligés.

Ne restent dans l'épure que quatre personnages placés suivant plusieurs axes de symétrie : deux qui rencontrent et qui vont s'aimer, Jérôme et Edith ; deux autres éloignés du champ de l'action, Antoine et Laurent. Jérôme et Edith bougent, se cherchent, se refusent, se repoussent, se donnent de la souffrance et du bonheur, mentent et se mentent jusqu'à découvrir leur vérité.



« Ce n'est pas un hasard si Rembrandt a consacré des centaines de gravures à traquer son visage... »

En arrière-plan, dans une sorte de trouble passionnel, Antoine, l'ami de Jérôme, et Laurent, le frère d'Edith, vivent dans l'aigreur ou dans la générosité cet amour des deux autres qui est aussi la condamnation du désir interdit qu'ils ressentent, l'un pour *Jérôme, l'autre pour Edith*. Entre ces personnages, à travers ces proximités et ces distances, tout un jeu cruel de miroirs, de *lumières biaisées*, de *provocations* désespérées. Le jeu de la lucidité auquel disent se livrer tous les personnages ne fait que les rendre de plus en plus opaques à eux-mêmes, alors qu'au contraire les prétendus aveuglements de l'amour les révèlent à leur vérité.

Pascal Bonafoux choisit délibérément de cette manière de prendre à contre-pied le mouvement des *Liaisons dangereuses*. A la fin de celles-ci, on s'en souvient, Valmont meurt dans son duel contre Danceny et la Merteuil perd son *visage, mangé par la petite vérole*. Ici, il y a bien un mort, par le cancer, et un vérolé, par les aléas de la vie coloniale, mais les deux *innocents*, les deux victimes, se découvrent précisément dans le piège qui devait les perdre. Il y a des leurres, des illusions, des mensonges qui permettent d'accéder à la vérité.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 16.)

★ **ANNONCE CLASSÉE, de Pascal Bonafoux, Denoël, 200 p., 80 F.**

★ **REMBRANDT, AUTOPORTRAIT. Skira. 164 p., 69 reproductions en couleurs, 49 en noir et blanc. 500 F.**

Fils de Maurice

***Héritier d'un nom trop lourd à porter, Paul Thorez essaie de faire entendre sa propre vérité dans* Une voix presque mienne.**

IL était une fois une famille que tout le monde respectait et aimait : Maurice, le père, Jeannette, la mère, les trois fils, Jean, Paul et Pierre, René, le chauffeur, Baptistin, le jardinier, Nini, la bonne, Georges (Cogniot), le précepteur de grec et de latin, Dick et Médor, le braque et le berger allemand. Une famille modèle. Des enfants *modèles dans un monde digne de* la comtesse de Ségur.

Chaque année, la famille partait en vacances... à six jours de train, sur la mer Noire, à côté de chez les Khrouchtchev ou dans un de ces camps de vacances de Crimée haut de gamme dont il est question dans *les Enfants modèles*, précédent livre de Paul (1). Une vie de rêve, une *voie toute droite, s'ouvraient* devant le fils de Maurice que ses copains surnommaient *« le petit-fils du peuple »*. Une existence d'aristocrate aussi, parmi les gens de sa classe et de son rang, qui tous avaient des noms connus : Picasso, Togliatti, Aragon, Elsa Triolet *(« la double conjonction Louis-Elsa et Maurice-Jeannette brillait au firmament de la grande espérance »)* Un *« petit prince »* des temps modernes, adulé par les foules, puisque son nom seul était synonyme d'espérance, ainsi que le chantaient alors les militants :

« Maurice parle et c'est la France
Qui se dessine dans sa voix
L'étoile claire de Staline
Ouvre la route au monde entier
La route mène au socialisme
Maurice marche le premier. » (2)

La vie d'un aristocrate

En écrivant *Une voix presque mienne*, Paul Thorez a eu d'autres buts que de raconter la vie d'un aristocrate dans le parti des prolétaires, et la nostalgie d'une enfance merveilleuse, quand, plein d'enthousiasme révolutionnaire, il avait la conviction d'être du bon côté de l'histoire. *« Je sortais à peine de l'âge des culottes courtes lorsque l'Olympe s'est effondré »*, écrit le fils de Maurice. A quarante-cinq ans, ce grand garçon aux cheveux ras et à l'allure juvénile, qui ressemble à son père, tente de faire entendre sa propre voix : *« Une voix presque mienne, par trop de silence tentée »*, comme il l'écrit en épigraphe, citant Rainer Maria Rilke.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 16.)

★ **UNE VOIX PRESQUE MIENNE, de Paul Thorez. Lieu commun, 178 p., 79 F.**

(1) *Les Enfants modèles*, de Paul Thorez. Lieu commun, 1982. Folio, 1984. Voir le Monde des livres du 24 novembre 1982.

(2) A écouter dans le disque *Chants staliniens de France*, par quelques-uns qui les chantaient dans les années 50. Expression spontanée, 1977, ES49B.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Biographie de Céline, de François Gibault ; *Poétique de Céline*, de Henri Godard

Bien que... ou parce que ?

SI fort que les choses de la vie pèsent sur les œuvres, l'histoire d'un écrivain, c'est d'abord celle de ses écrits. On attendait une *biographie* exhaustive de Céline : la voici. Il n'y manque pas un post-scriptum de l'amoureux, pas un rapport de l'hygiéniste, pas un codicille du chicaneur. Comme cet ouvrage de référence est agrémenté de dates, de photos et de fac-similés, c'est tout l'homme qui ressuscite sous nos yeux, au milieu de ses chers bouts de papier. Une aide à la lecture profane autant qu'un instrument pour les chercheurs !

Reste qu'une biographie étoffée s'imposait. Celle qui a commencé à paraître en 1977 n'est pas signée d'un historien de formation *mais d'un avocat de* Lucette Destouches, François Gibault, dont c'est la seule œuvre publiée. Le troisième et dernier tome est sorti en 1981, avant le présent volume, consacré aux années 1932-1944. Quelle qu'en soit la cause, cette inversion conforte *l'impression que les céliniens, comme* Céline lui-même, sont embarrassés par les délires de la période, et attendent du temps quelque amnistie.

FRANÇOIS GIBAULT ne peut s'empêcher de plaider. Toutes les occasions lui sont bonnes de rappeler que Céline n'a fait qu'enchérir sur un antisémitisme largement répandu dans son milieu de petits artisans, et toléré, sinon bien vu, chez les écrivains des années 30.

En bon avocat, il minimise l'information sur les persécutions nazies, connues de première main dès *1936, les faits de collaboration*, la fuite à Sigmaringen. Dans son élan, il évoque la *désertion* de Thorez en 1940, comme si un forfait en atténuait *un autre... Sans doute* faudra-t-il qu'un professionnel passe au crible les inédits dont son engagement manifeste lui a valu la primeur.

Mais les documents sont là : journaux de Drieu et du lieutenant allemand préposé à la censure, archives privées de Lucette, lettres inconnues, à Paraz notamment. Et, dans l'ensemble, François Gibault prend en charge l'indéniable, l'indéfendable, phobie logée au cœur de l'œuvre, de l'écriture même de Céline.

Céline prend très mal l'échec du *Voyage* au Goncourt, échu à Mazeline par six voix contre trois. *« Sauf la guerre »*, il ne connaît rien d'*« aussi horriblement désagréable »*. De hargne, il écrase le grelot d'argent qui ornait son berceau. Il est vrai qu'on lui avait promis le prix. Descaves avait milité. En son honneur, Daudet avait changé de patriotisme : *« La patrie, je lui dis merde, quand il s'agit de littérature ! »*

Aux yeux de Céline, ce n'est pas de littérature qu'il s'agit. Il laisse à Hugo et à Goethe les *« sommets du grand patati »*. Il n'a fait qu'inventer un *« petit truc » ;* quelque chose comme *« un bouton de col »*, écrit-il à Cillie Pam, sa maîtresse autrichienne désignée par N... dans les lettres des *Cahiers n° 5*. Au passage, retenons que Cillie est juive. Son mari sera déporté en 1936 à Dachau, où il mourra en 1939. *« Vilaine nouvelle »*, écrira Céline, ajoutant, à propos du procès intenté à *l'Ecole des cadavres : « Vous voyez que les juifs, aussi, persécutant... »* Cela pour attester que les persécutions nazies, dès avant la guerre, lui étaient pour le moins connues.

« *NOUS sommes littéralement envahis* » par les juifs, qui *« nous poussent ouvertement à la guerre »*, écrira-t-il encore. Outre l'éducation et les préjugés ambiants, les pamphlets trouvent leur origine dans la double obsession du biologiste mystique et de l'ancien combattant de défendre la « *race* » et la paix contre une conspiration omniprésente.

(Lire la suite page 14.)

En page 15, une lettre inédite de Céline à Tixier-Vignancour

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

HISTOIRE

Au pays de « La mémoire courte »

Le 17 octobre 1961, le FLN organisait, à Paris, une manifestation pacifique de protestation contre les mesures de couvre-feu imposées à la population d'origine maghrébine de la région parisienne par la circulaire, datée du 3 octobre, du préfet de police Maurice Papon. Trente mille manifestants, selon le gouvernement, quatre-vingt mille, selon les organisateurs, feront face à sept mille policiers renforcés par deux compagnies de CRS et trois escadrons de gendarmes mobiles. La presse, pour une fois presque unanime, dénoncera les violences des forces de l'ordre.

Les chiffres officiels publiés le lendemain des événements feront état de onze mille cinq cent trente-huit arrestations, de deux morts et soixante-quatre blessés chez les Algériens, de treize blessés parmi les forces de l'ordre et d'un mort parmi les passants métropolitains. Ces statistiques seront vite contestées dans la presse, et le FLN avancera, lui, le chiffre de quatre cents disparus.

Le 30 octobre, à l'Assemblée nationale, M. Eugène Claudius-Petit interpellera durement le ministre de l'Intérieur Roger Frey : *« (...) Avez-vous compris, devant les résultats, que la décision du préfet de police plaçait inéluctablement — et c'est ici qu'est le problème et non pas ailleurs — l'ensemble de la police sur un plan de lutte raciste ? »*

Quant à la commission d'enquête parlementaire réclamée par M. Geston Defferre, alors sénateur, elle ne put accomplir sa mission car celle-ci était juridiquement incompatible avec la soixantaine d'informations judiciaires ouvertes par le parquet, une par cadavre d'Algérien repêché dans la Seine ou découvert dans les fourrés des bois de la région parisienne.

Bien évidemment aucune des procédures n'aboutira. Près de vingt-cinq ans après les événements, Michel Lévine essaie, dans *les Ratonnades d'octobre, un meurtre collectif à Paris en 1961,* non pas de traquer une impossible vérité mais d'exposer des faits historiques. Mais est-ce seulement envisageable au pays « de la mémoire courte » ? — P. Dra.

★ LES RATONNADES D'OCTOBRE, UN MEURTRE COLLECTIF A PARIS EN 1961, de Michel Lévine, Ramsay, 309 p., 92 F.

ROMANS

Eric Deschodt au galop

Quand on pense aux erreurs de Napoléon III, c'est principalement à Sedan que l'on se réfère, à l'humiliante défaite et aux abominations de la Commune qui suivirent. On oublie l'expédition du Mexique (1862-1867), le soutien promis à l'archiduc Maximilien, qui n'accepta la couronne qu'à ce prix, puis le lâchage de la France — l'Espagne et l'Angleterre depuis longtemps retirées du jeu — quand il fut avéré que les Etats-Unis n'accepteraient plus l'ingérence européenne sur le continent et que le pays, derrière Juarez, était majoritairement républicain.

De cette infamie, le couple Badinguet-Eugénie porte la responsabilité, sans compter les héroïsmes vains pour des morts inutiles, loin d'une patrie qui s'amuse sur des airs d'Offenbach. L'art d'Eric Deschodt, dans ce roman qui va bon train, consiste à nous transporter sans heurts d'un horizon à l'autre, reconstituant ainsi l'atmosphère étrange où évolue un corps expéditionnaire voué aux harassantes marches et contremarches inexplicables, tandis que de ce côté-ci de l'océan, on se berce d'illusions.

Pas de héros privilégié, mais une dizaine de personnages, montrés dans de courtes séquences, qui vivent directement l'aventure ou la suivent à travers un être cher, construction cinématographique où le metteur en scène, bien dissimulé derrière une documentation imbattable, incline les choses vers la pente que l'histoire leur a imposée à jamais. De temps à autre, il surgit pour une brève intervention ironique, meneur de jeu qui sait la fin et qu'un tel gâchis exaspère.

Sur ce livre, qui pourrait être tragique, souffle un air de jeunesse étonnant. L'auteur, en pleine possession de ses moyens, passe de la gravité au sourire avec la prestesse même de la vie. La justesse du ton est la même dans les propos et les sentiments, qu'il s'agisse d'un jeune officier en campagne, de sa mère, dame d'honneur d'Eugénie, de Bazaine « en situation », d'un financier occupé à faire de l'argent, de Maximilien dépassé par son rôle, de Charlotte, l'impératrice désaxée, de Marie des Anges, la belle Mexicaine ou d'Alcide Bansart, le sous-off en qui le sens de l'honneur et le dévouement priment tout.

L'imagination du lecteur galope au rythme de ces pages qui, l'air de rien, lui offrent, en supplément du divertissement, une sûre leçon d'histoire. — G. G.-A.

★ EUGÉNIE LES LARMES AUX YEUX, d'Éric Deschodt, Lattès, 318 p., 89 F.

Quatre côtés pour un triangle

Un homme et deux femmes. L'une abandonnée pour l'autre, qui le sera à son tour. La première, une passionnée faite pour l'amour fou ; la seconde, une *« harmonieuse conjugaison de la mère-amante-infirmière »*. Au centre, lui, dans l'absolu qui s'étiole avec le temps. Rien de nouveau donc si ce n'est l'art, la manière et le quatrième côté de cette histoire triangulaire.

L'art, c'est la plume de Guy Lagorce, qui n'a jamais été aussi ferme et resserrée ; toujours habile au dialogue — cette fois sans les quelques longueurs relevées dans *Le Train du soir* (*le Monde* du 16 décembre 1983), — il développe quatre portraits en réglant au mieux les éclairages, servis par un style sans fioritures.

La manière, c'est une certaine subtilité à faire du vieux thème une histoire à facettes. Entre Claire l'amour fou et Cécile l'amour raisonnable, les évolutions de Jean, constituent le cheminement bien analysé d'une vie de quinquagénaire balancé entre une renaissance par l'amour et un abandon au poids des années.

Le quatrième côté, c'est la grande trouvaille du romancier. Entre les trois adultes aux prises avec les éternels problèmes de la passion, il y a, qui brise la géométrie traditionnelle, l'enfant. Antoine, le plus jeune des fils de Jean, est en effet le lien qui maintient ce père aux réactions parfois enfantines dans la réalité.

Deus ex machina inattendu par qui l'équilibre un instant rompu sera rétabli, l'amour que l'adolescent porte à Claire conduira l'homme — le père — à un dénouement qu'il serait dommage de révéler ici. Ce chassé-croisé enfant-adultes, Guy Lagorce le règle comme un ballet où les figures, bien que classiques, surprennent. D'une histoire de tous les jours, il a cerné ces moments privilégiés où des vies se cherchent et se trouvent en découvrant que *« tout est bien qui ne finit pas. »*

P.-R. L.

★ RUE DES VICTOIRES, de Guy Lagorce, Grasset, 257 p., 75 F.

« Elle voulait voir la mer... »

CERTAINS romans nous touchent parfois sans que l'on puisse à leur propos évoquer le coup de génie qui ferait basculer notre littérature sous des horizons nouveaux. Ce sont des livres rares, tels *le Pain des rêves* de Louis Guilloux ou *Jour de congé* d'Inès Cagnati. Rares, parce qu'ils portent en eux une émotion de la vie.

Le premier roman d'Ada, intitulé *Elle voulait voir la mer...,* appartient sans conteste à ce genre qui privilégie la simplicité, le dépouillement. L'histoire, que l'on devine largement autobiographique, est celle d'une jeune émigrée italienne dont les parents sont venus s'installer en France au début des années 50. Le père est maçon. Le rêve qu'il nourrit pour les siens, c'est de leur construire une maison. Ada, elle, entretient d'autres espoirs. Mai 68 lui ouvre les yeux. Elle est jeune, elle est amoureuse (d'un ouvrier), elle croit que le monde peut changer. Les désillusions viendront plus tard, et avec elles le sentiment d'avoir été trompée, flouée.

Ada ne donne cependant aucune leçon. Pêle-mêle, elle livre sa vision de la vie, ses expériences, ses désirs. Rien de plus. Sa force, c'est sa naïveté, sa croyance inébranlable en la vie. Des milliers de femmes pourraient se reconnaître en elle pour qui l'avenir demeure un refuge inespéré, un coin de ciel bleu dans la grisaille du quotidien. Oui, tout cela est banal, Ada nous en convainc parfaitement.

Mais son écriture dit autre chose. Entre les mots, au détour des phrases s'élève une voix cassée par la nostalgie, le mal de vivre, la disparition des êtres chers. Elle raconte la vie et toutes ses vacheries, la vie et ses clins d'œil. On aimerait pleurer en lisant Ada, tant les larmes consolent parfois d'avoir les pieds sur terre. La simplicité de son récit lui donne sa grandeur, son relief.

BERNARD GENIES.

★ ELLE VOULAIT VOIR LA MER..., d'Ada., Ed. Maurice Nadeau, 178 p. 57 F.

POÉSIE

Les énigmes de Michel Camus

La Nuit au soleil, le dernier recueil de Michel Camus, compte autant de dédicataires que de poèmes. Raymond Abellio, Maurice Blanchot, E. M. Cioran, mais aussi des écrivains disparus — Jean Carteret et Raphaële George — qui furent les amis de l'auteur, se voient donc dédier des textes dans lesquels la vie et la mort entretiennent un commerce chaleureux.

« Le soleil de la mort éclaire du tout au tout les ténèbres de la naissance », écrit Michel Camus, qui transforme ses désespoirs en interrogations et ses peines en énigmes. Ce poète ne prend rien au sérieux ; sauf l'amour, peut-être... Quant aux hommes, il les fréquente de loin en loin et prend poliment de leurs nouvelles lorsqu'il lui semble que la terre devient de plus en plus irrespirable. Mais Michel Camus se garde bien de confondre l'amour des catastrophes avec les catastrophes de l'amour et il lui suffit de relire des livres de son ami Marcel Moreau qui, dit-il, *« mourra, comme Sade, tout au fond de l'écrit »*, pour retrouver l'impatience de vivre.

« Qui est assez voyant pour se voir soi-même infiniment aveugle », murmure ce poète qui s'est si bien accommodé de son corps qu'il l'a peuplé de visage imaginaires.

P. Dra.

★ LA NUIT AU SOLEIL, de Michel Camus, collection « Terre de poésie », éditions Lettres vives (distribution : Distique), 61 p., 55 F.

Ont collaboré à ces pages : Bertrand Audusse, Thomas Ferenczi, Frédéric Fritscher, Ginette Guitard-Auviste, Pierre-Robert Leclercq, Michel Rybalka.

Les manuscrits de Sartre à la Bibliothèque nationale

La Bibliothèque nationale vient d'acquérir, par achat et donation, le très important fonds de manuscrits de Sartre appartenant jusqu'à présent à Mme Michelle Vian. Ce fonds comprend *notamment* : le manuscrit principal des *Mots,* le manuscrit du *Saint Genet* (qui inclut la violente lettre que Genet adressa à Sartre après lecture de l'ouvrage, ainsi que six lettres enthousiastes de Cocteau), la lettre à Albert Camus de 1952, les essais sur Kierkegaard, Wols et Gorz, la lettre de refus du prix Nobel. A cela s'ajoutent des manuscrits de plusieurs pièces de théâtre et la plupart des textes politiques des années 50. Parmi les manuscrits plus récents, on notera 2 400 feuillets de *l'Idiot de la famille,* l'essai *Le socialisme qui venait du froid* et la lettre envoyée au général de Gaulle en 1967. Enfin, Mme Vian a fait don, sous réserve de communication, d'une partie de la correspondance que Sartre lui a adressée (cent cinquante lettres autographes).

Grâce aux efforts de M. Roger Pierrot et de Mme Mauricette Berne, se constitue ainsi à la Bibliothèque nationale, patiemment mais somme toute assez rapidement, un ensemble de manuscrits sartriens d'une richesse et d'une ampleur telles qu'il pourra donner lieu, dans les temps à venir non seulement à des études précises, mais aussi à une exposition comparable à celle, passionnante et novatrice, sur Victor Hugo au Petit Palais. — M. R.

La Foire du livre d'Alger : utilité d'abord...

Qui a visité les pavillons réservés à la vente à la Foire internationale du livre d'Alger (FILA) pense obligatoirement au métro parisien à 6 heures du soir. Les stands les plus courus étaient ceux qui regorgeaient d'ouvrages à caractère scientifique et technique ou de référence (dictionnaires, encyclopédies). Jeudi 24 octobre, à la veille de la clôture, il n'en restait plus beaucoup. Et tant pis pour les amateurs de littérature ! Il n'y avait pas ou peu de romans. Cette année, la FILA faisait dans l'utile...

La Commission nationale du livre créée en 1984 et qui fonctionne sous l'égide du ministère de la culture et du tourisme a décidé en 1985 que l'importation du livre ne serait plus subventionnée. Les éditeurs qui exportent vers l'Algérie sont désormais soumis à un régime strict : ils doivent consentir un rabais de 55 % de leur prix de vente et assumer les frais de port. Beaucoup ont accepté. D'autres ont refusé. C'est le cas notamment de Gallimard, de Hachette, du Seuil, qui ne sont présents à la FILA qu'à travers l'Office de promotion de l'édition française (OPEF). Ils exposent, mais ne vendent pas. La commission est également devenue le seul interlocuteur en matière de livres : les organismes qui passaient directement commande à l'étranger le font maintenant par l'intermédiaire de la commission, en fonction de leur autorisation globale d'importation (AGI).

Cette concentration doit permettre à l'Etat de régler le marché, mais la demande est telle que l'offre ne pourra pas suivre avant bien des années. — F. F.

Polars : bon festival mauvaise nouvelle

Le champagne a coulé à flots, le week-end dernier à Reims, pour fêter les lauréats du VIIe Festival du film et du roman policiers. Onze « oscars » — un moulage en réduction du célèbre Ange au sourire de la cathédrale, les yeux recouverts d'un... loup noir ! — étaient en compétition.

Prix de la ville de Reims : Gérard Delteil pour *Votre argent m'intéresse* (Fleuve noir). Mention pour *Au bonheur des ogres* de Daniel Pennac (Série noire).

Grand Prix de littérature policière 1985 (France) : toujours Gérard Delteil, cette fois pour *N'oubliez pas l'artiste* (Fleuve noir), ex-aequo avec Christian Gernigon, auteur de *la Queue du scorpion* (Albin Michel).

Grand Prix de littérature policière 1985 (étranger) : Peter Lovesey, *Trois flics dans un canot* (Fleuve noir).

Trophée 813 du roman : Thierry Jonquet, pour le No 2000 de la Série noire, *la Bête et la Belle*.

Trophée 813 de la nouvelle : Lawrence Block, *Des fois, ça mord* (Série noire). Petit regret personnel : que n'ait pas été récompensé ès qualités, du même auteur, l'admirable *Huit millions de morts en sursis* (Série noire).

Trophée 813 du cinéma : Michel Deville pour *Péril en la demeure*.

Trophée 813 de la télévision : Maurice Frydland pour son feuilleton sur Antenne 2, *le Mystérieux Docteur Cornélius*.

Trophée 813 de la BD : Didier Savard, *les Voleurs d'oreille* (Dargaud).

Trophée 813 de l'essai : Jacques Baudou et Jean-Jacques Scléret pour leur indispensable *le Vrai Visage du Masque* (Futuropolis).

● SCIENCE-FICTION

Du neuf pour la rentrée

L'événement marquant de la rentrée chez les éditeurs de science-fiction, rentrée marquée principalement par le retour des locomotives anglo-saxonnes (Frank Herbert et le nouveau volume de la saga de *Dune* chez Robert Laffont, Gregory Bendord chez Denoël, la réédition du fameux *En terre étrangère,* de Robert Heinlein, chez Presses-Pocket), restera sans doute la publication du premier livre de Jacques Barbéri, *Kosmokrim*.

Jacques Barbéri n'est pas complètement inconnu des lecteurs des science-fiction ; il a publié de nombreuses nouvelles dans les anthologies d'Henry-Luc Planchat, *Dédale* 1 et 2, publiées jadis chez Marabout, ainsi que dans *Fiction* et dans les diverses publications du défunt collectif niçois Les Locataires. La parution de *Kosmokrim,* chez Denoël, vient donc couronner le long et lent travail d'un jeune auteur et, au vu de l'excellence du résultat, on ne peut que s'en réjouir.

Comme beaucoup des écrivains apparus ces dernières années dans la SF française, Jacques Barbéri allie une grande virtuosité d'écriture à la profonde noirceur du propos. Pourtant, il y a dans *Kosmokrim* quelque chose de radicalement neuf, un ton et une « patte » qui sont la marque d'un véritable écrivain. Les dix nouvelles qui composent ce recueil mêlent humour grinçant, recherche littéraire et vision d'un futur baroque avec un rare bonheur ; livre difficile d'abord, certes, mais qui se dévore sitôt franchi le cap des dix premières pages. L'univers de Barbéri se met en place avec intelligence et rapidité, au point que l'enchaînement des idées et des scènes acquiert un caractère vertigineux, digne des meilleurs thrillers. La preuve, s'il en fallait une, que la science-fiction française de ces dernières années est tout à fait capable de trouver de nouveaux moyens de satisfaire les lecteurs sans recourir aux techniques ultra-classiques du roman de l'« âge d'or ». Un auteur qui occupera très certainement une place de premier plan d'ici quelques années... (*Kosmokrim,* de Jacques Barbéri. Denoël, « Présence du futur », 190 p., 30,50 F.)

∴

Jacques Barbéri toujours, avec le no 7 de l'excellente revue *Proxima,* qui consacre quarante de ses pages à une longue interview et à une nouvelle. Le travail poursuivi par ce trimestriel, disponible presque exclusivement sur abonnement, mérite que l'on s'y attarde ; dans cette septième livraison, une longue nouvelle inédite de Philip José Farmer, des textes d'auteurs français à suivre (notamment Guy Grudzien), ainsi que l'habituelle partie critique, toujours digne d'intérêt. Avec la disparition de la totalité des revues mensuelles en France (à l'exception de *Fiction,* dont le format diminue avec la qualité), *Proxima* s'affirme au fil des numéros comme irremplaçable pour les amateurs du genre. (*Proxima,* no 7, 176 p., 33 F. Abonnement un an, quatre numéros, 120 F. Editions Andromède, 67, rue de la Monnaie, 59800 Lille.)

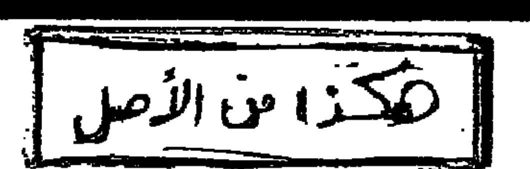
∴

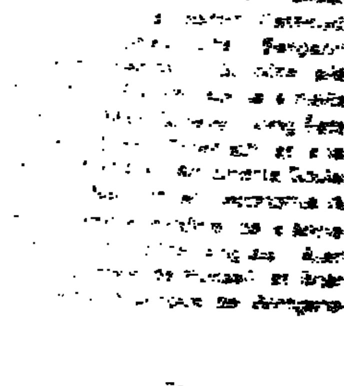
Dans le contexte actuel, plutôt morose, la création d'une collection de science-fiction est un pari risqué ; c'est pourtant ce que viennent de faire les éditions La Découverte en confiant leur nouvelle collection, « Fictions », à Dominique Douay et Jean-Pierre Andrevon pour la partie francophone, et à Patrice Duvic pour la partie anglo-saxonne. Les deux premiers titres parus, *Armaggedon Rag,* de George R. R. Martin, et *Bill, le Héros galactique,* de Harry Harrison, sont un peu décevants, mais les titres suivants devraient ravir les lecteurs, puisqu'il s'agit du superbe *Blood Music,* de Greg Bear, et de l'extraordinaire roman informatique de William Gibson, *Neuromancer,* roman qui a réalisé la prouesse de cumuler cette année les trois principaux prix spécialisés aux Etats-Unis ; nous aurons l'occasion d'en reparler ici. (George R. R. Martin, *Armaggedon Rag,* La Découverte, « Fictions », 420 p., 98 F ; Harry Harrison, *Bill, le Héros galactique,* idem, 202 pages, 65 francs.)

∴

Enfin, chez Robert Laffont, *le Jeu du monde,* dernier roman de Michel Jeury, dont le nom n'est certes pas inconnu des habitués de ces colonnes. On retrouve là tout le charme de l'univers jeuryen, délicieusement complexe, mais le récit tourne cette fois autour du thème, fort actuel, des jeux de rôle et de simulation, appliqué ici à l'échelon mondial. Un régal, comme tous les Jeury parus chez Laffont. (*Le Jeu du monde,* de Michel Jeury. Robert Laffont, 262 p., 80 F)

EMMANUEL JOUANNE.





LA VIE LITTÉRAIRE

• DERNIÈRES LIVRAISONS

LEXIQUE

• Robert Bouvier : *le Parler marseillais*. Depuis que Marseille ne parle plus provençal, elle a « marseillisé » nombre de mots venus de Paris, où elle en a envoyé plusieurs ; l'auteur a recensé le tout et nous le livre avec de savoureuses explications. (Editions Jeanne Laffitte, 169 p., 70 F.)

LITTÉRATURE

• Saint-Simon : *Mémoires*, (1714-1716), tome V avec les *Additions au Journal de Dangeau*. « La Pléiade » poursuit sa publication des Mémoires, dans l'édition établie par Yves Coirault. (Editions Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 724 p., 290 F, jusqu'au 30 nov., ensuite 340 F.)

• Thierry Maulnier : *le Dieu masqué, les Vaches sacrées*, III. En huit cent quarante aphorismes, T. Maulnier, de l'Académie française, applique son scepticisme à divers sujets : la raison, la morale, l'histoire, l'éros... (Editions Gallimard, 337 p., 125 F.)

PHILOSOPHIE

• Henri Maldiney : *Art et existence. « Une esthétique qui dans une œuvre d'art considère d'abord un objet n'accédera jamais à sa présence d'œuvre, jamais non plus à son origine. »* H. Maldiney montre la *« dimension extatique »* de l'art comme de l'existence. L'œuvre elle-même – poésie ou art plastique – est présente *« hors de ce qu'on tient d'ordinaire pour son contenant »*. (Editions Klincksieck, 244 p., 150 F.)

HISTOIRE

• Jean Jaurès : *Histoire socialiste de la Révolution française*. Le quatrième volume de cette édition, revue et annotée par Albert Soboul, porte sur l'Europe. Jaurès analyse l'expansion de la Révolution française, en Allemagne, en Suisse et en Angleterre. (Editions sociales-Messidor, 514 p., 140 F.)

• Abbé J.-A. Dubois : *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*. En 1790, l'abbé Dubois, fuyant les violences révolutionnaires, arrive en Inde. Passionné par le système des castes, il fait une relation précise des coutumes et croyances qu'il peut observer. (Editions A.-M. Métailié, postface d'Alain Daniélou, 406 p., 110 F.)

SCIENCES

• Bernard d'Espagnat : *Une incertaine réalité. L'auteur, directeur du laboratoire de physique* théorique et particules élémentaires à l'université de Paris-XI-Orsay, interroge la dualité entre *réalité indépendante* (ensemble de ce qui est) et *réalité empirique* (ensemble des phénomènes), analysée à partir du principe quantique. (Editions Gauthier-Villars, 310 p., 98 F.)

ART

• Robert Lebel : *Marcel Duchamp*. Amateur d'art et ami des surréalistes, Robert Lebel a réuni dans ce volume l'ensemble de ses écrits sur le créateur du *ready-made* : entretiens, souvenirs, analyses de l'œuvre... Une bibliographie et une chronologie complètent le livre. (Editions Belfond, 266 p., 98 F.)

MUSIQUE

• Béatrice Didier : *la Musique des Lumières*. Dans cet essai, B. Didier étudie la place de la musique dans les préoccupations intellectuelles et littéraires du siècle des Lumières, en particulier chez Diderot et Rousseau. (Editions PUF, 478 p., 180 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

• Robert Littell : *les Sœurs*. – Un tandem étrange au sein de la CIA, dont le métier consiste à fabriquer des complots et qui travaille en étroite *intelligence avec un maître espion* du KGB. (Editions Presses de la Cité ; traduit de l'américain par Martine Decourt et J.-L. Estebe, 298 p., 85 F.)

• Paul Scott : *les Tours du silence*. – Le troisième tome du *Quatuor indien* tandis que l'action *de Gandhi et la guerre contre le Japon marque* la fin de la domination britannique aux Indes. (Editions Sylvie Messinger, traduit de l'anglais par Maud Sissung et Marc Duchamp, 440 p., 89 F.)

• Mika Waltari : *le Serviteur du prophète*. – *Au seizième siècle, alors que règne Soliman* le Magnifique, Mikael, médecin, guerrier, philosophe, favori ou déchu, s'est fait le serviteur du prophète. (Editions Olivier Orban, traduit du finnois par Monique Baile et Jean-Pierre Carosso, 590 p., 95 F.)

Trophée 813 de la traduction : Noël Chassériau pour *Un taxi pour Las Vegas* de Max Schorr (Série noi--).

Trophée 813 de la réédition : les éditions Néo-Oswald pour le travail accompli sur la célèbre série de Jean Ray, *Harry Dickson*.

Un autre prix, Les visiteurs de *l'onde, RFM/Prodecom, a été* décerné à Jean Amila pour l'ensemble de son œuvre.

L'euphorie propre à un festival ne doit pourtant pas masquer des réalités financières, hélas ! difficiles.

Sept ans après sa naissance, la manifestation rémoise ne dispose toujours que d'un budget dérisoire *– moins de 300 000 francs –* qui limite singulièrement les ambitions des organisateurs. Le Festival pourrait être l'occasion d'un vaste rassemblement des amateurs du genre ; *ce n'est encore, avant tout,* qu'un lieu de rencontre entre professionnels – éditeurs, auteurs, critiques. Patrick Siry, le nouveau directeur des éditions Fleuve noir, l'un des *piliers de l'édition policière*, y a annoncé une triste nouvelle : la disparition des collections Engrenage, Engrenage international et Littérature policière. Pour insuffisance de rentabilité, *due* notamment au coût de la traduction des grands auteurs étrangers. Noir, c'est noir... – B. A.

Les philosophes et la guerre de 14

Français ou Allemands, la plupart des philosophes se sont rangés, en 1914, sous la bannière de l'« union sacrée ». Aussi, leurs écrits de ces années-là, plus ou moins assimilés à des textes de propagande, *sont-ils* en général tombés dans l'oubli. Philippe Soulez, responsable d'un colloque sur « les philosophes et la guerre de 14 » organisé récemment *à Paris, a voulu rouvrir les dossiers.*

Avant de formuler des conclusions, *il fallait au préalable* retracer minutieusement l'itinéraire de ces hommes entre 1914 et 1918, ce à quoi se sont employés, entre autres, du côté français, Philippe Soulez (à propos de Bergson, qui fut chargé par Briand de deux missions *auprès de Wilson*), *Olivier Reboul* (à propos d'Alain, un des rares pacifistes « inconditionnels »), Isabelle Starkier (qui a décrit l'attitude des philosophes juifs : Bergson, Durkheim, Benda) ; *du côté allemand*, Kurt Flasch (sur le « militarisme » de Max Scheler), Iring Fetscher (sur Ernst Troeltsch et « les idées de 1914 »), Antoinette Soulez (sur Otto Neurath et l'économie de guerre comme modèle de « socialisme ») ; *du côté anglais,* Alan Ryan (à propos de Russell) et Brian McGuiness (à propos de Wittgenstein) ; du côté italien, Simonetta Marino (sur Gramsci) et Giovanni Ferraro (sur Croce) ; *du côté russe* enfin, Etienne Balibar (qui a montré comment les années 1914-1916 ont été pour Lénine le *« moment philosophique »* de son travail).

S'il est impossible pour le moment de présenter une synthèse d'interventions nombreuses et complexes, deux enseignements peuvent, en première analyse, être tirés. Le premier est que les penseurs de 1914 étaient encore les héritiers de la philosophie des Lumières et qu'ils n'étaient pas préparés à s'interroger sur la question de la guerre, c'est-à-dire de la mort : en ce sens, comme l'a souligné Philippe Soulez, 1914 marque *bien la fin d'une époque*.

Le deuxième enseignement est que l'histoire de la philosophie a été profondément influencée par la *guerre et que la réflexion de Berg*son, de Freud, de Lénine et de Russell, en particulier, a connu alors un tournant décisif. Les Actes du colloque seront publiés et une émission de France-Culture lui sera prochainement consacrée par Thierry Grillet. – Th. F.

La sélection pour l'Interallié

Le jury de l'Interallié a publié sa première sélection de dix romans : Patrick Besson, *Dara* (Seuil) ; Hector Bianciotti, *Sans la miséricorde du Christ* (Gallimard) ; Denise Bombardier, *Une enfance à l'eau bénite* (Seuil) ; Michel Braudeau, *Naissance d'une passion* (Seuil) ; Eric Deschodt, *Eugénie les larmes aux yeux* (Lattès) ; Guy Hocquenghem, *la Colère de l'agneau* (Albin Michel) ; Guy Lagorce, *Rue des Victoires* (Grasset) ; Serge Lentz, *Vladimir Roubaïev* (Laffont) ; Yann Queffelec, *les Noces barbares* (Gallimard) ; Laila Sebbar, *les Carnets de Shéhérazade* (Stock).

• EN BREF

• **UNE SEMAINE DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS A NEW-YORK.** – Six écrivains français se rendent aux Etats-*Unis* du 4 au 9 novembre, à l'occasion d'une manifestation conçue par le PEN Club de New-York et la direction des relations extérieures du *Quai d'Orsay*, afin d'y rencontrer des écrivains, critiques et éditeurs américains.

Tous ont un point commun : ils ont été traduits et édités – ou sont en train de l'être – aux Etats-Unis. Il s'agit de Régine Deforges, Elvire Murail, Pascal Bruckner, Jean Echenoz, Emmanuel Hocquard, Frédérick Tristan.

• **LE PRIX EUROPALIA 85** a récompensé le romancier Juan Goytisolo pour l'ensemble de son œuvre. Consacrée cette année à l'Espagne, Europalia a *présenté à Bruxelles*, pendant tout le mois d'octobre, un programme de littérature et de poésie qui traitait notamment de la « génération de 27 » (Lorca, Guillen, Salinas, Alberti, etc.), ainsi que des littératures en castillan et en catalan dans le contexte actuel de l'Espagne et de la « modernité littéraire ».

• Le trente-deuxième **GRAND PRIX DE L'HUMOUR NOIR** « Xavier Forneret » a été décerné le 29 octobre à Marcel Bisiaux pour *Mécontes*, paru aux éditions Pierre Horay ; le prix « Grandville » va au Jurassien Gilbert Giboudeau pour *Humeur comtoise*, aux éditions Le Cèdre. Un prix spécial a récompensé l'*Almanach Vermot*, à l'occasion du centième anniversaire de cette vénérable publication.

• **PRÉCISION.** – La citation de Roland Barthes au début de l'article sur le *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse* (*le Monde* du 25 octobre) était extraite de la préface du *Dictionnaire Hachette* publié en 1980.

• **ERRATUM.** – Dans nos « dernières livraisons » du 11 octobre, nous avions omis de signaler que l'ouvrage collectif *l'Etat au pluriel* était coédité par Economica et l'UNESCO.

Passage en revues

• Le onzième numéro de *l'Infini* contient plusieurs textes courts d'écrivains, jeunes ou moins *jeunes* ; Henri *Raczymow*, Jacques Henric, Louis Calaferte, Pierre Bourgeade... Alain Nadaud, qui figure avec *l'Envers du temps* (« le Monde des *livres* » du 4 octobre) *sur la liste des sélectionnés* pour le prix Renaudot, décrit, dans *la Faute*, les angoisses d'un condamné à mort dont le sort est suspendu à l'accord d'un participe passé. Marc-Edouard Nabe rend un hommage exalté à Billie Holiday, *« la Grande Dame Diurne. »* Bernard Sichère et Frans De Haes relisent *Portrait du joueur* de Sollers, le second avec l'aide de l'auteur. *(L'Infini, nº 11, été 1985, Denoël, 62 F.)*

• Des écrivains de la génération actuelle sont *également présents dans le dernier numéro de Roman* ; une quinzaine d'entre eux conversent autour de « la Gloire » littéraire, ses bons, petits ou mauvais côtés. *(Roman, nº 12, septembre 1985. Presses de la Renaissance, 50 F.)*

• Le numéro 9 de *Poésie 85*, revue dirigée par Pierre Seghers et publiée avec le concours de la *Maison de la poésie, contient notamment* des textes de Michel Butor – dont une belle variation sur les *intempéries* – et un ensemble consacré à André Frénaud avec deux poèmes de l'auteur de *la Sainte Face. (Poésie 85, nº 9, juillet-octobre 1985. 101, rue Rambuteau, 75001 Paris, 58 F.)*

• Deux poètes américains contemporains figurent *dans le dernier numéro de la revue Po & sie*, dirigée par Michel Deguy : Robert Kelly, proche de l'universalisme de Pound, et Louise Glück, dont le froid regard rappelle celui de Sylvia Plath. Exploration d'un monde opaque en quête de transparence, *la Neuvième poésie verticale* de l'Argentin Roberto Juarroz, est traduite par Roger Munier. *(Po & sie, nº 34, 3e trimestre 1985. Editions Belin, 60 F.)*

• « Du côté de la critique », c'est le thème retenu par le dernier numéro d'*Ecriture*, revue de Lausanne, créée en 1964 par Jacques Chessex et Bertill Galland, et dirigée aujourd'hui par Roland de Muralt. Signalons dans ce riche numéro un entretien inédit avec Roland Barthes, *La biographie comme théâtre*, ainsi qu'une analyse d'Antoine Compagnon sur la présence paradoxale de l'histoire dans l'œuvre de Barthes. Dans le même numéro, Jean Starobinski interroge les *« métamorphoses de l'autorité »* qui dessinent *« la figure moderne de l'auteur ». (Ecriture, nº 24 ; 30, avenue de la Condémine, Ch. 1814, La Tour-de-Peilz, Suisse.)*

• Le subtil et circonspect *Promeneur* oublie la seconde partie d'une étude de Walter Pater, d'après Euripide, *Hippolyte dévoilé*, tirée des *Greek Studies*. Le début de ce texte était paru dans le numéro précédent. *(Le Promeneur, nº XLII, mi-octobre 1985 ; diffusion Distique.)*

• Signalons pour terminer trois ensembles importants :

– Sur Marguerite Duras, dans *l'Arc*, sous la direction de Marc Saporta. *(l'Arc, nº 98 ; diffusion Nouveau Quartier Latin, 78, bd Saint-Michel,* 75006 Paris ; 55 f).

– Sur Ernst Jünger, dans la *Nouvelle Revue de Paris* ; avec un entretien mené par Jean-Louis Foncine. *(Nouvelle Revue de Paris, nº 3, septembre 1985 ; éditions du Rocher, Monaco ; 48 F.)*

– Sur Yves Bonnefoy, *Sud* publie les actes du *colloque qui s'est tenu à Cerisy en août* 1983. Des réponses d'Yves Bonnefoy et une importante bibliographie complètent ce numéro spécial. *(Sud, 62, rue Sainte, 13001 Marseille ; 140 F.)*

PATRICK KÉCHICHIAN.





Deux monstres littéraires :

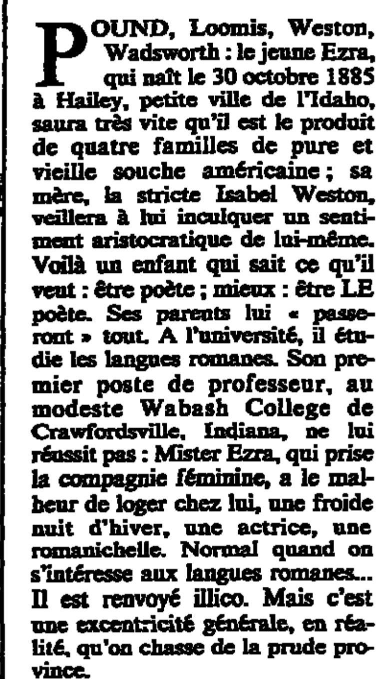


Photo de Horst Tappe tirée des *Cahiers de l'Herne* consacrés à Ezra Pound (1965).

C'est le centenaire du premier. Le second revient à travers plusieurs livres. Ils ont en commun le génie et l'abomination. Le génie est-il une excuse ?

■ L'espoir d'une rédemption

POUND, Loomis, Weston, Wadsworth : le jeune Ezra, qui naît le 30 octobre 1885 à Hailey, petite ville de l'Idaho, saura très vite qu'il est le produit de quatre familles de pure et vieille souche américaine ; sa mère, la stricte Isabel Weston, veillera à lui inculquer un sentiment aristocratique de lui-même. Voilà un enfant qui sait ce qu'il veut : être poète ; mieux : être LE poète. Ses parents lui « passeront » tout. A l'université, il étudie les langues romanes. Son premier poste de professeur, au modeste Wabash College de Crawfordsville, Indiana, ne lui réussit pas : Mister Ezra, qui prise la compagnie féminine, a le malheur de loger chez lui, une froide nuit d'hiver, une actrice, une romanichelle. Normal quand on s'intéresse aux langues romanes... Il est renvoyé illico. Mais c'est une excentricité générale, en réalité, qu'on chasse de la prude province.

Cette excentricité, Ezra va y donner libre cours en Angleterre où il part alors, en 1909, puisque le système académique américain ne veut pas de lui. Il y vivra douze ans, y fera connaître ses premiers poèmes, fort maniérés. On remarque ce jeune homme, plus loufoque que dandy, plus provocateur que pur esthète. Mesdames Shakespeare, particulièrement, mère et fille, aussi belles l'une que l'autre. Il épouse Dorothy, fille d'Olivia, ancienne maîtresse de W.B. Yeats, dont il devient le secrétaire. Le voilà lancé ; le voilà qui lance à son tour. L'imagisme : *« Présentation directe de l'objet ; aucun mot qui ne contribue à cette présentation ; composer suivant la phrase mélodique et non le métronome. »* Le vorticisme (1) : la revue *Blast* avec Wyndham Lewis, *Blast*, comme la guerre qui éclate, et cette guerre-là, tout plutôt que la revoir. Ce « tout » justifiera bientôt l'horrible, et l'horrible naît en Angleterre.

Tellement généreux

Autour de Pound, « tout le monde » est, peu ou prou, antisémite : le mécène John Quinn, Yeats, D.H. Lawrence, T.S. Eliot, Henri Gaudier dont Pound admire tant la sculpture, et sa femme Sophie Brzeska, Dorothy elle-même. Quand les Pound s'installent à Paris, en janvier 1921, même chanson chez Natalie Barney et Romaine Brooks. Quelques-uns le préviennent contre cet égarement, mais Ezra est un garçon tellement généreux, même s'il est par moments insupportable. James Joyce végète en Italie : Pound le fait venir à Paris, le fait publier. Eliot déprime à son bureau dans une banque de Londres : Pound « récrit » son *Waste Land* — un grand poète est né. Le jeune Hemingway arrive d'outre-Atlantique : Hemingway vieux affirmera que c'est Pound qui lui a appris à écrire. C'est à Paris, surtout, que Pound repart dans un projet colossal commencé à Londres en 1915 et que, bloqué, il avait abandonné : les *Cantos*.

Les *Cantos*, c'est simple : tirer une morale universelle de l'histoire du monde. Comment faire ? Raconter cette histoire sous forme poétique, écrire une *« épopée qui inclut l'histoire »*. De Homère, Sappho, Ovide et Catulle à Churchill et Staline, en passant par l'histoire de la Chine — que Pound nous résume prestement en soixante pages — par les luttes d'intérêts entre les mauvais et les bons qui créèrent la République américaine, par le combat acharné de la famille Malatesta, surtout le super-héros Sigismond, pour garder à Rimini sa souveraineté contre les Sforza, Gonzague, et autres ducs d'Urbino, qui tantôt vous font des caresses, tantôt vous mettent l'épée dans les reins.

Uncle Ez contre Uncle Sam

Il y a justement depuis peu en Italie un Romagnol, comme Malatesta, qui a pris les choses en main et semble vouloir balayer toutes les médiocrités de la démocratie parlementaire. C'est nouveau et intéressant ; ça s'appelle le fascisme. Pound plie bagage fin 1924 et va s'installer à Rapallo ; il emmène, en plus de sa femme, une ravissante violoniste américaine qui se nomme Olga Rudge et qui est devenue sa maîtresse — il vivra désormais en état de bigamie, aura un fils légitime avec l'une et une fille naturelle avec l'autre. Anarchiste de droite ? Non. Révolutionnaire fourvoyé dans sa quête de bon dictateur ; Pound écrit fréquemment à l'époque : *« Fascio et révolution russe sont tous deux des phénomènes intéressants. »* Avec les portes de Radio Roma, ce sont les portes du délire qui s'ouvrent devant Erza Pound.

Sa rage se déchaîne contre un impérialisme monopoliste, dévoiement des vraies valeurs américaines, qui prétend faire la leçon à Hitler et Mussolini. *« La trahison est à la Maison Blanche, non à Rapallo ! »*, tonne-t-il. Fascisme anticapitaliste ; Uncle Ez contre Uncle Sam. Uncle Ez est mis KO en 1945 : arrestation, trois semaines dans une cage en plein air à Pise, transfert aux Etats-Unis, « non-procès » concluant à la démence, treize ans à l'hôpital Sainte-Elizabeth de Washington.

Mais il continue ses *Cantos*, « Cantos pisans », « Forage de roche », « Trônes ». Voilà qui embête tout le monde ; voilà le vrai point de « folie ». Comment peut-on proférer des insanités sur les juifs et en même temps écrire une des plus grandes œuvres de la poésie du vingtième siècle, unanimement reconnue comme telle ? Pour les uns, on ne parle pas d'un type comme Pound, un point c'est tout, si grand poète soit-il ; beaucoup d'autres sont tentés par l'attitude : *« Tirons un trait sur la vie ; ne nous intéressons qu'à sa poésie. »* Pound, quant à lui, connut l'effondrement mental et moral, mais après sa sortie de Sainte-Elizabeth en 1958. De retour en Italie, il s'enfonça de plus en plus dans le mutisme, ne reniant jamais formellement ses opinions politiques tout en reconnaissant qu'il s'était trompé. Ses jours prirent fin le 1er novembre 1972.

En l'espace de quelques mois, presque toute l'œuvre poétique de Pound va voir le jour en français. Après les *Ur-Cantos*, dont la lecture permet de juger le saut qualitatif accompli par Pound pour passer d'une poétique encore classique à la langue sublime des *Cantos*, une anthologie va paraître chez Gallimard, regroupant « Mauberley, Hommage à Properce, Cathay » et d'autres poèmes. En 1986, enfin, les

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Bien que... ou parce que ?

(Suite de la page 11.)

Le besoin de dénoncer ruses et aplatissements se trouve toujours des objets. Au retour d'Amérique, ce sont les Américains *« enjuivés »*. Après la Russie, ce sont les Russes *« encadrés par des juifs »*. Au dispensaire de Clichy, ce sont les pauvres, soumis à des médecins métèques mais surtout coupables de croupissement crédule dans leurs bas besoins : alcool, mangeaille... Personne ni rien ne trouve grâce, sinon, en cherchant bien, les cuisses musclées des danseuses, l'âme bretonne, les remparts de Saint-Malo...

Ce n'est pas affaire de raisonnement mais de répulsion féconde. Si Céline répète que le sadisme règne sur la nature humaine et sur le monde sans remède possible, c'est que le ressassement de cette impasse absolue lui procure plus sûrement la transe profitable à sa prose. L'autre stimulation préférée lui vient de la haine, jugée vitale. *« Plutôt Hitler que Blum » ; « Les Boches, au moins, c'est des Blancs » ; « S'il faut des veaux dans l'aventure, qu'on saigne les juifs »...*

« *ÇA commence par un livre, ça finit par un massacre* », s'est-on indigné. C'est moins simple que ça. Les pamphlets n'inventent pas la « solution finale » : ils y poussent, avec l'espèce de soumission joviale au mal qui marque les plus belles pages de Céline. Toute mouise est bonne à prendre, toute abomination : un naufrage, un enfant malade, un bombardement « bien » meurtrier, selon l'association toute célinienne de l'adverbe « bien » avec les adjectifs d'épouvante. De ce point de vue, la guerre apparaît comme une lugubre mine, une funèbre aubaine !

François Gibault n'a pas tort de noter que Céline était rien moins, pour les Allemands, qu'un collaborateur fiable. Avec son comparse le peintre Gen Paul, ils avaient le culot de se moquer d'Hitler à la table de l'ambassadeur Abetz... Mais enfin Céline s'y asseyait, à cette table ; ce qui, en pleine Occupation, n'est pas rien, pour un dégoûté de naissance. Il passe voir régulièrement un médecin de la Gestapo. Il réclame du papier pour ses rééditions et le brouillage de Radio-Londres ; il participe aux manifestations antijuives, pro-LVF... Patriote, pas intéressé, le bougre, mais bigrement aveugle aux conséquences de ses écrits et de ses actes ! Il fallait son irresponsabilité d'enfant en couche pour s'indigner des conséquences de 1945 et y voir une affaire Dreyfus à l'envers !

LES pamphlets, dont François Gibault rappelle équitablement les circonstances de publication et le contenu, doivent-ils demeurer clandestins, comme l'a souhaité Céline et comme y veillent ses ayants droit, ou devraient-ils être réédités ? Eric Séebold plaide pour leur reparution.

Parmi les motifs avancés : le fait que les textes sont trouvables d'occasion, pour 300 F à 500 F. Le public aisé serait-il moins exposé à la contagion ? *Mea culpa* (1936) vise moins les juifs que le genre humain, à travers le système communiste, que Céline ne trouve pas encore assez partageux. Dans *Bagatelles pour un massacre* (1937), les juifs — dont Racine ! — ne sont qu'un élément, aggravant parce que poussant à la guerre, de la décomposition française, avec la boisson et la bouffe !

L'Ecole des cadavres (1938) marque une escalade dans le délire. Contre le péril du métissage, Céline en appelle à un racisme total, compris comme une désinfection. Au-delà des critères nazis, il voit du juif partout, chez Laval, chez le pape. *Les Beaux Draps* (1941) reprennent l'antienne au vu de la débâcle de 1940, sur le thème jubilant du « je vous l'avais bien dit ».

Éric Séebold observe que, si Céline a voulu supprimer les pamphlets du commerce, il ne les a pas reniés (les *Lettres à Tixier*, après la guerre, montrent un antisémitisme intact) et que leur esprit règne, en moins paroxystique mais aussi virulent, dans les fictions. Il ne s'agit pas d'une tumeur dont l'ablation laisserait miraculeusement sain le reste de l'œuvre. Au demeurant, ajoute Éric Séebold, la littérature a si peu d'influence désormais...

LAISSONS ces arguments à l'appréciation de chacun, de même que la question des rééditions, coincée entre les exigences de la libre expression, les lois contre l'incitation à la haine raciale et des considérations... prophylactiques.

Sur l'origine psycho-pathologique des délires aboutissant aux pamphlets, l'évidence s'impose à tous. Céline est moins jouisseur que voyeur, obsédé d'analité, sado-masochiste. Il subit — et cultive — le fantasme d'un espace clos ou clôturable — son corps ? — menacé, encerclé, pénétré de partout. Il hait le bâtard du dehors par crainte de sa propre bâtardise. Il l'appelle autant qu'il le repousse, ne sachant plus ce qui rendra moins douloureuse la mort, fin mot de tout. Son éructation tous azimuts ne connaît de répit que dans la jouissance de se mettre dans son tort. Persécuteur-persécuté, arroseur-arrosé, Céline dénonce la décadence et il est amoureux d'elle, toxicomane du pire, parce que c'est la condition du prophétisme de malheur qui l'arrache à la matière abhorrée et donne à sa prose des ailes de danseuse...

Cet envol, rien de tel pour en saisir le processus méthodique que de suivre les divers états des textes. Ainsi de *Maudits Soupirs pour une fois*, que révèle Henri Godard, le responsable de l'édition de la Pléiade. Version primitive de *Féerie pour une autre fois*, ces brouillons de promenade dans Montmartre montrent comment les thèmes se mettent en place, comment les émotions se cherchent et se travaillent, jusqu'au tournis.

LE même Henri Godard publie dans la collection « Idées » sa thèse, remaniée, sur la *Poétique de Céline*, c'est-à-dire sur la genèse du fameux style célinien, improprement réduit au « langage parlé » ou aux points de suspension, et tant imité comme tel.

Si l'art de dire de Céline dépasse et parfois annule ce qu'il dit, dès les années 30 et encore maintenant, c'est qu'il trouve une solution à la crise de la fiction telle que, à part Giono, l'ont ressentie tous les « grands », Aragon, Malraux, Montherlant. Henri Godard explique admirablement comment Céline fait entrer en littérature le vécu personnel de l'auteur, les langages populaires jusque-là proscrits, une multiplicité de registres, de voix, y compris celle du lecteur, sans cesse « mis dans le coup ».

Céline ne se contente pas de citer l'argot comme le Hugo des *Misérables*, ni de bousculer le tabou du bon usage (auquel même Sartre restait attaché), ni d'en user comme d'un repoussoir. Il veut épuiser toutes les ressources et les jouissances de la langue. Cette hantise devient son sujet unique. Sans guillemets, se télescopent les parlers du passage Choiseul, des tranchées, des soutes, des hôpitaux et des morgues. On ne sait plus qui parle, sinon, avec urgence, l'époque même, dans tout son râle râleur, disloquée, interloquée, tiraillée entre la sanie et l'idée générale insane... Le lecteur populaire ne reconnaît pas forcément sa langue, mais il se retrouve chez lui, de même que l'érudit, pour qui la théorie de la littérature s'éclaire *tout à coup*.

AU-DELA du sens voulu, se fait entendre une même voix traquée et détraquée, celle d'un homme qui ne cesse de se battre pour son intégrité corporelle. L'ennemi est dans la place, avec son allié inexpugnable, le temps. Il s'appelle l'ordre bourgeois, la guerre, la colonisation, le travail à la chaîne, l'inégalité, mais aussi bien l'apéro, le juif, l'Anglais, vous, moi, lui-même. Tout, pouvu que naisse l'émotion d'une nature inchangeable dans une société foutue. On pense à la Passion calcinée d'Artaud...

En paralysant l'esprit critique, en niant toute solution, en se référant à un ordre perdu, fondé sur la pureté de la race et la répression des instincts, Céline semble se rattacher à une idéologie de sinistre mémoire. Mais, en même temps, la moindre de ses phrases travaille à dénoncer l'oppression de tout discours, de tout système, et à nous affranchir, par le plaisir de la rupture, de l'idéologie apparemment soutenue.

Comme Julia Kristeva, et contre les surréalistes, Henri Godard pense qu'au total cette poétique libère des ordres qu'elle croit servir. Le génie de Céline mériterait notre amitié, ni malgré son abjection, ni à cause d'elle, mais pour avoir été, à lui-même, son pire ennemi.

★ **BIBLIOGRAPHIE DES ÉCRITS DE LOUIS-FERDINAND CÉLINE**, par Jean-Pierre Dauphin et Pascal Fouché. Le Graphomane, 656 p., 395 F. Commandes à BLFC publications, 30, rue de l'Université, 75007 Paris.

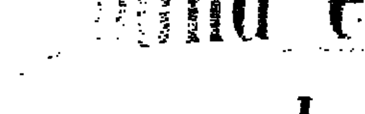
★ **CÉLINE, BIOGRAPHIE**, tome II, 1932-1944, de François Gibault, Mercure de France, 380 p., 149 F.

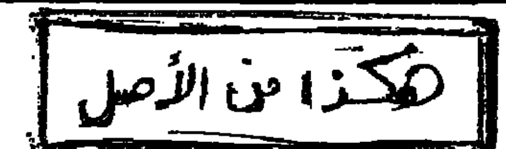
★ **ESSAI DE SITUATION DES PAMPHLETS DE CÉLINE**, d'Eric Séebold, Editions du Lérot, Tusson, 16140 Aigre, 144 p., 75 F.

★ **MAUDITS SOUPIRS POUR UNE AUTRE FOIS**, de Céline, Gallimard, 284 p., 98 F.

★ **POÉTIQUE DE CÉLINE**, de Henri Godard, Gallimard, 476 p., 145 F.

★ **VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT**, de Céline, étude de A.-Cl. et J.-P. Damour, PUF, 128 p., 20 F.





Ezra Pound et Céline

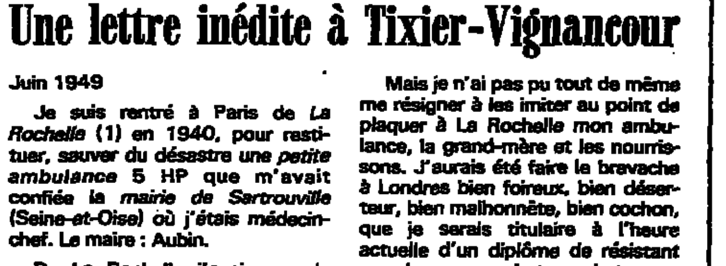
■ Les « Cantos » : le poème d'une vie

800 pages des *Cantos* sortiront chez Flammarion. On y verra qu'Ezra Pound nous demande une chose (et nous la demande même avec une insistance qui fait son génie et sa folie ultime de poète) : entendre l'insupportable, admettre que l'insupportable est en nous aussi. Insupportable comme le *Canto 50*, où, après trois pages de cloaque, la crise cesse d'un coup pour engendrer un moment suspendu dans une éblouissante beauté : *« L'aube est fixe, immobile, nous deux seuls avons bougé. »* Ezra Pound, ou l'espoir encore d'une rédemption.

PHILIPPE MIKRIAMMOS.

★ Parutions récentes ou prochaines des œuvres d'Ezra Pound : *les Ur-Cantos*, trad. Ph. Mikriammos, Centre littéraire de Royaumont (95270, Asnières-sur-Oise), édition bilingue, 60 p., 80 F ; *Poèmes*, trad. Ghislain Sartoris, Alain Suied, Michèle Pinson, « Du monde entier », Gallimard ; *Esprit des littératures romanes*, trad. Pierre Alien, réédité chez Christian Bourgois ; *les Cantos*, trad. Jacques Darras, Yves di Manno, Ph. Mikriammos, Denis Roche et François Sauzey, Flammarion (à paraître).

(1) Selon le vorticisme – qui vient du latin *vortex* : tourbillon, – l'image doit être animée par une « sorte d'énergie ».



BERENICE CLEEVE.

par JACQUES ROUBAUD

■ LE CENTENAIRE

Les derniers temps, dans l'Italie des années 60, à Venise ou Spolète, on le voyait, silencieux, distant, avec sa belle tête de prophète. Tel on le revoit sur les photographies, tel on se souvient de lui. Déjà centenaire. Aujourd'hui, la version française complète des *Cantos* est achevée, quarante ans après la mort de Mussolini et l'enfermement du poète dans la cage à Pise par l'armée américaine ; la punition du traître. Tous les lecteurs de poésie ont lu ce qu'il écrivit alors, les *Cantos pisans*, les cantos de la mémoire, de la nostalgie, les plus beaux.

■ PROVENCE

Si je me suis passionné pour Pound, ce n'est pas, en premier lieu, pour ses poèmes ; ni pour son destin, pour l'aberration à la fois attirante et répugnante de son destin, hors poésie. Mais à cause de la Provence : parce qu'il a été le premier, dès les premières années du siècle à saisir l'importance des troubadours, à leur donner leur place dans la poésie européenne : la première. J'ai admiré le traducteur d'Arnaut Daniel, partagé sa passion pour Guido Cavalcanti. Je le voyais donner à ces mots anciens une seconde naissance, les arrachant au tombeau de la philologie.

■ LES TROUBADOURS LES CHINOIS LES JAPONAIS

Le voyage de Pound le conduit à travers la poésie universelle. La poésie des temps et des mondes est pour lui une Méditerranée. Les troubadours et Dante, le latin de Properce, la poésie chinoise, le Nô japonais, il rame vers toutes, y cherche sa patrie sonore, enquêteur des mers phoniques, comme le poète anglo-saxon, où il prit l'impulsion des premiers *Cantos*. C'est la deuxième leçon de Pound, l'homme de l'universel : la poésie neuve doit être chez elle dans toutes les traditions, faire son bien de toutes. Il ne faut pas s'enfermer dans les frontières du dialecte.

■ UN TRAITRE OU UN FOU

Et tout cela se retrouvait dans les *cantos*, le poème d'une vie écrit toute la vie, jusqu'à la mort, incorporant les bribes et les trésors de toutes les langues ; le patchwork gigantesque, la réponse de la poésie aux grandes œuvres romanesques, à *Ulysse*, de Joyce, la réalisation par un exilé, un citoyen de la poésie du monde, du grand rêve américain ; le continuateur de Whitman, le précurseur du Williams de *Paterson*, de l'Olson des *Maximus Poems*, du Zukofsky de *A*. On peut y voir un paradoxe : le grand poème épique américain composé par un traître ; ou un fou.

■ QUEL SILENCE ?

En ses dernières années, en Italie, il était volontiers silencieux. Pour beaucoup cela était une preuve de sainteté. Et pour ceux que gênait l'autre Pound, celui de la guerre, le fasciste, ce silence était comme une excuse, un remords peut-être. Allen Ginsberg, lui rendant visite à Venise, s'obstinant, chantant pour lui sans parvenir à lui tirer un mot, l'entendit enfin murmurer : *« C'est notre vocabulaire qui nous a fait ça ! »* Ce qu'il prit pour une sorte de confession. Et Zukofsky, dans l'hommage qu'il rendit au moment difficile de la menace de procès, parle de *« l'ombre d'Auschwitz dont il n'eut pas connaissance »*.

■ UNE VISION IDYLLIQUE

Cette vision est une vision idyllique. Elle a eu son excuse, et sa nécessité. Mais elle a conduit, il me semble, à dissimuler ce qui en Pound est inséparable peut-être du reste, et suscite moins de ferveur. Je lui dois l'accès aux troubadours, c'est vrai, mais je n'ai pu éviter de reconnaître avec le temps combien sa vision est superficielle, à quel point il a ignoré ce qui me semble être leur apport essentiel : la passion formelle, unissant, entrelaçant de rimes l'amour, le chant et la poésie. On pourrait faire la même constatation pour la poésie latine, ou chinoise, je le crains.

■ LA FRAGMENTATION PERPÉTUELLE

Avec le temps aussi j'ai eu de plus en plus de mal (je ne parle que pour moi) à me retrouver dans les *Cantos*. Ils me sont apparus arides : la fragmentation perpétuelle, le naufrage, les ruines de la poésie du passé tombée en poussière. J'y ai vu le paroxysme des tics modernistes, les collages fatigués, les hasards conversationnels sans illuminations, les hasards du choc des mots sans nécessité. Je me suis demandé si cela en valait la peine. S'il ne s'agissait pas d'un gigantesque ratage, d'un chemin immense mais sans issue. Je n'en suis pas certain. Et ce n'est peut-être pas une condamnation.

■ L'ANTISÉMITE

Il y a, enfin, à l'extrémité de ce mouvement de rejet, la question des idées de Pound. Elles sont dans l'œuvre, dans les *Cantos*, dans les écrits, les discours. Un antisémitisme insupportable, pénible, lourd, accablant, indiscutable. L'antisémitisme nazi, celui de la république de Salo, beaucoup plus que de la première Italie mussolinienne. Il y a la défense du Ku Klux Klan, plus tard, bien plus tard. Il y a même le « bon juif » Emil Levy, son professeur de provençal. Pour Serge Gavronsky, il n'y a pas de rupture : Pound est fasciste et son esthétique aussi est fasciste, sa conception de la poésie, son projet. Je ne suis pas de cet avis mais, c'est vrai, la question se pose.

■ ET POURTANT...

Cet été, à Cogolin, en trois matinées de discussion sur Pound, tout cela fut agité, souvent vivement. Et le dernier matin, pour conclure, on entendit la voix de Pound lui-même, lisant le premier des *Cantos* : voix théâtrale, appuyant les rythmes, les allitérations, superbe. Comme toujours, malgré tout, il gagnait.

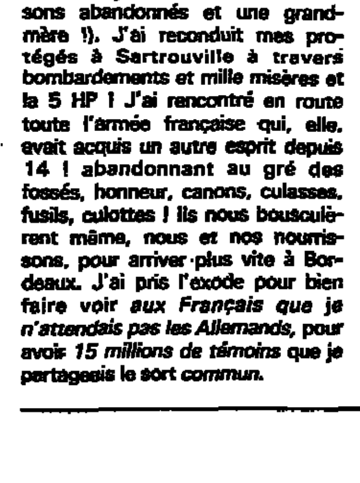
Une lettre inédite à Tixier-Vignancour

Juin 1949

Je suis rentré à Paris de *La Rochelle* (1) en 1940, pour restituer, sauver du désastre une *petite ambulance* 5 HP que m'avait confiée la *mairie de Sartrouville* (Seine-et-Oise) où *j'étais médecin-chef*. Le maire : Aubin.

De La Rochelle j'avais grande envie de me rendre en Angleterre ! non par anglophilie ! Oh la la ! mais simplement pour ne pas être emm... par les Allemands à Paris – je suis retourné à Sartrouville avec mon véhicule municipal par esprit de devoir et de discipline (dont j'ai donné toutes les preuves au 12e Régiment de cuirassiers 14-18 (2) – et lors de la catastrophe du *Chella* en Méditerranée où j'étais embarqué médecin militarisé volontaire 1939 (3).

Je suis parti de Sartrouville en suivant la caravane municipale d'Exode (j'ai sauvé trois nourrissons abandonnés et une grand-mère !). J'ai reconduit mes protégés à Sartrouville à travers bombardements et mille misères et la 5 HP ! J'ai rencontré en route toute l'armée française qui, elle, avait acquis un autre esprit depuis 14 ! abandonnant au gré des fossés, honneur, canons, culasses, fusils, culottes ! Ils nous bousculèrent même, nous et nos nourrissons, pour arriver plus vite à Bordeaux. J'ai pris l'exode pour bien faire voir *aux Français que je n'attendais pas les Allemands*, pour avoir *15 millions de témoins* que je partageais le sort *commun*.



Mais je n'ai pas pu tout de même me résigner à les imiter au point de plaquer à La Rochelle mon ambulance, la grand-mère et les nourrissons. J'aurais été faire le bravache à Londres bien foireux, bien déserteur, bien malhonnête, bien cochon, que je serais titulaire à l'heure actuelle d'un diplôme de résistant grand comme ça ! et pas du tout un mandat d'arrêt au cul ! Je coucherais dans mon lit, 4, rue Girardon, et non sur un grabat glacial en Baltique.

L. F. Céline.

★ Ce texte est extrait de *Lettres à Tixier*, recueil présenté par Frédéric Monnier, éd. la Flûte de Pan (55, rue de Rome, Paris 75008), 144 p., 90 F.

(1) Céline avait été nommé médecin-chef du dispensaire de Sartrouville en mars 1940. Le 10 juin, il participe à l'exode avec l'ambulance du dispensaire et rejoint La Rochelle. Après avoir passé quelques semaines dans un camp de réfugiés à Saint-Jean-d'Angély, il est de retour à Sartrouville (avec l'ambulance) le 14 juillet.

(2) Le 27 octobre 1914, Céline (alors maréchal des logis Destouches) se porte volontaire pour une mission dangereuse. Il est grièvement blessé au bras droit et évacué. Pour cette action, il obtient, le 24 novembre de la même année, la médaille militaire.

(3) En décembre 1939, il s'engage comme médecin à bord du paquebot *Chella* affecté aux transports militaires. Le 5 janvier 1940, en route pour Casablanca, le *Chella* heurte un chasseur de sous-marins anglais au large de Gibraltar.

■ La censure blanche

Rien de *tel* qu'un centenaire pour blanchir une bonne fois les morts, même les plus ténébreux. Ce qui s'organise autour d'Ezra Pound n'échappe donc pas à la règle : place aux grandes orgues et à l'amnésie. Les jugements d'autorité fonctionnent à merveille. Pound est *« un très grand poète »*, *« un poète immense »*, *« le plus grand poète américain du siècle »*. On dirait qu'il convient d'assener d'emblée le dithyrambe le plus énorme pour ajourner les anciennes nausées. Mieux que toute l'eau de l'Océan, les hommages, conférences, colloques ou symposiums suffiront-ils à laver l'auteur des *Cantos* de ses taches de sang intellectuel ?

Ce n'est pas impossible, tant le phénomène de la censure blanche, de l'omission, paraît amorcé. Ainsi, l'antisémitisme de Pound n'est-il pas loin d'être considéré comme une parure un peu voyante, un peu extravagante, une faute de goût certes, mais qui ne porte guère à conséquence. La plupart du temps, on ne l'évoque même plus. Un poète si considérable, pensez-donc, quelle mesquinerie que d'insister encore sur les ordures tombées de sa bouche !

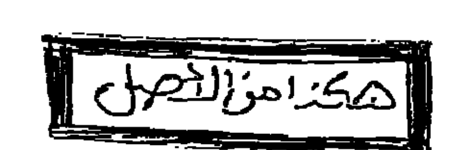
Ecrire : *« Tenez les juifs à l'écart des affaires/ou vos petits-enfants vous maudiront »* (Canto LII), est-ce plus qu'une fausse note pour celui qui chante si bien que *« Le soleil est dans l'épaule de l'archer »* ?

Quant à l'admiration de Pound pour Mussolini, vociférée des années durant sur les ondes italiennes, ne s'agit-il pas plutôt d'un égarement exotique ? Après tout, en tant que pourfendeur de *« l'usure »*, le poète-speaker ne produisait-il pas un discours légitimement accusateur ? Formalistes, encore un effort, et vous ferez de Pound le grand persécuté du capitalisme américain et de la finance internationale !

La publication prochaine d'une version intégrale (à deux poèmes près) des *Cantos* chez Flammarion pourrait être l'occasion d'une prise en compte lucide de l'œuvre de Pound, avec ses abîmes et ses fulgurations. Avec cette énigme aussi, chez lui, d'une création poétique qui, pour être *« danse de l'esprit à travers les mots »*, devait d'abord s'extraire d'une gangue d'idées fixes et de ragots. Comme si l'oracle, pour accueillir le chant des dieux, ne pouvait auparavant que dégorger un surcroît d'abjections.

Evidemment, ces quelques lignes ne jetteront pas même un grain de sable dans l'ordonnancement des célébrations (comment dites-vous ? Ah ! oui : poundiennes). Elles m'auront juste permis d'assumer le rôle désuet de celui qui tient à dire qu'il ne prendra jamais des génies putrides pour de hautes lanternes.

ANDRÉ VELTER.



● RÉCITS

Quand Duneton se promène dans le dix-septième...

LES lecteurs d'Alexandre Dumas connaissent tous Pierre de La Porte, ce fidèle serviteur d'Anne d'Autriche. Entré, en 1621, à l'âge de dix-huit ans, au service de la reine de France, en qualité de « porte-manteau », il devint rapidement son « courrier » et l'homme de toutes les missions difficiles.

Pierre de La Porte connut, certes, les faveurs royales, mais aussi la disgrâce, l'hospitalité de la prison de la Bastille, et un long exil à Saumur, avant de devenir « premier valet » de Louis XIV en 1645. Petit pion dans les parties d'échecs que jouaient entre eux les grands du royaume, son rôle fut capital en certaines circonstances.

Claude Duneton, qui désirait relater, dans *Petit Louis, dit XIV*, le règne de Louis XIII et l'enfance du Roi-Soleil, allait donc faire de Pierre de La Porte le personnage principal de son livre. *« A l'origine*, dit-il, *je voulais faire écrire, pour la collection « Point-Virgule » au Seuil, une série de livres sur les enfances de personnages célèbres. Le projet n'a pas abouti. Mais, comme je m'étais réservé* Petit Louis, dit XIV, *j'ai poursuivi mon travail. Mes recherches sur l'histoire de la langue m'ont évidemment servi à recréer des dialogues d'époque. Pourquoi Louis XIV ? Parce que ce quarteron de Français, moitié Espagnol par sa mère, un quart Italien par son père, m'intriguait. Quant à Louis XIII, c'était un drôle de pistolet. Musicien averti, il a beaucoup composé mais, malheureusement, nous n'avons aucune trace de ses compositions. Il insultait les morts et il s'est offert une agonie d'esthète. Un personnage morbide, donc sympathique, qui, le savez-vous ? a tenu assez pour mourir le même jour — le 14 mai — que son père, Henri IV. »*

Les guerres, les intrigues, les amours

Imaginez un film réalisé par Abel Gance sur cette France de la première moitié du dix-septième siècle, soumise aux épidémies et aux collecteurs d'impôts, et vous aurez une idée du flamboiement de l'ouvrage de Claude Duneton. Tout y est : les guerres, les révoltes des Jean-Nu-Pieds en Normandie, les intrigues de la cour, les amours des princes et des humbles, etc. Avec, en prime, une langue si belle qu'elle rend le lecteur gourmet. Et un sens de la précision qui le laisse rêveur.

« J'ai travaillé, précise Duneton, *à partir de documents. Mon livre est, en fait, une extension romanesque des* Mémoires *de La Porte. Je crois vraiment que cette belle âme disait vrai. J'ai, par exemple, retrouvé les minutes de son interrogatoire par Richelieu. Elles concordent parfaitement avec ce qu'il relate dans ses écrits. Je me suis servi, aussi, du* Journal d'Héroard *qui fut le médecin de Louis XIII. On y apprend tout sur ce monarque. Je n'ai rien inventé. Je suis même allé sur les lieux. En Espagne, pour mieux comprendre la personnalité d'Anne d'Autriche, et sur les emplacements des batailles afin de retrouver une atmosphère. »*

On fera un seul reproche au livre de Claude Duneton : il se lit trop rapidement malgré ses six cents pages. Alors, à quand la suite des aventures de *Petit Louis, dit XIV* ?

PIERRE DRACHLINE.

★ **PETIT LOUIS, DIT XIV, de Claude Duneton, Le Seuil, 597 p., 99 F.**

★ Le Seuil réédite, dans la collection « Points actuels », le livre de Claude Duneton sur l'enseignement de la langue française *A hurler le soir au fond des collèges* (avec la collaboration de Frédéric Pagès), 230 p., 30,50 F.

Fils de Maurice

(Suite de la page 11.)

Héritier d'un nom trop lourd à porter, il voudrait échapper à l'histoire, recommencer à dire *« papa-maman »* sans que se profilent derrière ces mots des images insupportables. *« Je ne croyais plus à la légende et devais pourtant continuer d'en côtoyer, des années durant, les héros les plus prestigieux sans cesser de les considérer ni de les admirer comme tels. Car de la Grande Idée dont ils avaient tissé leur vie, et que je voyais partir en lambeaux, me restait le sentiment de leur grandeur. Mais, plus il se confirma que l'époque tumultueuse où ils avaient tenu les premiers rôles n'avait été qu'une farce cruelle et inutile, plus ils m'apparurent dans leur nudité comme les agents du malheur, celui d'autrui et le leur propre, tous pris au piège d'un rêve avorté. La Grande Idée se résolvait en mensonge. »*



Aux obsèques de Maurice Thorez en 1964, de gauche à droite : Georges Marchais, Pierre et Paul Thorez, Jacques Duclos.

Une vraie scène de théâtre bourgeois !

Le livre commence quand, à vingt ans, parti *« pour toujours »*, avec son singe en peluche et trois volumes de la Pléiade, afin de vivre *« sans rien devoir à « son » patronyme et sans risquer de paraître le salir »*, Paul est rattrapé, à Londres, par Jeannette Vermeersch, sa mère, *« grandiose, tremblante, les yeux embués de larmes »*, disant : *« Tu es en train de tuer ton père... »* Une vraie scène de théâtre bourgeois !

S'il évoque sa propre vie, ce n'est pas pour se débarrasser de ses parents, mais bien au contraire pour montrer la place qu'ils tiennent dans son cœur, et témoigner que, dans l'intimité, leur personnalité était infiniment plus riche et attachante que ce que répandait l'imagerie officielle. L'amour pour la mère, l'admiration pour le père, n'ont rien à voir avec ce qu'ils ont cru, avec leurs erreurs. Paul trace de la tribu des Vermeersch au patois ch'timi un tableau plein de tendresse. La grand-mère Ernestine qui voudrait être ensevelie dans un drapeau rouge, les huit tantes et oncles qui avaient dû gagner leur pain à l'âge de dix ans, et Jeannette, sa Mamoune, qui n'a sans doute pas toujours apprécié les excentricités de ce vilain petit canard.

Il la décrit joliment, cette *« aventurière qui n'en fit jamais qu'à sa tête » : « Je ne pouvais reconnaître dans cette mère ordinaire la voyageuse clandestine qui avait parcouru l'Allemagne d'avant-guerre munie d'un faux passeport tchécoslovaque, la supposée dame du grand monde qui, de Chanel vêtue, avait acheminé en fraude armes et vivres pour la République espagnole, l'oratrice qui remuait les foules dans les meetings... Mamoune, quoi, qui nageait comme truite dans les torrents de haute montagne, conduisait comme Fangio, tirait à la carabine comme Calamity Jane, mais ratait à tous les coups sa crème renversée. »*

Surtout, Paul nous donne son image du père, dont il ne juge ni la désertion en 1940, ni la soumission à Staline, ni l'idolâtrie acceptée ; il ne veut se souvenir que de l'intellectuel qui *« savait tout »*, qui préférait la lecture du *Monde* à celle de *l'Huma*, qui parlait grec et latin et lui inculqua l'amour des poètes et de la peinture italienne, plus que de Lénine et de Marx. Il voudrait ne pas se souvenir de ce jour de funérailles de juillet 1964, où, au coude à coude avec le bureau politique, il marcha jusqu'au Père-Lachaise, devant une foule venue rendre un dernier hommage au secrétaire général d'un parti qui « faisait » alors plus de 20 % aux élections....

« La certitude de mon immortalité »

Dans *Une voix presque mienne*, un homme cherche sa place, il cherche comment vivre avec tout ce poids d'hérédité, d'ambiguïtés et de souvenirs. Il y a dans ce livre, chuchoté avec beaucoup de pudeur et de tendresse, une manière attachante, bien personnelle, de dialoguer avec la campagne d'Aix-en-Provence, où Paul a choisi de séjourner, et avec la Russie, où il est né et qu'il aime d'affection vraie. Pas avec l'Union soviétique, où il ne retournera peut-être jamais ! Surtout, il y a la présence de Matthieu, ce fils de presque vingt ans auquel Paul veut appartenir comme son père lui appartient. *« Il m'apportait la certitude de mon immortalité et la preuve que ma présence ici bas signifiait l'immortalité de mon père »*, écrit en conclusion Paul, fils de Maurice, père de Matthieu.

NICOLE ZAND.

A travers les miroirs

(Suite de la page 11.)

On comprend le lien qui unit le Pascal Bonafoux d'*Annonce classée* à celui de *Rembrandt, autoportrait*. Le romancier et l'analyste d'art posent de manière lancinante la même question : qu'est-on de plus que son signalement, que cinq lignes d'une annonce, que quelques coups de brosse sur une toile ? Existe-t-il un visage pour notre miroir et un autre visage qui est celui que nous composent tous les autres ?

Posée à propos de Rembrandt, la question prend une force dramatique d'autant plus grande que nous avons l'habitude de considérer ces autoportraits qu'il n'a cessé de peindre tout au long de sa carrière comme des œuvres d'art, des objets presque sacrés — et non comme les moments d'une vie, les instantanés d'une interrogation, les reflets d'une angoisse ou d'une plénitude. Ce n'est pourtant pas par hasard si Rembrandt a consacré des dizaines de toiles et des centaines de gravures — ici remarquablement reproduites — à traquer son visage, dans toutes les postures, sous tous les déguisements, dans toutes les lumières.

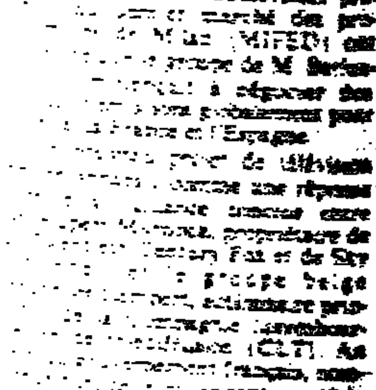
Le narcissisme n'est pas son fait, et il se sait plutôt disgracieux, mais il a toujours besoin de savoir, besoin de comprendre, d'apprendre, de faire le point ; et comment mieux le faire qu'en s'épiant, dans la solitude, face à ce miroir qui vous renvoie votre image inversée ? Comment mieux exprimer, dans les années de jeunesse et de conquête, son ambition de s'affronter aux meilleurs, d'attraper toutes les techniques, de se défaire de tous les liens — y compris de celui du père, en ne signant que de son seul prénom. Rembrandt ambitieux jusqu'à l'ivresse, Rembrandt paillard, Rembrandt grande gueule, Rembrandt qui jette l'argent par les fenêtres, et qui se peint dans le costume de ces bons bourgeois hollandais qui l'admirent et le détestent.

Peindre le temps

Et puis, après la mort de Saskia, son épouse, après la ruine, comment mieux affronter la misère et la vieillesse qu'en les traquant au bout de son pinceau, qu'en entretenant un dialogue qui n'en finit pas avec la mort qui s'insinue dans la bouffissure des chairs, dans les rougeoiements vineux du nez, dans le creusement des traits que les jeux de la lumière accusent encore ? Dialogue qui n'est évidemment possible que parce que Rembrandt peint et que cette peinture, il le sait, est une manière de peindre le temps et de le défier.

Un face-à-face qui ne résout bien sûr aucune énigme. Si Rembrandt a entrevu une vérité, elle se trouve tout entière à déchiffrer dans sa peinture. On ne peut que poser des questions, interroger sans fin un regard. Le livre de Pascal Bonafoux aide à poser les vraies questions, celles qui vont au plus mystérieux de toute création, de toute vie. On ne peut exiger davantage.

PIERRE LEPAPE.



هكذا من الأصل



culture

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE LA SOFIRAD

De la radio périphérique à la télévision privée

Radio, télévision, presse, édition, publicité, la Société financière de radiodiffusion (SOFIRAD) touche à tout dans la communication. Créée pour gérer les participations de l'Etat dans les radios périphériques, la voici aujourd'hui au centre des nouveaux médias avec la future chaîne musicale et, peut-être, le second réseau multi-villes. Pour l'opposition, la SOFIRAD c'est l'institution à abattre. Pour son président, M. Gérard Unger, c'est le mariage réussi entre la logique d'entreprise et les intérêts de l'Etat.

« A travers ses multiples filiales, ses intérêts dans tous les domaines, la SOFIRAD apparaît comme une sorte d'agent tentaculaire de l'Etat au sein de la communication...

– Je ne crois pas que l'on puisse résumer ainsi les fonctions de la SOFIRAD. Je suis à la tête d'une société financière – représentant certes les intérêts de l'Etat – mais dont la mission essentielle est d'aider à la gestion et au développement d'entreprises de droit privé.

» Quel est mon rôle ici ? Permettre aux sociétés de préparer leur avenir. Je développe un instrument de gestion informatisé qui permette un dialogue entre toutes les sociétés du groupe. Je m'engage pour que les radios périphériques puissent avoir accès au confort d'écoute de la bande FM. Je me bats pour que les filiales trouvent des débouchés sur le marché audiovisuel parce que je suis persuadé que le développement des entreprises de communication passe aujourd'hui par la télévision, qu'il s'agisse de la diffusion ou de la production.

» Vous voyez : ce sont des préoccupations communes à tous les entrepreneurs du secteur.

– Vous n'exercez aucun contrôle politique ?

– Si vous entendez par là l'exercice de pressions sur les stations du groupe, il suffit d'écouter la liberté de ton qui règne sur Europe 1 et Radio-Monte-Carlo pour se convaincre que ce n'est pas le cas.

» Je ne suis pas sûr que des capitaux strictement privés garantiraient le même indépendance. Il faut cesser d'opposer l'idée d'un Etat partisan à celle d'un secteur privé paré de toutes les vertus.

» Si en revanche le contrôle politique, c'est assurer un développement cohérent des entreprises dans le cadre de la politique audiovisuelle défini par le gouvernement, la réponse est oui.

Quelques situations préoccupantes

– Il y a parfois contradiction entre les intérêts de l'Etat et ceux d'une entreprise, et M. Pierre Barret, président d'Europe 1, semble trouver bien contraignante la présence de l'Etat dans son capital...

– Il est normal que les intérêts de l'Etat et ceux des entreprises ne soient pas identiques. Mais, encore une fois, la SOFIRAD joue son rôle propre, elle remplit pleinement sa fonction d'actionnaire. Croyez-vous que, sans la présence de la SOFIRAD à son capital, Europe 1 aurait pu ainsi accéder à la modulation de fréquence ? Ou que Télé Monte-Carlo aurait pu étendre sa zone de diffusion au-delà des Alpes-Maritimes ?

– Vous enregistrez cette année 8 millions de francs de bénéfices. Est-ce un bon résultat pour un holding financier de cette taille ?

– C'est une bonne progression par rapport aux 3,4 millions de bénéfices de l'exercice précédent. Il ne faut pas oublier que les dividendes des filiales bénéficiaires doivent compenser les pertes de celles qui sont déficitaires. Or, si les stations de radio périphériques enregistrent des résultats très satisfaisants, il n'en va pas de même pour certaines stations émettant à l'étranger. Il est vrai que celles-ci n'ont pas vocation à faire du profit mais à assurer la présence de la France dans des pays amis.

» Restent quelques situations préoccupantes. La politique mise en œuvre à Télé-Monte-Carlo a déjà permis de réduire les pertes. Mais la station doit encore confirmer sa percée commerciale sur la région Provence-Côte d'Azur pour ne plus être déficitaire. J'envisage même d'aller au-delà puisque TMC a posé sa candidature à l'exploitation du réseau multivilles généraliste avec d'autres partenaires.

» Un plan de redressement est en cours à Radio-Caraïbes internationale. Nous songeons à ajouter aux émissions à destination des Antilles françaises un programme en langue anglaise émis vers la Barbade. La situation est plus tendue à Parafrance où l'on est à deux doigts du dépôt de bilan. Radio-Monte-Carlo était entré dans ce groupe cinématographique pour aider à la constitution d'un quatrième réseau de distribution national, appelé de ses vœux par les pouvoirs publics. Le plan de redressement proposé aujourd'hui réduit Parafrance à l'exploitation d'un circuit de salles parisiennes. Cela n'offre plus d'intérêt pour RMC.

– L'existence de la SOFIRAD est liée à une période historique où l'initiative privée était rejetée à la périphérie des monopoles publics nationaux. Quel rôle peut-elle jouer au moment où le marché se libéralise ?

– Même si nous n'avons pas la taille de groupes comme Havas ou Bertelsmann, nous avons un poids suffisant pour participer au développement audiovisuel français. Le premier enjeu est la diffusion télévisée. Europe 1 est candidat à l'exploitation d'une chaîne à dominante musicale. Les négociations sont en bonne voie sans que je puisse vous affirmer qu'elles aboutiront. Plus généralement, je suis très favorable à la présence des sociétés du groupe dans des chaînes de télévision.

» Le deuxième enjeu, tout aussi important, c'est la production de programmes. J'ai soutenu la diversification de RMC dans ce domaine avec la création de RMC Audiovisuel. La société a produit une grande série de dessins animés, *les Mondes engloutis*. Elle a reçu commande d'Antenne 2 pour vingt-six nouveaux épisodes et elle prépare *Rahan*, une nouvelle série pour Canal Plus et TF 1.

Une collaboration avec Globo

– Votre stratégie reste très centrée sur la France...

– Il faut d'abord consolider sa position sur son propre marché avant de se lancer dans des aventures plus risquées. Mais les projets ne manquent pas : nous commençons des études pour voir s'il y a des possibilités pour Europe 1 sur le territoire allemand à travers des participations. De même, la chaîne brésilienne Globo, qui a racheté l'antenne italienne de Télé-Monte-Carlo, cherche à collaborer plus étroitement avec nous et s'intéresse même au capital de TMC.

– Et si l'opposition privatise la SOFIRAD après mars 1986 ?

– Je ne me prononcerai pas sur cette hypothèse. Vouloir dénationaliser *a priori* relève de la position idéologique, et je crois qu'il faut sur ce marché être essentiellement pragmatique. Juger si la présence de l'Etat dans le capital d'une entreprise favorise ou non son développement relève de l'étude cas par cas.

» Savoir s'il y trop ou pas assez d'Etat dans la communication ne m'intéresse pas. J'observe simplement que l'évolution de l'audiovisuel français s'appuie sur une économie mixte qui semble marier heureusement la dynamique économique et les intérêts culturels de ce secteur. »

Propos recueillis
par JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Une galaxie

Radios émettant sur le territoire français : Europe 1 (35 %), *Radio Monte-Carlo* (80 %), Sud Radio (100 %).

Radios émettant vers l'étranger : RMC programme *italien, Radio Monte-Carlo* – Moyen-Orient (55 % par RMC), Radio Méditerranée internationale (49 %), Africa nº 1 (40 %), *Radio Caraïbes international.*

Audiovisuel et communication : Vidéo duplication Maintenance (25 %), *France Média International* (33 %), Télé Monte-Carlo (60 % par RMC et Europe 1), RMC audiovisuel (20 %), *France Animation*, Technicosonor (38 %), Parafrance (10 %), UGC droits audiovisuels (par l'intermédiaire d'Europe 1), Giraudy (par l'intermédiaire d'Europe 1), Régie française de publicité (13 %).

Presse et édition : Agence centrale de presse (par RMC), *Nouvel Economiste* (par l'intermédiaire d'Europe 1), Editions Nº 1 (par l'intermédiaire d'Europe 1), RMC *éditions* (par l'intermédiaire de RMC).

CANDIDATS A UN RÉSEAU MULTIVILLES

MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi s'associent dans un projet de télévision privée

Selon des informations concordantes, M. Jérôme Seydoux, président du groupe des Chargeurs, a fait acte de candidature officielle pour l'exploitation d'une chaîne de télévision privée sur un des deux réseaux multivilles. Cette chaîne, dont le budget est évalué à 540 millions de francs, serait financée à 60 % par des intérêts français. On y trouve, outre le groupe des Chargeurs (UTA, Spontex, Compagnie maritime), la famille Seydoux et la famille de M. Jean Riboud, l'ancien président de Schlumberger récemment décédé. Les 40 % restants seraient constitués par des intérêts italiens menés par M. Silvio Berlusconi, propriétaire des trois grandes chaînes privées de la péninsule.

Beaucoup de mystères entourent encore ce projet, et la plupart de ses partenaires se refusent aujourd'hui à tout commentaire. Le représentant parisien de M. Berlusconi reconnaît toutefois qu'il a *« des contacts poussés »* avec le groupe de M. Seydoux. De plus, le géant de la télévision privée italienne, dans un récent entretien avec l'hebdomadaire américain *Variety*, annonce clairement son intention de s'implanter en France et en Espagne, déclarant qu'il n'attend plus que *« le feu vert de ces gouvernements »*. Enfin, les professionnels de l'audiovisuel présents au dernier marché des programmes de Milan (MIFED) ont constaté que le groupe de M. Berlusconi commençait à négocier des achats d'émissions globalement pour l'Italie, la France et l'Espagne.

Ce nouveau projet de télévision privée apparaît comme une réponse directe à l'alliance conclue entre M. Rupert Murdoch, propriétaire de la Twentieth Century Fox et de Sky Channel, et le groupe belge Bruxelles Lambert, actionnaire principal de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Au sein du gouvernement français, nombreux sont ceux qui se sont inquiétés de voir la CLT, candidate au satellite de télévision directe et au réseau multivilles, être ainsi entraînée dans l'orbite de deux puissants groupes étrangers.

M. Berlusconi, que l'on dit proche du Parti socialiste italien, semblait le meilleur moyen d'allumer un contre-feu. Mais pouvait-on faire confiance à l'un des acteurs de la dérégulation anarchique du système audiovisuel italien, tant décriée par les socialistes français ? De plus, M. Berlusconi, lors de récentes négociations avec Canal Plus, s'était montré fort gourmand sur le partage des responsabilités et des bénéfices. Depuis, le géant de la télévision italienne a compris qu'il serait plus difficile pour lui de pénétrer en France après mars 1986, et il a mis de l'eau dans son vin. Sa participation minoritaire dans un projet financièrement contrôlé par des intérêts français peut séduire le gouvernement.

Et le satellite TDF 1 ?

Bien des problèmes, pourtant, restent en suspens. Que pèse l'argent de M. Seydoux face au savoir-faire commercial et audiovisuel de M. Berlusconi ? Ce dernier n'a-t-il pas une vocation évidente à devenir l'opérateur de la future chaîne privée si le projet reçoit le feu vert ? Que devient, dans ce nouveau contexte, le satellite de télévision directe TDF 1 ? M. Berlusconi est toujours officiellement candidat à son exploitation, mais, dans son entretien avec *Variety*, il le qualifie d'instrument *« de pur prestige sans rentabilité commerciale à court terme »*.

Selon nos informations, le projet déposé par M. Seydoux n'associe pas le réseau multivilles à l'utilisation du satellite. A l'inverse, la CLT est candidate à la fois sur terre et dans l'espace et rappelle, comme l'a fait dernièrement le président de RTL (*le Monde* daté 27-28 octobre), que les deux gouvernements français et luxembourgeois sont liés par un accord sur le satellite.

Enfin, *force est de constater que* le marché audiovisuel français devient le champ de bataille privilégié entre M. Murdoch et M. Berlusconi. *Ces deux groupes, d'une taille* incomparable avec les entreprises françaises du secteur, possèdent en matière de catalogues de programmes et de capacité de production un avance indiscutable. Menant des stratégies d'envergure internationale, ils considèrent aujourd'hui la France comme le maillon faible d'une Europe où les monopoles publics résistent tant bien que mal à la télévision commerciale.

S'ils réussissent leur percée, on peut se demander ce que pèseront face à eux les chaînes publiques, le cinéma français et, même, des entreprises comme Havas ou Hachette.

J.-F. L.

PRESSE

CINQUANTE-HUIT SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A « LA VIE OUVRIÈRE »

Cinquante-huit emplois sur 178 seront supprimés à *la Vie ouvrière*, l'hebdomadaire de la CGT. Sur ces suppressions d'emplois qui touchent essentiellement l'administration du journal, il y aura 35 licenciements économiques qui bénéficieront d'un plan de congés de conversion, 20 préretraites FNE et 3 mises à la retraite. La demande de suppression d'emplois a été faite à l'inspection du travail le 30 octobre, après consultation de la section syndicale CGT, du comité d'entreprise et du personnel de l'hebdomadaire. Ces mesures sont dues aux difficultés de *diffusion de la Vie ouvrière – dont* le tirage est estimé à 100 000 exemplaires – et à la faiblesse des ressources publicitaires (7 % du chiffre d'affaires).

● *Les catalogues du Club Méditerranée sur le trottoir.* – Cinq cents ouvriers du Livre CGT ont éparpillé, le 30 octobre, 40 000 exemplaires du dernier catalogue du Club Méditerranée, place de la Bourse à Paris, en face du siège de l'entreprise que dirige M. Gilbert Trigano, par ailleurs secrétaire d'Etat à la modernisation et aux techniques nouvelles. Le *Livre CGT indique que cette action*, qui a bloqué la circulation, visait à protester contre la confection par l'imprimeur italien Monda Dori des *catalogues du Club, alors que les* imprimeries François et de Maisons-Alfort, qui emploient un millier de personnes, rencontrent de graves difficultés.

CINÉMA

« RETOUR VERS LE FUTUR », de Robert Zemeckis

Ces cinglés de l'aventure

En cette rentrée 1985, l'Amérique n'en finit pas de nous surprendre, nous, gentils Français toujours plus proches de l'*american way of life*, mais appartenant tout de même, pour quelque temps encore, à une très ancienne civilisation.

Dans *Retour vers le futur*, produit authentiquement, indestructiblement américain, Marty, le gamin malicieux, le *teen-ager* futé, se rend bien compte que quelque chose ne tourne pas rond au foyer. Papa est le souffre-douleur du patron, *mom* a laissé loin derrière elle ses rêves de jeunesse et la ligne de ses vingt ans. Constamment rabroué par les siens, Marty s'évade chez le génie méconnu de sa petite ville, *Doc* Brown, qui met la dernière main à une invention révolutionnaire, la voiture à explorer le temps. Les méchants absolus, des terroristes libyens, débarquent impromptu pour régler leurs comptes avec *Doc*, incapable de livrer le plutonium promis.

Tout se boucle un soir, peu après minuit, sur la place déserte. *Doc* expérimente pour la première fois, sur son chien Einstein, l'engin miracle. Ça marche ! Mais les Libyens interviennent, couchent Doc sur l'asphalte. Marty part à sa place vers une autre époque, 1955, année cruciale, après la guerre de Corée et avant le Vietnam, quand nous entendons pour la première fois *Rock Around the Clock*. Hill-Valley, la petite ville, n'a guère changé, sauf que le cinéma *local*, au *lieu d'un* film porno, affiche *Cattle Queen of Montana* (la reine de la prairie) avec Barbara Stanwyck et Ronald Reagan, que les parents de Marty ne se sont pas encore connus, que *Mom*, si à cheval sur les principes, n'a rien d'un parangon de vertu, que *Dad* (papa) jeunot est encore plus complexé.

Marty va essayer d'influer sur le cours des événements et y réussira en partie, quitte à frôler les limites de l'interdit majeur, l'inceste : maman s'est entichée de son fils. Les péripéties s'accumulent en catastrophe, le rythme devient haletant, comme jamais depuis Mack Sennett. Le public américain, jeunes et vieux réunis, ne s'y est pas trompé. Doc, un Doc un peu moins excité mais déjà génial bricoleur, réussit à remettre en marche la voiture-fusée. De retour aujourd'hui, Marty retrouve les siens transformés, Doc ressuscité des balles libyennes et prêt à s'envoler pour le *glorious future* (l'avenir glorieux), un an 2000 qui promet plus que jamais d'être américain.

On accepte ou non, on vibre ou non à *cette charge démente* concoctée par ces purs cinglés de cinéma que sont ceux de la bande à Steven Spielbert, le producteur du film. Ne *projetons pas notre* moralisme sur ce conte déchaîné franchement drôle, témoignage paroxystique d'une société qui ne doute de rien.

LOUIS MARCORELLES.

THÉATRE

« LE TIGRE », de Murray Schisgal

Par un soir d'orage (éclairs), un individu kidnappe une jeune femme et la conduit dans sa chambre. Il l'attache, la menace, poussant de temps à autre des rugissements inquiétants (il se prend pour un tigre). La suite semble évidente : viol et meurtre vont s'enchaîner. Mais surprise, après avoir fait la démonstration de sa force, ce tigre de papier s'apaise, subjugué par l'élocution de sa prisonnière (elle parle aussi l'espagnol). La fin de cette aventure sera le début d'une histoire d'amour.

On regarde *le Tigre*, de Murray Schisgal, mis en scène par Jean Périmony, comme une satire superficielle et peu convaincante d'intellos minables qui se prennent pour des êtres supérieurs. Le conformisme universel, la bombe atomique et le manque de lits dans *les hôpitaux demeurent du bla-bla-bla dans lequel il n'y a rien de neuf* ni de drôle. Les deux comédiens, Gloria Morin et Gilles Gaston-Deyfus, se donnent beaucoup de mal pour défendre leur rôle. Mais leur bonne volonté n'est pas récompensée.

Ca. B.

★ Théâtre 3 sur 4, 20 h 30.

CINÉMA

« LA TENTATION D'ISABELLE », de Jacques Doillon

Après tant de femmes qui pleuraient, d'hommes qui les *tourmentaient et se lamentaient*, avec *masochisme, sur leur propre* souffrance, Jacques Doillon semblait s'être orienté vers les ardeurs de la tendresse en tournant *la Vie de famille*. Difficile d'aller plus loin dans l'hystérie des crises passionnelles que *le Pirate*. Mais pas impossible, puisque c'est fait.

Dans *la Tentation d'Isabelle*, quatre personnages, qui ont vingt ans ou un peu plus, recommencent le grand jeu des querelles, des cris, des coups, du langage obscène hurlant les sentiments blessés. Bruno, qui aime Isabelle, la pousse volontairement dans les bras *d'Alain, qu'elle a aimé avant lui, qui est marié à Lio. Epreuve de la* destruction nécessaire à cet esprit compliqué pour que l'amour soit vrai, destiné à durer. Il en vient à tenter la mort tout court. Les calmes paysages de Suisse en sont bouleversés.

Plus maîtrisée que dans *le Pirate*, la mise en scène (mise à nu) des visages, des gestes, des corps qui s'effondrent, s'étreignent, se repoussent, des enfermements et des affrontements en plein air, électrise des spasmes morbides, fait se cogner comme de durs cailloux Jacques Bonnaffé, Anne-Gisel Glass, Xavier Deluc et Fanny Bastien. *Et les éloigne de nous tant ils semblent appartenir à un* monde où l'on risque de se perdre. Où Doillon se perd-il ?

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

Le « 2e CONCERTO POUR SITAR », de Ravi Shankar

Il y a vingt ans, alors que la musique de son pays était encore inconnue du grand public français, comme j'interrogeais Ravi Shankar sur la *Turangalila-Symphonie* de Messiaen, qui utilise des *talas* (rythmes), il me répondit qu'il n'y reconnaissait rien d'indien ; du moins était-ce une œuvre puissante et homogène. Le *2e Concerto pour sitar*, dont Ravi Shankar faisait mercredi la première audition en France, avec l'Orchestre de Paris dirigé par son compatriote Zubin Mehta, semble au contraire démontrer une hétérogénéité absolue *entre l'art supérieur du raga et notre écriture symphonique*.

Le caractère monodique de la musique indienne, la vibration de la note avec ses microtons voisins, le timbre multiple du sitar qui est à lui seul un microcosme sonore, l'efflorescence magique qui transfigure les mélodies les plus simples, la subtilité fantastique des rythmes indiens, tout cela est inaccessible ou interdit à l'orchestre européen.

Les grands unissons, les soli instrumentaux, les timides contrechants ou les discrètes polyphonies ont donné du raga, ou de cette « guirlande de ragas » (*Raga-Mala*), une image rudimentaire, incongrue, voire caricaturale, heureusement sauvée par les interventions du sitar où tout à coup la poésie s'épanouissait. Mais l'on n'avait pas besoin d'une leçon de choses de cinquante minutes pour comprendre cette incompatibilité. Et les déchaînements d'une *percussion nombreuse et tapageuse ne valent pas les miracles* habituels d'un joueur de tabla sur ses deux petits tambours. (Seconde audition ce jeudi salle Pleyel).

J. L.

CULTURE

AU FESTIVAL D'AUTOMNE

L'Europe des jeunes compositeurs

Sous le titre « Europe : dix jeunes compositeurs », le Festival d'automne présente, en coproduction avec l'ensemble Alternance, l'IRCAM et l'Ensemble intercontemporain, une série de concerts consacrés à des compositeurs nés entre 1946 et 1956 en Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie.

Seul représentant de la tendance dite néoromantique, affranchie du culte exclusif de la dissonance, l'Italien Ruggero Lagagna (né en 1956) n'a pas apporté dans *Wo* des preuves assez convaincantes dans l'écriture pour les cordes, l'articulation de la forme et la richesse des idées, pour donner ses titres de noblesse à une esthétique qui en manque encore. A l'inverse. Jean-Baptiste Devillers (1953) s'est laissé entraîner par son goût pour la polyphonie dense, jusqu'à écrire une sorte de concerto pour basson, *A pic*, dans lequel les prouesses du soliste (Alexandre Ouzonoff), pourtant amplifiées, se perdent dans une masse assez confuse.

L'Anglais James Dillon (1950), dans *Windows and canopies*, joue, lui aussi, sur les effets de superposition et de brouillage, mais de la complexité, mieux gérée, se dégage peu à peu un ordre mystérieux assez puissant. La dernière œuvre de l'ensemble Alternance, *Le Due Sorgenti*, de Sandro Gorli (1946), était celle où, visiblement, l'auteur dominait le mieux un propos relativement modeste sans doute, faisant jouer les timbres et de brefs motifs autour d'une note centrale, mais avec beaucoup d'invention et un sens aigu des limites de chaque procédé.

Le concert de l'Ensemble intercontemporain offrait un intérêt plus constant, dû peut-être au fait que l'exécution proprement dite était moins inégale. L'ordre du programme, en revanche, laissait à désirer, car il obligeait à faire tourner la ventilation, assez bruyante, du magnétophone pendant des pièces qui, loin d'en avoir besoin, réclamaient plutôt le silence.

C'est à des détails comme ceux-là qu'on mesure les progrès de la technologie : un piano sans pianiste reste muet tandis qu'une console inutilisée peut produire un bruit continu, semblable au mystérieux roulement de grosse caisse qui donne, sans qu'on le sache, tout son mystère au début de *l'Oiseau de feu*. Dans le cas présent, les subtilités de *Flötenstücke*, pour flûte, Pierre-Yves Artaud et petit ensemble, de Robert H. P. Platz (1951) souffraient un peu de ce bruit de fond, tandis que *Celi*, de Michael Finissy (1946), s'en accommodaient fort bien : deux sopranes maintenues dans l'aigu et la nuance *fortissimo*, parfois soutenues par la flûte et le hautbois, des ponctuations systématiques par la contrebasse ou le trombone, soit une seule idée maintenue de bout en bout.

Dans *A cordes*, de Jonty Harrisson (1952), il n'y a qu'une idée également – l'utilisation percussive et ponctuelle des cordes amplifiées, – mais l'auteur sait assez bien mettre en valeur ces gestes presque théâtraux pour qu'on devienne attentif à la qualité dramatique du déroulement.

Profondeur de champ de Thierry Lancino (1954), pour un ensemble d'instruments plus diversifié, bande magnétique et clarinette basse soliste (Harry Sparnaay), est une partition qui tient, elle aussi, grâce aux vertus de sa construction dramatique, comme une scène d'opéra dont le soliste retient l'attention le plus souvent, soutenu par l'orchestre qui le porte.

L'œuvre la plus curieuse du programme était peut-être *Durchlässige Zonen* (Zones perméables), de Nicolaus Richter de Vroe (1955), qui fait se succéder les sonorités instrumentales les plus incongrues en les ordonnant de façon si propre à les mettre en valeur qu'on a plutôt l'impression de la nécessité que de la gratuité. La transition entre le premier mouvement, modéré, et le final, plus vif, repose sur un dialogue entre les percussions et la harpe, dont la longueur désespérante étonne après un début si riche : c'est là, peut-être, le point faible de cette partition singulière.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochains concerts : *Hop et Niobé*, de Pascal Dusapin, les 7, 8 et 9 novembre au Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix.

La relève est assurée

Ce pourrait être l'occasion de faire le tour des esthétiques les plus récentes, mais comme on ne peut plus parler sérieusement d'art « avancé » où « rétrograde », du moins selon les critères habituels et un peu minces qui avaient cours il y a vingt ans, force est de constater simplement que la relève est assurée. Les choses bougent dans la limite d'un consensus général puisque, pour être exécutée, une partition doit satisfaire à certaines exigences de goût.

En effet, on n'imaginerait pas que l'Ensemble intercontemporain, qui a parfois joué du Milhaud ou du Stravinski néoclassique, puisse, un jour, donner des œuvres de Jean-Michel Damase, Pierre-Max Dubois ou Jean Françaix, dont l'esthétique n'est pas tellement différente. Ces compositeurs respectables, qu'on les aime ou non, ont de jeunes émules qui pourraient revendiquer le droit de représenter l'avant-garde, mais n'ont, actuellement, aucune chance d'être joués par les ensembles qui font des créations à longueur d'année. Ils sont ainsi l'objet, pour leur style, des persécutions qui s'appliquaient jadis aux véritables novateurs, alors que ceux qui établissent les programmes, laissant au public le droit de juger selon son goût en dernier ressort, devraient s'occuper seulement des qualités de métier d'un compositeur.

Rien ne permet d'affirmer *a priori* qu'une *sinfonietta en do* majeur, allègre et sautillante, soit moins digne d'intérêt et moins bien écrite qu'une œuvre moins folâtre dont un coup d'œil à la partition devrait permettre de prévoir un résultat douteux : de bonnes idées desservies par un métier où les parti pris abstraits l'emportent sur l'expérience sonore.

Il ne s'agit pas de savoir si les exclus de l'avant-garde, les réactionnaires, comme on les appelait naguère, devraient être mis à la place de ceux qui ont le vent en poupe, mais de se demander s'il y aura du nouveau tant que le critère sera, précisément, « est-ce nouveau ? ». Car c'est toujours de la même nouveauté depuis quarante ans. Pour sortir de l'obligation de se soumettre à cette règle tacite, il faut déjà être très connu. Ainsi, tour à tour, Stockhausen, Ligeti, Kagel, Boulez, Xenakis, ont pu s'affranchir des canons d'une esthétique qu'ils avaient en partie consacrée, sans voir leurs œuvres refusées pour non-conformité.

Dans ces conditions, outre la nécessité d'acquérir peu à peu un métier suffisant pour réaliser efficacement ses intentions, il est exceptionnel qu'un jeune compositeur parvienne à faire publiquement œuvre de novateur. C'est pour cette raison qu'on peut écrire qu'il n'y a rien de bien nouveau dans ces concerts du Festival d'automne, mais on ne voit pas comment il pourrait en être autrement.

G. C.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VOISIN, VOISINE : Palais Royal (42-97-59-81), 20 h 45.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Iphigénie en Tauride.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 (dern.) : le Jardin aux lilas.

☞ COMÉDIE FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

☞ ODÉON (43-25-70-32), Théâtre de l'Europe, 20 h 30 : L'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal Le Jeune, de J.-C. Brisville.

☞ TEP (43-64-80-80), 19 h : George Dandin. Minisalle : à 21 h : le Oui de Malcolm Moore.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : *Débats/Rencontres* : 18 h 30 : Correspondances méditerranéennes... (pour un dialogue judéo-arabe). *Cinéma-vidéo* : 16 h : La conquête de l'Angleterre, de R. Leenhardt, J.-P. Vivet ; Champollion ou l'Egypte dévoilée, de J. Vidal et J. Pappé ; 19 h : Romans d'amour, de J.-L. Roy ; à 15 h et 18 h : *Paul Klee. Les années 20* : Films de W. Grohman et G. Van der Rode, R. Micha + films de H. Richter, V. Eggeling, W. Ruttmann, W. Graeff, L. Moholy-Nagy, M. Ray, M. Duchamp, F. Léger, E. Deslay. *Le Cinéma indien à travers ses stars*. Se reporter à la Rubrique Festival de Cinéma. *Danse* : Forum de la danse, 18 h 30 : Contemporary Dance Company (Grèce) ; 20 h : Kim Bock-Hee/Kim Wha-Suk Dance Company (Corée du Sud) ; 21 h 30 : Extemporary Dance Theatre (Grande-Bretagne).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : *Jazz* : Se reporter à la rubrique 6e Festival de jazz de Paris.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ A. DÉJAZET (48-87-97-34), 18 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 30 : le Découvert.

☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 45 : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), 20 h : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Ke voi ?

☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), 22 h : Médor.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : Horace ; Galerie, 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre, 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

CLA (46-72-63-38), 21 h 15 : Talca, Paris et Broadway.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.

☞ ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : Ballade au square.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Laetitia.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Une saison en enfer ; 21 h : Journal de Katherine Mansfield.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Rififoin dans les labours.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Caretaker.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-59-89-99), 20 h 30 : la Porte ouverte.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Je songe au vieux soleil.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : l'Indien sous Babylone.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34). I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939 ; II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Dodo-Ji.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h 30 : Désir d'être ; 21 h : la Démarieuse.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 20 h 45 : le Baiser de la veuve. Petite Salle, 20 h 30 : On ne sait comment.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Paso Doble (dern.).

☞ MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 31 octobre

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.

☞ PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Libertango.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Double Foyer.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : 20 h 30 : les Pieds Nickelés.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 45 : Sainte-Escroque ?

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Toussaint Louverture.

☞ TH. 13 (45-88-16-30), 21 h : Marthe.

☞ TH. 14-J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Je vous écris d'un pays lointain.

☞ TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : French American Follies.

☞ TH. DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : Oh ! les beaux jours. Petite Salle, 20 h 30 : Maître Harold.

☞ TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : Elise, Isserteaux.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Jardin d'hiver, 21 h, Je songe au vieux soleil.

Comédie-Française, 20 h 30 : Bérénice.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe 20 h 30, Intérieur.

6e Festival de jazz de Paris

(47-34-80-23)

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 18 h 30 : S. Lacy Sextet ; à 20 h 30 : Zoolfleischer Tentet, M. Solal.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : Z. Mehtan (Schubert, Shankar).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Les arts florissants, Chœur de l'Université Paris-Sorbonne, dir. : W. Christie (Bach).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : G. Fumet, A. Le Roy (Bach, Mozart, Vinci...).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Vivaldi, Bach).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, la Castiglione/Mission secrète, de G. Combret ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : le Renard des océans, de J. Farrow (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Rêves de femmes (v.o., s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Surprise package, de S. Donen (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, le Vieux Jockey, de B. Barnet (v.o.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Passe ton bac, de M. Pialat.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon (h.sp.), 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46).









SPECTACLES

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BRAS DE FER (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

ELSA, ELSA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HOLD UP (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LEGEND (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; (v.o.-v.f.) Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v. angl., v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, (v.o.-v.f.), 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PROFS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Murat, 16e (46-51-99-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-46-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-33-00). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE ROI DAVID (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROUS DE MÉMOIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

LES BÊTES FÉROCES ATTAQUENT (*), film américain de Franco Prosperi, v.o. : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES NOCES DE FIGARO, film allemand de Jean-Pierre Ponnelle, v.o. : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

RETOUR VERS LE FUTUR, film américain de Robert Zemeckis, v.o. : forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Berlitz (2 salles), 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; UGC Convention, 14e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 22 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 45.

LES BELLES MANIÈRES (Fr.) Républic-Cinémas, 11e (48-05-51-33), 22 h 10.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 45.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33), 20 h 10.

GEANT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 50.



RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 31 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 **Questions à domicile : Mme Simone Veil.**
Emission de P.-L. Séguillon, A. Sinclair et A. Tarta.
Pour la sixième édition de « Questions à domicile », l'équipe de TF1 se rendra au domicile de Mme Simone Veil, député européen. Au moment où l'opposition se lance dans la bataille des législatives de 1986, quel va être le rôle de Simone Veil dans cette campagne ? Et bien sûr d'autres questions.

21 h 50 **Série : Columbo.**
Le colonel Rumford est prêt à tout pour empêcher l'académie militaire qu'il dirige d'être transformée en collège ; c'est sans compter avec le lieutenant Columbo...

23 h 25 **Journal.**

23 h 40 **C'est à lire.**

23 h 55 **Vidéo roque.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 **Cinéma : la Revanche.**
Film français de P. Lary (1981), avec A. Girardot, V. Lanoux, C. Rich, D. Labourier, C. Alric, P. Avron.
L'épouse d'un commissaire écrit des romans policiers dont son mari s'attribue le mérite. Furieuse, elle prépare un casse avec deux femmes qui ont, aussi, une revanche à prendre sur les hommes. Une comédie antimachos, farfelue, menée par les actrices !

22 h 15 **Magazine : Actions.**
de M. Honorin, présenté par F.-H. de Virieu et G. Morin, réal. M. Hermant.
Parlons d'argent : les livrets de caisse d'épargne ; Coup de pouce... à une entreprise ; Donnant donnant ; Titres en jeu. Le nouveau magazine économique d'Antenne 2, vivant, bien fait.

23 h 30 **Journal.**

23 h 55 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 **Théâtre : Six heures au plus tard.**
En différé du Lucernaire Forum. Pièce de M. Perrier, mise en scène C. Piéplu et F. Eberhard.
Trois heures du matin. Marco, jeune gangster en herbe, rate un virage, traverse le mur d'une maison et atterrit au-dessus du lit de Gustave, sexagénaire désabusé mais « branché »... A voir pour la performance époustouflante de Claude Piéplu dans un rôle taillé sur mesure.

22 h 20 **Journal.**

22 h 45 **Millésime.** Une série de M. Paradisi et P. Bouhin.
Pour vous donner le goût du vin (et bien le choisir).

23 h 15 **Coup de cœur.**

23 h 40 **Prélude à la nuit.**
Concerto brandebourgeois BWV 1047 *de J.-S. Bach par l'Orchestre de Stuttgart.*

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h, Rendez-vous avec votre région ; 18 h 35, Quoi de neuf ? 18 h 55, Hello Moineau ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Cinq Pièces faciles, film de B. Rafelson ; 22 h 20, Téléfilm : Musculairement vôtre ; 23 h 50, Ligne de mort, film de M. Azzopardi ; 1 h 15, Hill Street Blues ; 2 h, Les chemins d'un cinéaste (F. Reichenbach).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Deux cavaliers seuls », de Vera Feyder. Avec T. Ragueneau, M. Mailfort, R. Clermont... et « Désordre », de Vera Feyder, avec R. Faure.

21 h 30 Musica 85 Strasbourg : le rêve d'Afrique, de Pierre Barrat.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; à 23 h, Afrique du Sud.

0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Festival de Saintes 1985) : œuvres de Josquin des Pré par « The Hilliard Ensemble » (D. James, L. Nixon, C. Daniels, ténors, P. Hillier, basse) ; vers 21 h 40, « My lady nevells book », de Byrd.

22 h Cycle acousmatique : INA-GRM.

23 h 30 Les soirées de France-Musique : Maurice Jaubert.

Vendredi 1er novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 30 **ANTIOPE 1 ; 11 h 15 Le jour du Seigneur,** messe de la Toussaint célébrée en la paroisse d'Eschbach (Bas-Rhin), prédicateur, Père Guy Cordonnier. **12 h 2 Tournez... manège.**

13 h **Journal.**

13 h 50 **Téléfilm : Tête d'horloge.**
En 1964, à Calais, brusquement toutes les horloges de la ville se sont arrêtées. Peut-on vivre sans pendules ? Un conte philosophique réalisé par J.-Paul Sassy d'après le roman de Jean Pradeau.

15 h 30 **Quarté en direct de Maisons-Laffitte.**

15 h 40 **Temps libres à la presse du week-end.**

16 h 30 **Croque vacances.**

17 h 30 **La chance aux chansons.**

18 h **Salut les petits loups.**

18 h 30 **Mini-journal pour les jeunes.**

18 h 45 **Feuilleton : Santa Barbara.**

19 h 15 **Jeu : Anagram.**

19 h 40 **Cocoricocoboy.**

20 h **Journal.**



20 h 35 **Spécial Nathalie Baye.**
Emission proposée par Bernard Schmitt. Réal. J. Paul Jaud.
L'émission propose de suivre la comédienne pendant une journée : ses rencontres, le studio, etc.

21 h 55 **Téléfilm : Ana Non.**
D'après le roman d'A. Gomez-Arcos. Réal. Jean Prat. Avec G. Montero, M. Meriko, R. Ibanéz.
Un petit port de pêche en Andalousie sous le franquisme. Depuis trente ans une femme de soixante-quinze ans s'est enfermée dans le refus, la solitude, le silence. Ana Non, épouse, mère et veuve de quatre hommes fauchés par la guerre civile espagnole, desquels nulle pierre tombale ne perpétue le nom. La quête d'une vieille femme illettrée, son éveil et sa mort. Une adaptation du roman d'Augustin Gomez-Arcos par Jean Prat, qui a voulu garder les deux niveaux de l'œuvre, le réalisme et le fantastique métaphorique.

23 h 40 **Journal**

23 h 55 **Tapage nocturne.**
Le groupe Indochine, Bananarama, Christophe...

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 **Télématin ; 10 h 30 ANTIOPE ; 11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11 h 35 Magazine : Terre des bêtes (reprise) ; 12 h 00 Journal et météo ; 12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.**

12 h 45 **Journal.**

13 h 30 **Feuilleton : Histoires à suivre.**

14 h **Aujourd'hui la vie.**
Ces stars étaient des hommes... et des femmes : Lucienne Boyer et Jacques Pills évoqués par leur fille Jacqueline.

14 h 50 **Série : Des agents très spéciaux.**

15 h 45 **Cirque : Zircus – Zircus.**

16 h 45 **Georges Brassens, chez lui à Paris**
A l'occasion de l'anniversaire de sa mort, un hommage au poète disparu en 1981.

17 h 35 **Récré A 2.**
Ploom ; Image imagine ; Histoires comme ça...

18 h 30 **C'est la vie.**

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19 h 15 **Dessins animés.**

19 h 40 **Jeu : La trappe.**

20 h **Journal.**

20 h 30 **Loto sportif.**

20 h 35 **Feuilleton : Jeu, set et match.**
De J. Goron et E. Solal ; réal. : M. Wyn. Avec E. Vieillard, H. Guybet, B. Rouan...
Dans ce troisième épisode, Arnaud rencontre ses premiers vrais problèmes : la rivalité des copains, la tentation de l'argent, le snobisme...

21 h 40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « La vie des saints », sont invités : Pierre Bourgeade (Mémoires de Judas), *Jacques Duquesne* (Saint Eloi), *Jean Guitton* (Portrait de Marthe Robin), *Jean Markale* (le Chêne de la sagesse, un roi nommé Saint Louis), *Luigi Mezzadri* (Vincent de Paul).

22 h 55 **Journal**

23 h 5 **Ciné-club : Une aussi longue absence.**
Film français de H. Colpi (1960), avec A. Valli, G. Wilson, J. Harden, D. Lepvrier. (N.)
La patronne d'un petit café de Puteaux reconnaît, dans un clochard amnésique, son mari, déporté en 1943 et dont la mort n'a jamais été prouvée. Belle, émouvante histoire, pour les débuts dans la réalisation de Henri Colpi. L'univers de Marguerite Duras (scénariste avec Gérard Jarlot) porté par une atmosphère impressionniste en milieu populaire.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 18 h 55,* Hello, moineau ! *; à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.

19 h 55 **Dessin animé : les Entrechats.**

20 h 5 **Les jeux.**

20 h 35 **Feuilleton : le Paria.**
Réal. D. de la Patellière et A. Kantof. Avec Ch. Aznavour, O. Picolo, J. Charby...
Julien Mauriès (Charles Aznavour) est revenu après vingt ans d'absence au sein de sa famille, bien décidé à faire éclater la vérité. Pas de cadeau de part et d'autre. Un feuilleton à la Dallas, amour, passion, coups bas. Efficace malgré les stéréotypes (voulus). Bien joué.

21 h 30 **Quelques mots pour le dire, de la Sécurité routière.**

21 h 35 **Vendredi Soir 3 : Salut, les patrons (et à 22 h 40).**
Edition spéciale d'André Campana et Christian Dauriac.
Un voyage dans le monde des chefs d'entreprise à travers le portrait de trois d'entre eux : Serge Dassault, François Delachaux et Robert Etcheparre, avec la participation d'Yvon Gattaz (président du CNPF) et d'Edmond Maire (secrétaire général de la CFDT).

22 h 25 **Journal.**

22 h 55 **Magazine : Montagne.**
Dossier sur l'aménagement des pistes. Salon de la neige et de la montagne. Premier de cordée : Patrice Bellefont.

23 h 45 **Coup de cœur.**

23 h 55 **Prélude à la nuit.**
« Le coin de cimetière » de Déodat de Séverac, par le pianiste Alain Kremsky.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Cabou Cadin (et à 11 h 30 et 17 h 15) ; 7 h 40, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 8 h, Superstars ; 8 h 30, Rue Carnot ; 9 h, Le Vampire de ces dames, film de S. Dragoti ; 10 h 45, Winchester à louer ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Papy fait de la résistance, film de J.-M. Poiré ; 15 h 55, La Dame de Shangaï, film de O. Welles ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, *Zénith* ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, Superstars ; 21 h, Voulez-vous danser avec moi ?, film de M. Boisrond ; 22 h 35, De plein fouet, film de B. Hutton ; 0 h 10, Ligne de mort, film de M. Azzopardi ; 1 h 35, Viva la vie, film de C. Lelouch ; 3 h 25, Boxe ; 4 h 25, *Chromosome 3*, film de D. Cronenberg ; 5 h 55, *Hill* Street Blues.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Culture matin ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : être acteur aujourd'hui (et à 11 h : la demeure oubliée, tradition et philosophie juives) ; 9 h 5, Foi et tradition ; 9 h 30, Culte protestant ; 10 h, Messe à l'église Saint-Nicolas de Granville ; 11 h 30, Feuilleton : « Le loup pendu » ; 12 h, Panorama : entretien avec Hector Bianciotti ; 13 h 30, On commence... des comédiens venus de l'Est ; 14 h, Un livre, des voix : « les Chemins de la nuit » de Lucien *Guissard ; 14 h 30, Sélection prix de la RAI : « Régression »* de C. Ollier ; 15 h 30, L'échappée belle : voyages d'entre-tombes : cimetières du monde ; terre des merveilles : portes ouvertes sur l'exil (Isabelle Eberhardt) ; 17 h, Musique : miroirs ; 17 h 10, Le pays d'ici, à Amiens ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'ONERA ; 20 h, Musique, mode d'emploi : le luth.

20 h 30 Soleil d'encre : à l'occasion de l'exposition de dessins de Victor Hugo au Petit Palais.

21 h 30 Black and blue : le jazz de A à Z, avec François Billard.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; à 23 h, Afrique du Sud.

0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 9 h 5, Le matin des musiciens : la musique et ses instruments - le projet du Centre de l'instrument de la Cité musicale de La Villette ; 12 h 30, Concert-lecture : œuvres de Cuniot, par l'Ensemble « A sei voci » ; 13 h 30, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Histoire de la musique ; 16 h, Les après-midi de France-Musique : premières gravures du Quatuor Amadeus ; à 17 h, la vie et l'œuvre de Vladimir Horowitz 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, 6e Festival estival de jazz de Paris ; 19 h 10, Les muses en dialogue.

20 h Concert : « Boris Godounov », de Moussorgski, par l'Orchestre national de France et le Chœur national bulgare S. Obretenov, dir. T. Fulton, sol., E. Randova, M. Talvela, W. Ochman, A. Diakov, J. Gilmore, P. Meven.

23 h Les soirées de France-Musique : Aimiez-vous Bach ?

CONDAMNATION
DU QUOTIDIEN DE PARIS
POUR DIFFAMATION PUBLIQUE
envers
M. ROGER COLOMBANI

Par arrêt du 24 avril 1985, la onzième chambre de la Cour de Paris a déclaré M. TESSON, auteur, et M. JAMET, complice, du délit de diffamation publique envers M. Roger COLOMBANI en raison de l'article publié le 26 août 1982 intitulé « Silence, on tue », dans lequel M. Roger COLOMBANI « est accusé... de n'avoir pas révélé qu'Antoine RECCO était un assassin... ».

Les a condamnés chacun à la peine de 3 000 francs d'amende et solidairement à la somme de 5 000 francs de dommages-intérêts, ainsi qu'à celle de 3 000 francs, en application de l'article 475-1 du Code de procédure pénale.

La Cour retient notamment : « L'insuffisance des vérifications préalables mais aussi le manque d'objectivité et de prudence tant de M. JAMET que de M. TESSON ».

Pour extrait. Me LIBMAN, avocat à la Cour.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Santiago et Christine
REAL DE AZUA
et Gabriel

ont la joie d'annoncer la naissance de

Lionel,

le 3 octobre 1985.
16, East 96 Street,
New-York 10128.

— Le docteur Jean-Louis KUMMER
et Mme, née Alleth HIBON,
Anne KUMMER
et Raoul DÉRIJARD,

sont heureux de faire part de la naissance de

Silvère, Charles DÉRIJARD,

leur petit-fils et fils.
Montpellier, le 30 septembre 1985.

98, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

Décès

— Mlle Françoise Renauld
prie d'annoncer le décès de

M. Roland ARNOULD,

survenu à Paris le 18 octobre 1985.

L'incinération a eu lieu le 29 octobre, au Père-Lachaise.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raoul CHEVASSUS,
officier en retraite,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,

survenu brutalement en son domicile, à Besançon, le 23 octobre 1985.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de Vescles (Jura), le 26 octobre.
De la part des familles Chevassus, Calle, Monniot.

— Mme Paulette Devillers,
Christian et Marina Devillers,
Yves et Claire Devillers,
Luc et Françoise Devillers,
Sonia, Marion, Dylan, Eléonore, Anne,
son épouse, ses enfants, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-cinquième année, le 30 octobre 1985, de

Jean DEVILLERS.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29241 Locquirec.

— M. François Giron,
Jean-François, Olivier, Catherine,
ses enfants,
M. et Mme Paul Marache,
ses parents,
Mme Monique Marache,
sa sœur,
M. Pierre Marache,
son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne GIRON,
née Marache,

survenu le 30 octobre 1985.
Les obsèques auront lieu le samedi 2 novembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire, 75014.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Claude Junqua
et sa fille, Catherine,
M. et Mme Daniel Junqua,
leurs enfants, Anne et Yves,
M. Alain Junqua,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean JUNQUA,

leur mère et grand-mère,
survenu le 30 octobre 1985, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Les obsèques seront célébrées le samedi 2 novembre, à 10 heures, en l'église de La Chapelle-Basse-Mer.

La Boire-d'Anjou,
La Chapelle-Basse-Mer,
44450 Saint-Julien-de-Concelles.

— Michèle Peyroutou,
son épouse,
Mme Etienne Peyroutou,
sa mère,
Francine et Camille Mandin,
leur fils Pierre,
ses sœur, beau-frère, neveu,
Mme Pierre Cartailler,
sa belle-mère,
Edwige et Roland Chevalier,
Jean-Pierre Cartailler
et le docteur Nicole Montrognon,
ses belles-sœurs et beaux-frères,
Nathalie Chevalier,
Jérôme Cartailler,
ses nièce et neveu,
Les familles Lemaire, Metz,
Et ses nombreux amis,

font part du décès, à l'âge de quarante-sept ans, de

Jean-Jacques PEYROUTOU.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Ondres (Landes), le jeudi 24 octobre 1985.

Une messe sera célébrée à sa mémoire en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Rueil-Malmaison (92), le lundi 4 novembre 1985, à 8 h 30.

— Le directoire et les collaborateurs de la société Agfa-Gevaert
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Jacques PEYROUTOU.

Une messe sera célébrée à sa mémoire en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Rueil-Malmaison (92), le lundi 4 novembre 1985, à 8 h 30.

— Mme Etienne Pose,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne POSE,

survenu le 29 octobre 1985.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 octobre, à 16 heures, en l'église de Saint-Nic, 29127 Plomodiern.

— La SIPAC,
La Société d'exploitation du parc d'expositions de Paris-Nord-Villepinte,

ont le regret de faire part du décès de

M. Etienne POSE,
chef du département travaux
et entretien,

survenu le 29 octobre 1985.

BP 60004, Paris-Nord-II,
95970 Roissy-Charles-de-Gaulle Cedex.

— Mme Charles Ribadeau-Dumas,
M. et Mme Edouard Ribadeau-Dumas,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bertrand Ribadeau-Dumas
et leurs enfants,
Mme Jean-Louis Ribadeau-Dumas
et ses enfants,
M. et Mme Daniel Ribadeau-Dumas
et leur fils,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur
Charles RIBADEAU-DUMAS,
ancien médecin assistant des hôpitaux,
ancien chef du service neurologie
de l'hôpital Notre-Dame-du-Bon-Secours,

survenu le 29 octobre 1985, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques seront célébrées le samedi 2 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

45, rue Ampère,
75017 Paris.

— Mme Yvette Sitbon,
son épouse,
M. et Mme Roger Sitbon
et leurs enfants,
M. Lucien Cohen,
Mme Eliane Sitbon,
M. et Mme Jean-Peyriere
et leurs enfants,

Jean et Catherine Cohen,
Roger et Nicole Sultan,
Richard et Elisabeth Levy,
ses enfants et ses petits-enfants,

Et toute sa famille,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

Victor SITBON,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, le 30 octobre 1985.
Les obsèques ont été célébrées le 31 octobre, à 11 h 45, au cimetière de Saint-Cloud.

114, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.

— L'université des sciences humaines de Strasbourg et la faculté de théologie catholique

ont le profond regret de faire part du décès de

M. le professeur
Gérard VOGELEISEN,
directeur de l'Institut
de pédagogie religieuse.

Remerciements

— Mme Claude Abastado,
Mme Henry Abastado,
Ses enfants et parents,

très touchés des marques d'amitié et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Claude ABASTADO,

prient tous ceux et celles qui les ont exprimées de croire en leur profonde gratitude.

Anniversaires

— A tous ceux qui ont gardé le souvenir de

Robert DHALEINE,

une prière est demandée à l'occasion du quatrième anniversaire de son décès, survenu le 1er novembre 1981.

— Hélène Clara Rozenberg,
agrégée de l'Université,
docteur de troisième cycle en études anglaises et nord-américaines de Paris-VII,
demande qu'on se souvienne de sa mère,

Mme veuve Wolf ROZENBERG,
née Rywka Bajla Zoltowska,

à Tomaszow-Mazowiezcski (Pologne), décédée le 1er novembre 1983, à l'hôpital de Montargis (Loiret).
Enterrée dans l'anonymat au cimetière parisien de Bagneux.

Kaddish.

— Soixante-septième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 à la grande mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite (5e).
Des prières seront dites le 9 novembre, à 15 h 30, à la mémoire des cent mille musulmans morts pour la France. Des gerbes seront déposées sur la plaque pour l'anniversaire de la mort de Ben Zouaou et sur la tombe du recteur Ben Ghabrit, qui avaient hébergé mille sept cent trente-deux résistants, à la mosquée, entre 1940 et 1944.

Avis de messes

— Mme Pierre-Etienne Guyot
et ses enfants
font savoir à tous ceux qui l'ont connu et aimé qu'une messe sera célébrée le mardi 5 novembre 1985, à 17 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 90, rue de l'Assomption, à Paris-16e, à l'intention de

Pierre-Etienne GUYOT,

rappelé à Dieu le 13 octobre 1985.

Les obsèques ont eu lieu à Feucherolles, dans l'intimité familiale.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-IV, lundi 4 novembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Guillot : « Déodat de Séverac : essai d'analyse musicale et esthétique de son œuvre. »

— Ecole des hautes études en sciences sociales, mardi 5 novembre, à 14 h 30, salle 524, Mme Denise Jodelet : « Civils et bredins, rapport à la folie et représentations sociales de la maladie mentale dans un milieu rural français. »

— Université Paris-III, mardi 5 novembre, à 14 h 30, salle Bourjac, M. Mohamed Ghassan Al Acha : « Etudes sur le statut de la femme en Islam, en particulier chez les auteurs arabo-musulmans. »

— Université Paris-II, vendredi 8 novembre, à 14 h 30, salle des Commissions, M. Patricio Tupper : « Les médias au Chili (1970-1973), polarisation politique et intervention étrangère. »

économie

REPÈRES

Dollar : retour aux 8 F

Tombé, mercredi 30 octobre, à 7,97 F, le dollar était coté 8 F environ le 31 octobre, avant le grand chômage du 1er novembre dans l'Europe catholique. A New-York, les rumeurs de baisse des taux circulent toujours.

Automobile : record pour les exportations japonaises

Les exportations de véhicules continuent de battre des records. Du mois d'avril au mois de septembre, ce sont 2,3 millions d'automobiles, 1,1 million de camions et 36 000 bus, qui ont été vendus hors du marché japonais, soit une progression de 11,9 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Le succès nippon est surtout éclatant aux Etats-Unis, où l'on a acheté en six mois, 17,5 % de voitures japonaises de plus que sur la même période de 1985. Le marché américain est, il est vrai, en forte progression.

Pétrole : les Etats-Unis vont exporter au Japon

Le président Reagan a décidé d'autoriser l'exportation au Japon de faibles quantités de pétrole produit en Alaska. Cette décision fera des Etats-Unis un pays exportateur de brut pour la première fois depuis des années. Elle ne porte toutefois que sur 6 000 baril/jour de pétrole extrait de la région de Cook Inlet. En revanche, l'exportation du brut produit à partir des grands gisements du Nord de l'Alaska, le North Slope, demeure interdite par la loi. Le ministre japonais du commerce international et de l'industrie s'est félicité de la décision du président américain, soulignant qu'elle pourrait conduire à une réduction sensible de l'excédent commercial du Japon à l'égard des Etats-Unis, source de conflits entre les deux pays. — *(AFP.)*

Assurance-maladie : léger ralentissement

La croissance des dépenses d'assurance-maladie continue à se ralentir, après la remontée enregistrée au cours de l'hiver 1984-1985. Selon les chiffres publiés par la Caisse nationale d'assurance-maladie, en rythme annuel, la progression fin septembre était de 9,3 % contre 9,5 % à fin août. Mais cette évolution recouvre deux mouvements contraires : d'une part, un ralentissement continu des versements aux hôpitaux publics (+ 5,8 % en rythme annuel contre + 7,1 % à la fin août) ; d'autre part, une accélération des versements aux hôpitaux privés (+ 7 % contre + 6 %) et des dépenses de médecine de ville. La croissance des horaires médicaux est de 13,4 % à fin septembre contre 12,6 % fin août, celle des prescriptions de 15,3 % contre 14,7 %, l'accélération étant marquée surtout pour les dépenses de pharmacie et d'analyses biologiques. Sur les neuf premiers mois de 1985, le nombre des consultations a augmenté de 9,2 % par rapport à la période correspondante de 1984, celui des visites de 7,2 %

M. Krasucki : « La CGT est l'empêcheur de consentir en rond »

La CGT est satisfaite de *« l'ampleur incontestable »* de sa journée nationale d'action du 24 octobre. MM. Henri Krasucki et Louis Viannet l'ont dit et redit à la presse le 30 octobre. Dans un appel à tous les salariés — qui n'a donné lieu à aucun vote, — la commission exécutive de la centrale invite les travailleurs à *« refuser le syndicalisme du renoncement »* et à *« poursuivre et développer le combat contre l'agression antisociale, antisyndicale, qu'elle vienne du patronat ou qu'elle vienne du gouvernement »*. Pour M. Viannet, cette journée a été *« marquée par une forte expression revendicative, aux antipodes de toutes les campagnes menées sur la grève politique »*. *« C'était très bien, le 24 octobre,* a ajouté M. Krasucki. *Mais ce n'était pas encore suffisant. Il faut faire encore mieux »*, par des actions multiformes, tandis que la Confédération *« prendra les initiatives que l'évolution du mouvement appellera »*.

Notant que la *« solitude »* de la CGT était *« au détriment des absents »*, M. Krasucki a répliqué aux critiques des autres centrales contre la journée du 24 octobre et aux déclarations de M. Maire sur la grève : *« Maintenant, on dit ouvertement que tout est à renvoyer au passé, à renvoyer aux archives, qu'il s'agisse de la grève ou de l'action. (...) On vivrait dans une société aseptisée où il n'y a plus de lutte des classes. Et c'est maintenant que des syndicalistes diraient : soyons joyeux de renoncer à la grève et rencontrons les patrons pour des arrangements. Arranger quoi ? Tout est question de rapport de forces dans la vie sociale. La CGT a la fierté d'être la seule organisation qui se bat, et c'est pour cela qu'on voudrait l'abattre. »*

Pour M. Krasucki, la signature de l'accord sur l'UNEDIC est *« une attitude de démission syndicale devant les exigences du patronat »*. M. Viannet a estimé qu'avec *« des indemnités diminuées et amputées pour les chômeurs, des cotisations aggravées pour les salariés, c'est un nouveau pas vers le recul social »*. Passant en revue les problèmes de l'emploi, du pouvoir d'achat, de la *« désindustrialisation »*, des libertés, M. Krasucki a lancé : *« Qu'est-ce qu'il faut qu'on nous fasse de pire pour trouver que c'est une lutte violente contre les travailleurs ? Aujourd'hui, vouloir se défendre, c'est sacrilège. La répression s'abat. Ce qui gêne, c'est que la CGT est l'empêcheur de consentir en rond »*.

« Sans précédent » ?

Dans son *« appel »*, la commission exécutive parle, à propos de la journée du 24 octobre, de *« l'agression du patronat, du gouvernement et des autres centrales syndicales, dans un affrontement sans précédent »*... Une formulation qui peut laisser à penser qu'avant 1981 le patronat et M. Barre étaient moins agressifs vis-à-vis de la CGT. Interrogé sur ce point, M. Krasucki a souligné que la CGT ne prenait pas *« à la légère l'attaque convergente »* du gouvernement et du patronat. Il a pris l'exemple de la dissolution du corps des sapeurs-pompiers de Lorient qui avaient *« manifesté avec des binious »* lors du voyage de M. Mitterrand. *« Cela n'était jamais arrivé,* a-t-il commenté. *C'est un comportement vindicatif et mesquin. »*

Présent à la conférence de presse, M. André Deluchat, secrétaire de la CGT et membre du PS, a indiqué sur ce point : *« Le fond du problème ne se situe pas sur les mots. »* Comme M. Krasucki, il a affirmé *« qu'il n'y a pas eu d'opposition »* sur le texte de la commission exécutive et qu'il partageait l'analyse faite sur la journée du 24 octobre. Pourtant, durant les travaux, les membres socialistes du bureau confédéral ont réaffirmé leurs désaccords avec certains aspects de la stratégie menée (et bel et bien confirmée), en particulier sur l'amalgame de plus en plus fréquemment opéré entre le gouvernement et le patronat, voire entre la droite et la gauche... L'appel aux salariés évoque cependant les politiques qui *« conduisent au mal-vivre, pour certains à la misère, à tous les abandons, à la destruction de tous les acquis sociaux, à tous les reculs, y compris dans le domaine des libertés. C'est cela qui se cache derrière le prétendu « libéralisme », la prétendue « modernité », quel que soit l'habillage qu'on vous présente »*. Fabius-Chirac, même combat, ou plutôt mêmes « ravages » sociaux ? Voilà qui pourrait alimenter la réflexion des responsables socialistes et les débats préparatoires au prochain congrès confédéral.

M. N.

Un consensus se dessine sur les mesures sociales

(Suite de la première page.)

La réduction des inégalités, objectif majeur des socialistes lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir, a été somme toute limitée, aucune réforme fiscale profonde, complète, n'étant mise en œuvre. La sécurité sociale a été « démocratisée », peut-être, mais non réformée. La lutte contre le chômage, une fois épuisée les cartouches du « traitement social », est devenue un axe de la politique économique d'ensemble. Bref, après l'euphorie des réformes, on est retombé dans la langueur d'une gestion au jour le jour.

Le conseil des ministres du 30 octobre, à moins de cinq mois des élections législatives, est tout à fait exemplaire de ce qu'est devenue la politique sociale du gouvernement. On pourrait la caractériser par une double priorité : gérer les réformes et panser les plaies (de la rigueur et du chômage). Une double priorité qui, dans une période qui risque de devenir de plus en plus tourmentée et conflictuelle sur le plan politique, a l'avantage d'être relativement consensuelle, du moins pour ce qui concerne l'expression des salariés et la lutte contre la pauvreté.

Les passions se sont calmées

Il y a trois ans, durant l'été de 1985, les lois Auroux avaient été adoptées dans un climat passionnel. Certains, même parmi les syndicats, ne craignaient pas de crier à la « soviétisation » des entreprises. L'opposition se déchaînait contre ce cadeau royal aux syndicats. Et le patronat rêvait de leur abrogation. Beaucoup de fantasmes se donnaient libre cours pour ce qui n'était en fait qu'une mise à niveau de la législation française par rapport à la plupart des pays européens. Les passions se sont depuis bien calmées. Quatre mille accords ont été conclus dans les entreprises — dont un peu moins de mille pour celles de cinquante à deux cents salariés qui n'étaient pas soumises à une obligation de négocier — touchant trois millions et demi de salariés. Là où elle était présente, la CGC, qui avait si peur au départ, a signé 87 % des accords, tandis que FO, hostile par principe à tout ce qui peut « court-circuiter » les syndicats, en paraphait 67 %...

Les lois Auroux, et en particulier celle sur l'expression, sont totalement rentré dans les mœurs, au point qu'un récent sondage auprès des dirigeants de grandes entreprises a montré que 66 % les jugeaient bénéfiques. Le CNPF a même rangé la loi sur l'expression dans l'arsenal destiné à mettre en œuvre la « participation active » qu'il recommande. L'opposition qui s'apprête à batailler sur d'autres sujets sociaux ne parle même plus de leur suppression. Ce qui restera sans doute comme une des réformes majeures du septennat de M. Mitterrand s'est mis en œuvre en douceur, M. Chirac en venant même à envisager de maintenir lors des dénationalisation, la loi de démocratisation du secteur public.

L'extension de l'obligation de négocier l'expression des salariés — qui concernera dorénavant environ 12 000 entreprises au total — et l'élargissement de l'objet des réunions (à l'activité et à la qualité de la production) ne devraient donc pas relancer une bataille qui s'est éteinte dans les entreprises faute de combattants. Seule préoccupation, paradoxale, pour les syndicats : les lois Auroux n'ont pas été bénéfiques sur toute la ligne puisque la présence syndicale n'a pas été renforcée. Au contraire.

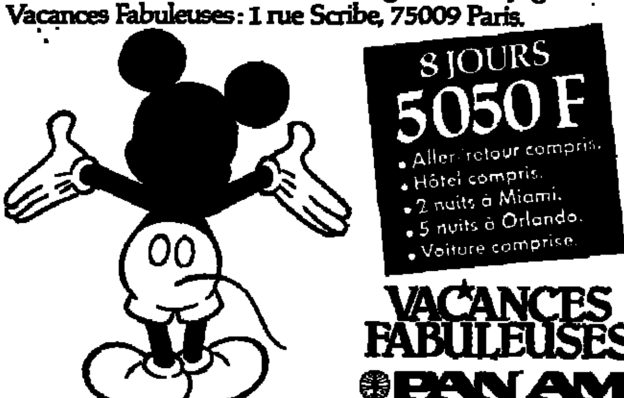
Les actions de lutte contre la pauvreté représentent l'autre volet de cette politique sociale. Là aussi, il y a un terrain de consensus puisque l'on retrouve dans le dispositif adopté, comme dans celui du 17 octobre 1984 et dans les mesures de M. Bérégovoy en janvier 1983, certaines orientations proches de celles que M. Oheix avait préconisées en mars 1981. *« La lutte contre la pauvreté doit être l'affaire de tous »*, a souligné le conseil des ministres au moment où un sondage *la Croix*-Louis Harris indiquait que 52 % des Français sont prêts à *« contribuer bénévolement à des actions de solidarité »*. On voit même Coluche vouloir lancer des restaurants gratuits pour les chômeurs et les personnes en difficulté. Une réelle prise de conscience s'est opérée autour d'une « nouvelle pauvreté », qui n'est pas née avec l'arrivée des socialistes au pouvoir, longtemps ignorée par les pouvoirs publics.

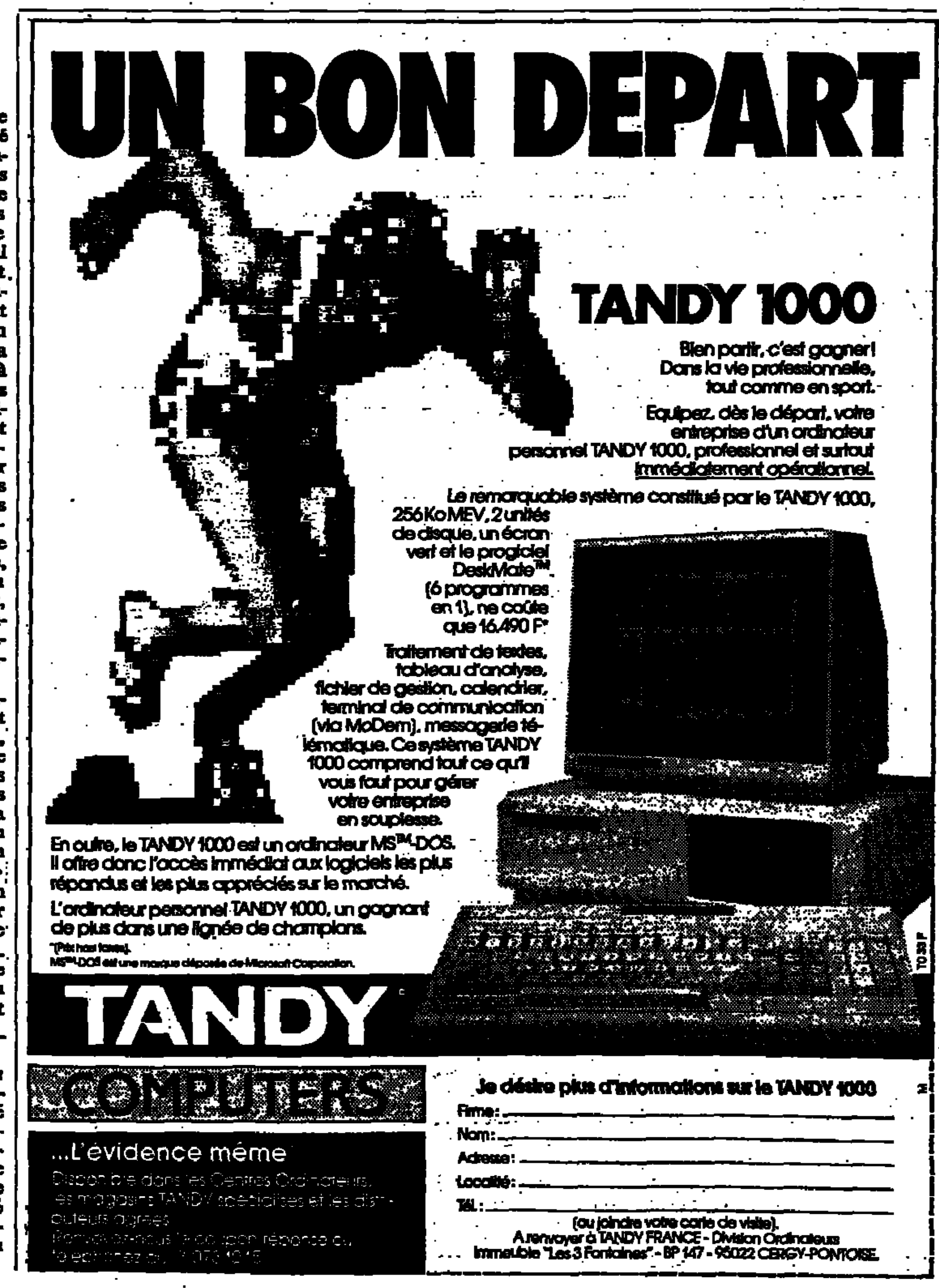
Ce qui est le plus intéressant dans les actions du 30 octobre, ce sont les points sur lesquels elles innovent par rapport au plan de l'automne 1984 qui avait été centré autour de deux axes : se nourrir et se loger. Grâce à un dispositif spécifique de 800 millions de francs, les fonds d'aide aux impayés de loyer vont être généralisés, les coupures d'EDF-GDF évitées entre le 1er décembre et le 15 avril, Mme Georgina Dufoix partant de l'idée que *« le coût social pour la collectivité est plus grand lorsque les gens sont à la rue et qu'il faut s'occuper d'eux »*.

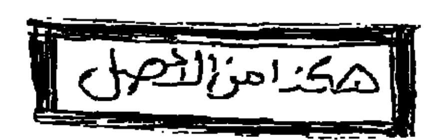
Mais les modifications les plus importantes concernent les chômeurs et l'aide à la réinsertion sociale. Des chômeurs de longue durée (30,8 % des demandeurs d'emploi étaient inscrits depuis plus d'un an en septembre 1985 contre 27,4 % un an plus tôt) bénéficieront de l'allocation de logement social. L'Etat aidera les collectivités locales à la réinsertion professionnelle des personnes démunies. Voilà une voie où il faudrait s'engager résolument pour ne pas avoir l'air de se résigner à une France à plusieurs vitesses.

MICHEL NOBLECOURT.

ERRATUM : *Le chômage en Europe de l'Ouest.* — Contrairement à ce que nous avions indiqué dans *le Monde* du vendredi 25 octobre, à la suite d'une erreur de chiffres publiés par l'Office statistique des Communautés européennes, le chômage n'a pas augmenté de 1,6 % en République fédérale d'Allemagne au mois de septembre 1985. Au contraire, il a diminué de 2,9 %.







AFFAIRES

ENTREPRISES

Le Crédit agricole se lance dans l'assurance

Le Crédit agricole, en association avec les caisses de Mutualité agricole, va créer une société pour distribuer un nouveau produit, le plan épargne-retraite. La « banque verte », qui détiendra de 80 % à 90 % de cette filiale, entend ainsi consolider sa position de banque des ménages (elle détient déjà 40 % du marché des prêts au logement). Les pouvoirs publics devraient donner leur autorisation avant la fin de l'année. Le plan d'épargne-retraite sera distribué, à titre expérimental, dans les prochaines semaines par les caisses de l'Ain, du Pas-de-Calais et de Lille, par SOVARI, une société commune déjà existante dans laquelle la Mutualité agricole détient 70 % et le Crédit agricole 30 %.

Framatome : la restructuration du capital est mise en route

La société Framatome, constructeur français de chaudières nucléaires, a annoncé une série de mesures destinées à préparer l'entrée, *« au début de janvier 1986 »*, de nouveaux actionnaires dans son capital, comme il était prévu (*le Monde* du 31 août). Ainsi la société se transformera-t-elle le 1er novembre en société anonyme. Le conseil d'administration de l'ancienne société a réduit de moitié le capital, du fait de l'annulation des parts détenues par Creusot-Loire, en faillite, avec effet rétroactif au 12 décembre 1984. Ce capital sera reconstitué, comme l'avait souhaité la société, CEA industrie, provisoirement seul actionnaire, doit, précise le communiqué, proposer, *« avant la fin de l'année »*, des mesures *« permettant de porter à nouveau le capital de Framatome SA à 600 millions de francs »*. Enfin, le nouveau conseil d'administration de Framatome SA a été constitué : présidé par M. Leny, actuel président de Framatome, il comprendra trois représentants de la CGE, trois du CEA et un de la société Dumez, ainsi que des représentants, élus du personnel. EDF, le quatrième actionnaire de la nouvelle société, n'a, en dépit de ses demandes, pas obtenu de siège.

Le chimiste britannique ICI acquiert la société de semences de maïs américaine Garst

L'intérêt manifesté par les entreprises chimiques pour l'industrie semencière ne se dément pas. Le chimiste britannique Imperial Chemical Industries, sixième mondial avec un chiffre d'affaires de 9,9 milliards de livres (environ 114 milliards de francs), a annoncé son intention de racheter la société semencière Garst, une des plus importantes sociétés de production de semences de maïs des Etats-Unis. A l'origine, la société, fondée par Roswell Garst en 1930, produisait des semences hybrides à partir des lignées pures du numéro un des semences américaines Pioneer. Les liens entre les héritiers des familles fondatrices de Pioneer et des successeurs de Garst se sont distendus, et, en 1983, la rupture était consommée. ICI, qui n'avait pas encore mis le pied dans le domaine des semences, fait une entrée par la grande porte en acquérant une société qui dispose d'une histoire, d'un savoir-faire et d'un marché.

US Steel se lance dans le gaz

Le premier groupe sidérurgique américain a conclu un accord de principe avec la compagnie gazière Texas Oil and Gaz, pour le rachat de cette société. Cette opération, attendue, se fera par échange de titres : les actionnaires de Texas Oil recevront deux actions US Steel pour trois de leurs titres. Le coût total de ce rachat s'élève à 3,56 milliards de dollars, prix inférieur aux estimations avancées par les experts, ce qui explique les réactions négatives de la Bourse à l'annonce de cet accord, mercredi 30 octobre. Après cette opération, US Steel ne réalisera plus qu'un tiers environ de son chiffre d'affaires dans la sidérurgie, et deux tiers dans l'énergie : pétrole avec sa filiale Marathon Oil, et gaz avec Texas Oil and Gaz.

Allinquant poursuit son activité

La société Allinquant, premier fabricant français d'amortisseurs pour automobiles (4 millions d'unités), qui a déposé son bilan le 22 octobre, poursuit son activité dans le cadre de la procédure de règlement judiciaire décidée par le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine). Allinquant, qui réalise environ 400 millions de francs de chiffres d'affaires et qui assure 51 % des besoins de Renault, a souffert du recul de la Régie et avait cherché à se rapprocher d'un concurrent allemand, Fichtel und Sachs. L'échec de ces négociations a entraîné de *« vives réactions des partenaires financiers et des fournisseurs »*, dit M. Jacques Hébert, président du directoire. Crédits annulés, ruptures d'approvisionnements, ont rendu nécessaire le dépôt de bilan. Les pertes ont été de 15 millions de francs en 1984, et un plan de restructuration est en cours, qui doit réduire de 140 personnes les effectifs (870 personnes).

CONJONCTURE

Le gonflement du crédit inquiète le gouvernement

(Suite de la première page.)

On assiste à une véritable explosion des prêts conventionnés au logement, dont les taux ont baissé, avec en tête le Crédit agricole. Par ailleurs, les banques consentent plus libéralement des prêts personnels aux ménages, ce qui revient à développer le crédit à la consommation. Or cette consommation augmente plus rapidement que prévu, comme le révèle la note de conjoncture de l'INSEE pour juillet, qui a dû être révisée dans le sens d'une amélioration (*le Monde* du 30 octobre). Le gouvernement s'en réjouit, certes, mais il peut craindre que tout redémarrage de la machine économique française ne provoque des « dérapages » de-ci de-là, sans oublier, bien entendu, la contrainte extérieure, celle du gonflement éventuel des importations et du déficit de la balance commerciale.

Il va devoir prendre en compte ces phénomènes au moment de la fixation du rythme de croissance de la masse monétaire pour 1986. Aucune décision n'est encore prise, mais on pense à un objectif de 3,5 %, pas plus restrictif, en théorie, que celui de 1984, compte tenu de la désinflation. Un tel objectif est-il compatible, alors, avec le rythme de 7 % observé à l'approche de la fin d'année ?

On se le demande Rue de Rivoli, où les experts s'interrogent sur la fiabilité des calculs effectués en fonction de la définition de la masse monétaire prise actuellement en considération, M 2 R, c'est-à-dire les billets, les dépôts à vue et les placements liquides ou semi-liquides (comptes sur livrets, dépôts à terme, CODEVI, LEP, etc.). M. Pierre Bérégovoy pourrait, le 5 novembre prochain, lors de la réunion du Conseil national du crédit, annoncer une nouvelle définition de la masse monétaire prise en référence. Ce serait M3 « étoile », c'est-à-dire M2R plus les livrets A des Caisses d'épargne, les nouveaux produits financiers, tels que les certificats de dépôts émis par les banques, et, sur tout, certains avoirs de SICAV court terme dites de trésorerie, dont le gonflement a été formidable (300 milliards de francs). Depuis trois ans, en effet, l'apparition de ces nouveaux produits a passablement modifié les références servant de base aux calculs.

Une telle modification permettrait, peut-être, de savoir si le « dérapage » de la masse monétaire M2 provient vraiment de la reprise de la demande de crédit, estimée à une vingtaine de milliards de francs, pour les seuls concours aux ménages. On fait observer que le passage, début 1985, du régime de l'encadrement quantitatif du crédit à celui de la régulation par les réserves obligatoires des banques a pu fausser les calculs : la Banque de France avait annulé, fin 1984, 100 milliards de francs d'autorisation de crédits « économisés » par les établissements pour leur rendre, ensuite, une quarantaine de milliards au titre des « assouplissements ». Enfin, pour garder leurs références auprès de l'Institut d'émission en ce qui concerne les crédits aux entreprises, les banques demandent à ces dernières de tirer sur leurs lignes en fin de mois seulement, ce qui peut, également, fausser les calculs.

Il n'en reste pas moins qu'une reprise trop rapide de la délivrance de crédits poserait des problèmes, et qu'en haut lieu on se demande s'il ne faudrait pas, dès le début de l'année prochaine, tempérer l'ardeur des banques. Un premier coup de frein, assez léger, a été donné en juillet. La menace d'une augmentation des réserves sur les dépôts des établissements, c'est-à-dire du montant de ces dépôts bloqués sans rémunération auprès de la Banque de France, est maintenant agitée : une telle mesure augmenterait le coût des ressources des établissements et réduirait leurs marges d'une manière dissuasive. On voit que la sortie progressive d'un régime d'austérité n'est pas sans risque, surtout dans une économie convalescente.

FRANÇOIS RENARD.

ÉTRANGER

BIRMANIE

● **Rangoon achète quinze locomotives françaises.** — Les chemins de fer birmans ont commandé à la firme française Alsthom quinze locomotives BBB 2 000 CH, pour un montant de 440 millions de francs. Ce contrat porte également sur la modernisation de vingt-six autres motrices. Avec cent cinquante-quatre locomotives livrées ou commandées, Alsthom reste le premier fournisseur des chemins de fer birmans.

MEXIQUE

● **Pétrole : ajustement des prix mexicains.** — Le Mexique a annoncé, mercredi 30 octobre, une augmentation moyenne de 60 cents par baril des prix de son brut léger « Isthmus », et une baisse de 40 cents des tarifs de son pétrole lourd, « Maya ». Les tarifs resteront différents selon les destinations : l'« Itshmus » sera vendu à compter du 1er novembre 27,50 dollars par baril aux Etats-Unis, 26,90 dollars en Asie, et 26,75 dollars en Europe. Le « Maya » vaudra 23,10 dollars par baril pour les Etats-Unis, 22,60 dollars pour l'Asie et 22,10 dollars pour l'Europe. Le Mexique a exporté au troisième trimestre 1,52 million de barils par jour de pétrole (l'équivalent de 75 millions de tonnes par an). Ces réajustements, a expliqué la compagnie nationale, correspondent à l'évolution récente des cours sur le marché libre. — *(AFP, UPI.)*

AGRICULTURE

ÉLEVAGE

La Commission de Bruxelles propose d'interdire les hormones

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne tente de relancer le débat sur l'utilisation des hormones dans la production animale. Assuré du soutien de l'Assemblée de Strasbourg, qui a voté il y a quelques semaines une résolution dans ce sens, et de cinq Etat membres — Allemagne fédérale, Italie, Pays-Bas, Grèce et Danemark, — Bruxelles a demandé, le 30 octobre, aux Dix d'interdire toute substance pour l'engraissement du bétail.

Seul l'emploi de trois hormones naturelles (destradiol, progestérol et testosterone) devrait être autorisé selon la Commission, uniquement à des fins thérapeutiques. Le projet porte enfin sur l'établissement d'un contrôle sanitaire strict dans les échanges commerciaux à l'intérieur du Marché commun et entre les Dix et les pays tiers.

L'initiative de Bruxelles rencontre l'opposition du Royaume-Uni et de l'Irlande, qui souhaite toujours utiliser les substances naturelles concernées. La France et la Belgique sont, semble-t-il, disposées à abandonner cette pratique à la condition que le dispositif sanitaire se révèle efficace contre la concurrence déloyale.

Après les bonnes intentions affichées à la suite du boycottage de la viande de veau en septembre 1980, les gouvernements membres avaient, le temps aidant, fait machine arrière, à telle enseigne qu'aujourd'hui deux anabolisants (le zéranol et le trembolone) ne sont pas non plus interdits dans la production animale.

M. S.

● **Reprise des manifestations agricoles, annonce la FNSEA.** M. François Guillaume, président de la FNSEA, a annoncé, mercredi 30 octobre, à Montpellier, que l'automne serait marqué par des *« démonstrations de masse »* des paysans en raison de la baisse du revenu agricole et du refus du ministre de l'agriculture de répondre à leur demande d'aide, du fait de la sécheresse. M. Guillaume, qui participait à une assemblée des fédérations départementales du Languedoc-Roussillon, de Provence-Côte d'Azur et de Corse, a estimé à 7 % la diminution du revenu de 1985 sur 1984. De fait, dans quelques départements, notamment l'Aveyron et le Finistère, on assiste à une reprise des manifestations paysannes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UAP

Société centrale Union des assurances de Paris

L'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 1985 a décidé de diviser les 1 860000 actions d'une valeur nominale de 250 F composant le capital de la société en 8 400000 actions de 50 F.

A partir du 4 novembre 1985, les cotations en Bourse s'effectueront sur ces nouvelles bases.

Il est rappelé que les actions de la Société centrale Union des assurances de Paris, statutairement nominatives, ne peuvent être acquises que par des personnes physiques de nationalité française, cette condition de nationalité n'étant toutefois pas applicable au personnel des sociétés du groupe de l'Union des assurances de Paris, ainsi que par la Caisse des dépôts et consignations, le Crédit foncier de France, le Crédit national, le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises et les personnes morales de droit français appartenant aux catégories suivantes : sociétés d'investissement, sociétés et organismes d'assurance, de prévoyance ou de retraite, *à l'exclusion de tout autre acquéreur*.

TOTAL Compagnie Française des Pétroles

Visite au Japon de M. François-Xavier ORTOLI, président de TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

M. François-Xavier Ortoli, président de Total Compagnie française des pétroles, au cours d'une visite qu'il a faite à Tokyo du 19 au 24 octobre, s'est entretenu avec le ministre des finances, M. N. Takeshita, et le ministre du MITI, M. K. Murata.

Il a également rencontré les dirigeants de sociétés japonaises, pétrolières et énergétiques, avec lesquelles Total a des relations commerciales ou est associé, ainsi que les représentants de divers organismes financiers et bancaires.

Ces entretiens ont permis de passer en revue les différentes formes d'association ou de coopération de Total avec des partenaires japonais, dans le domaine des hydrocarbures et de l'énergie, et d'en étudier les perspectives de développement.

En présence de nombreuses personnalités, une réception a été donnée par le Groupe Total, le 24 octobre, dans la capitale japonaise.

C'est à travers le commerce de pétrole brut que le Groupe Total et le Japon ont établi leurs premiers liens voilà une trentaine d'années. Ces liens se sont depuis diversifiés et consolidés, en même temps que se développaient les relations du groupe avec le secteur financier et bancaire. A titre indicatif, Total aura vendu cette année au Japon, l'un de ses tout premiers clients, près de 6 millions de tonnes de pétrole brut en provenance essentiellement du golfe Arabo-Persique et d'Indonésie.

Le Groupe Total fournit aussi au marché japonais (compagnies d'électricité et cimentiers) d'autres matières premières énergétiques : 500 000 tonnes par an de gaz naturel liquéfié, 600 000 tonnes par an de gaz de pétrole liquéfié et plus de 700 000 tonnes par an de charbon.

Le Groupe Total poursuit une collaboration industrielle très active avec des groupes pétroliers japonais sur divers chantiers à l'étranger. En Indonésie, l'association de Total et d'Inpex avec Pertamina a fait de ce groupe de sociétés, dont Total est opérateur, le deuxième producteur du pays. Total est également associé à d'importants intérêts japonais en Abu-Dhabi et en Chine.

ALSTHOM

CONSEIL DU 29 OCTOBRE 1985

RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DU GROUPE POUR LE PREMIER SEMESTRE 1985

Au cours du premier semestre, l'activité commerciale de la Société a été marquée par quelques succès importants à l'exportation, en particulier pour la Chine : une commande de 300 locomotives électriques, dont environ 50 % seront réalisées dans les usines de la Société, et une commande de deux centrales de 75 MW, chacune comportant la livraison de 3 turbines à gaz de puissance unitaire de 25 MW.

Parmi les autres commandes significatives, il faut mentionner celles d'un vraquier porte-conteneurs de 42 000 tonnes pour le Mexique, d'un pétrolier de 32 000 tonnes pour la SOCATRA, d'une centrale Diesel sur wagons pour l'Angola, ainsi que l'ordre d'exécution par EDF d'un groupe turbo-alternateur de 1 300 MW pour la centrale nucléaire de Cattenom.

A fin juin 1985, les commandes enregistrées ou acquises étaient en augmentation de près de 30 % par rapport à la période équivalente de 1984, mais ceci dans un marché toujours déprimé.

Depuis cette date, d'autres commandes significatives ont été remportées :

- en premier lieu, celle, pour la Norvège, d'un paquebot de 2 600 passagers, destiné à l'armement « Royal Carribean Cruise Line » ;
- ensuite, celles d'un deuxième pétrolier de 32 000 tonnes pour la SOCATRA, d'un alternateur de court-circuit de 2 500 MVA pour l'Inde, d'une centrale électrique de 3 turbines à gaz de 20 MW pour l'Arabie Saoudite, et de 2 turbines à gaz de 37 MW pour le Sultanat d'Oman.

⁂

Par ailleurs, la Société a poursuivi ses actions de diversification, notamment en créant, à parts égales avec la SEP, la filiale CARBONE-INDUSTRIE consacrée au développement, à la fabrication et à la vente de produits en matériau carbone-carbone dans le domaine de la friction.

En même temps, ALSTHOM continuait le renforcement de ses positions dans le domaine du turbo-forage en mer du Nord, où sa filiale NEYRFOR TURBODRILLING SERVICES assure désormais elle-même l'activité turbo-forage qu'exploitait jusque-là le groupe anglais HUNTING.

Enfin, ALSTHOM a porté à 50 % sa participation dans le capital de NEYRPIC, désormais détenu à parts égales par FRAMATOME et ALSTHOM, qui assurera le rôle principal dans la gestion de NEYRPIC.

⁂

Le compte de résultat à fin juin 1985 a été établi en appliquant les mêmes principes et méthodes que ceux indiqués dans l'annexe au bilan de l'exercice clos au 31 décembre 1984, à l'exception, bien entendu, des provisions réglementées.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 1985 est de 8 324 millions de francs, en augmentation de 21,7 % par rapport à celui du premier semestre 1984. Toutefois, cette augmentation importante comprend l'incidence de l'absorption de la CEM, réalisée fin juin avec effet rétroactif au 1er janvier 1985. A structure égale, la progression du chiffre d'affaires aurait été de 11,9 %.

Le résultat courant, avant produits et charges exceptionnels, est de 431,9 millions de francs, soit 5,2 % du chiffre d'affaires. Mais il faut noter que ce résultat comprend la quasi-totalité des dividendes à recevoir dans l'exercice de nos filiales et participations, puisque ces produits étaient acquis au 30 juin.

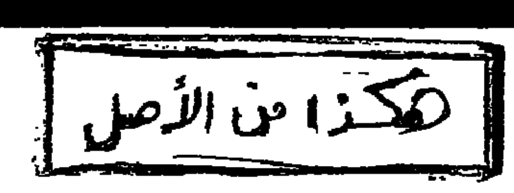
Les produits et charges exceptionnels se soldent par une perte de 305 millions de francs, due en particulier :

- à de nouvelles provisions constituées pour faire face aux réductions de structure décidées au cours du premier semestre (établissements de Nantes et Saint-Quentin) ;
- à ce que, ayant dû comptabiliser la totalité des dividendes, nous avons estimé qu'il convenait, pour ne pas donner une image déformée de la réalité, de provisionner dès le 30 juin la totalité, telle qu'elle est évaluée aujourd'hui, des opérations (abandons de créances, dépréciations de titres) liées à la situation financière difficile de quelques filiales.

Le résultat net du premier semestre est un bénéfice de 126,9 millions de francs. Pour les mêmes raisons qu'à fin 1984, le résultat fiscal n'entraîne ni provision pour impôts ni provision pour participation des salariés.

⁂

Les résultats du premier semestre et le déroulement du troisième trimestre permettent de penser que, comme indiqué lors de l'assemblée générale du 27 juin dernier, le résultat de la Société devrait, sauf circonstances exceptionnelles, être du même ordre que celui de l'exercice 1984. S'agissant du résultat consolidé, il convient de rappeler que celui de 1984 comportait des éléments exceptionnels consécutifs à l'application des principes et méthodes comptables qui ont conduit à la première certification des comptes consolidés. A l'exclusion de ces facteurs exceptionnels, le résultat consolidé de 1985 devrait marquer une amélioration sur celui de l'exercice précédent.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 octobre

Nouvelle avance

Le papier volait, mercredi, à 12 h 30, place de la Bourse, à l'intersection de la rue du 4-Septembre et de la rue Vivienne. Non, les boursiers ne jetaient pas les ordres de ventes par la fenêtre. Un commando de la CGT avait saisi une cargaison des catalogues hiver 1985-1986 du Club Méditerranée imprimés en Italie, et ses membres manifestaient pour le rapatriement de ce travail d'imprimerie en France. Une belle publicité pour le Club, dont l'action a monté de 2 %. Elle ne fut pas la seule à se détacher. De nouvelles ventes bénéficiaires se produisirent, mais elles furent de nouveau bien absorbées, et plusieurs valeurs se mirent à progresser, comme Roussel-Uclaf, Avions Dassault, Sanofi, Pernod, La Redoute, Colas, Esso, surtout Perrier, Bouygues et Carrefour en tête du peloton. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané s'était avancé de 0,4 % environ. Une fois de plus, d'assez importants ordres d'achats en provenance de l'étranger ont été enregistrés, qui ont contribué à relancer le mouvement de hausse, très ralenti la veille. Mais l'excellent comportement de Wall Street sur la perspective d'une détente monétaire aux Etats-Unis a également encouragé des opérateurs domestiques à prendre des positions.

Sur le marché obligataire, la demande a continué de se porter sur les valeurs à taux fixe. En revanche, quelques dégagements se sont produits sur les emprunts d'Etat.

La devise-titre a baissé, dans le sillage du dollar, pour s'échanger entre 7,97 F et 7,99 F (contre 8,02 F - 8,07 F).

L'or, à Londres, a été soutenu : 326,80 dollars l'once, contre 326,30 dollars.

Mais, à Paris, l'effet dollar a été le plus fort, et le lingot a encore perdu 700 F, à 84 100 F. Le napoléon a fait cavalier seul, et a gagné 3 F à 533 F.

NEW-YORK

Nouveau record : 1 375,57

Poursuivant sur sa lancée, le marché new-yorkais a établi, mercredi soir, un nouveau record en termes de niveau de l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, lequel s'est établi à 1 375,57 points, en hausse sur la veille (plus 6,84 points). Cette progression s'est accompagnée d'un gonflement du volume des échanges, à 120,36 millions d'actions, contre 110,60 millions la veille.

En tête des valeurs les plus actives de la séance, avec des volumes supérieurs à 2 millions de titres, figurent Westinghouse Electric, US Steel, Texas Oil Gas et Beatrice Coes. L'accord de principe conclu entre US Steel et Texas Oil Gas, comportant le rachat de cette dernière, a été relativement mal accueilli à Wall Street, si l'on en juge par le repli de Texas Oil Gas, US Steel cédant également quelques points.

D'autre part, selon les analystes, les milieux bancaires ont interprété les déclarations faites la veille à Toronto par le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, comme le signe avant-coureur d'un éventuel relâchement de la politique du Fed à l'égard de la croissance de la masse monétaire. Ceci afin de stimuler la croissance économique aux Etats-Unis, certains commentateurs n'hésitant pas à pronostiquer, en effet, une récession aux Etats-Unis à l'horizon 1986.

VALEURS	Cours du 29 oct.	Cours du 30 oct.
Alcoa	32 1/2	32 3/8
A.T.T.	20 7/8	20 5/8
Boeing	46 1/2	46 3/8
Chase Manhattan Bank	57 1/2	58 1/4
Du Pont de Nemours	59 7/8	61
Eastman Kodak	43 3/8	43 5/8
Exxon	54 3/8	54 1/8
Ford	46	47
General Electric	58 7/8	58 1/4
General Foods	119 7/8	120
General Motors	66 1/4	67
Goodyear	26 1/4	26 1/2
I.B.M.	130 3/8	131
I.T.T.	34 1/2	33 3/4
Mobil Oil	31 1/8	31 3/8
Pfizer	45	46
Schlumberger	33 1/4	33 5/8
Texaco	38 7/8	38 3/4
U.A.L. Inc.	47 1/2	48 3/8
Union Carbide	59 3/4	59 1/8
U.S. Steel	27 1/2	28 3/4
Westinghouse	43 1/8	43 7/8
Xerox Corp.	50 1/8	50 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PHILIPS LANCE UN EMPRUNT OBLIGATAIRE EN FRANCS SUISSES. – Le géant néerlandais de l'électronique, Philips, lance un emprunt, en obligations, d'un montant de 200 millions de francs suisses au taux de 5,125 %, a annoncé la société. La durée est de douze ans, le remboursement anticipé n'est pas autorisé, les inscriptions auront lieu du 15 au 19 novembre et le versement est prévu pour le 29 novembre, a indiqué Philips.

TRAFALGAR HOLDINGS ET GLEN LANCENT UN ULTIMATUM A MINEBEA. – Les deux firmes anglo-saxonnes, qui tentent de prendre le contrôle du premier fabricant mondial de roulements à bille, Minebea Co., ont annoncé qu'elles demanderaient officiellement au ministère japonais des finances l'autorisation de lancer une offre sur la totalité du capital de Minebea si cette société n'acceptait pas, avant lundi, leur offre de rachat de 1,42 milliard de dollars (308 milliards de yens).

Minebea avait refusé l'offre faite, vendredi dernier, par ces deux firmes, Trafalgar Holdings Ltd. (Etats-Unis) et Glen International (Grande-Bretagne), et avait entamé un processus de fusion amicale avec une société japonaise du textile.

LA FIRME AMÉRICAINE EF HUTTON EST MISE SOUS SURVEILLANCE BOURSIÈRE. – La commission américaine de contrôle des opérations de Bourse a placé la firme new-yorkaise de services financiers EF Hutton sous surveillance, à la suite des violations de la loi sur les opérations bancaires commises par cette firme depuis 1980. EF Hutton avait reconnu, il y a plusieurs mois, avoir, contrairement à la loi américaine, augmenté ses revenus par des tirages prématurés sur des comptes bancaires qui n'étaient pas encore approvisionnés. L'enquête des autorités fédérales sur cette affaire ayant affecté la réputation de la firme, la commission de contrôle des opérations de Bourse l'a placé sous un régime de mise à l'épreuve, en fixant un ensemble de règles de conduite que EF Hutton s'est engagé à suivre.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	29 oct.	30 oct.
Valeurs françaises	116,5	117
Valeurs étrangères	93,6	94,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 oct.	30 oct.
Indice général	218,3	219,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 31 octobre .... 9 3/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 oct.	31 oct.
1 dollar (en yens)	211,67	211,40

BOURSE DE PARIS — Comptant — 30 OCTOBRE

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV 30/10

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

• : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1594	4,5 % 1973	1559	1559	1560	+ 0 06
4038	C.N.E. 3 %	4098	4105	4105	+ 0 17
936	B.N.P.	933	933	933	....
964	C.C.F.	964	965	965	+ 0 10
1390	Electricité T.P.	1429	1427	1427	– 0 13
177	Elf-Aquitaine	182 50	183	184	+ 0 8[illegible]
174	– (certific.)	179 50	178	178	– 0 8[illegible]
1220	Epeda-B-Faure	1230	1235	1235	+ 0 4[illegible]
1820	Essilor	1850	1867	1867	+ 0 9[illegible]
430	Esso S.A.F.	452	456	455	+ 0 6[illegible]

[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
460	Amgold	452	460	449	– 0 66
820	BASF (Akt)	796	811	806	+ 1 13
770	Bayer	784	792	794	+ 1 27
168	Buffelsfont.	177	171 50	171 50	– 3 10
23	Charter	23 95	24 90	25	+ 4 38
455	Chase Manh.	460 50	461 50	462	+ 0 32
296	Cie Pétr. Imp.	295 50	296 50	296 50	+ 0 33
34	De Beers	33 80	33 70	33 50	– 0 29
2050	Deutsche Bank	2130	2161	2180	+ 2 34
68	Dome Mines	70 10	71 60	71 70	+ 2 28
115	Driefontein Cfd	114 80	113	113 10	– 1 50
470	Du Pont-Nem.	472	478	478	+ 1 27
340	Eastman Kodak	349 50	351	348	– 0 42
37	East Rand	38	38 20	38	....
305	Electrolux	330 60	166	169 20	+ 2 36
205	Ericsson	208	206 50	206 50	– 0 72
430	Exxon Corp.	434	432	432	– 0 46
350	Ford Motors	370	372	372	+ 0 54
165	Free State	150 20	160 50	162	+ 7 85
70	Gencor	69 60	68	68 10	– 2 16
465	Gén. Electr.	471	476	476	+ 1 06
325	Gén. Belgique	342	351	356	+ 4 09
540	Gen. Motors	523	528	528	+ 0 96
51	Goldfields	56 50	57	58	+ 2 65
40	Gd Metropolitain	41 10	41 40	41	– 0 24
74	Harmony	72	72	73	+ 1 38
28	Hitachi	28 55	28 80	28 75	+ 0 75
765	Hoechst Akt.	760	780	776	+ 2 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
28280	Nestlé	28660	28850	28830	+ 0 97
138	Norsk Hydro	153 80	153 80	153	– 0 52
985	Petrofina	998	1017	1021	+ 2 30
595	Philip Morris	580	588	589	+ 1 55
131	Philips	133	134 70	135	+ 1 50
130	Pres. Brand	134	133 80	132	– 1 49
155	Président Steyn	156	157	150 50	– 3 52
305	Quilmès	338	330	332	– 1 77
530	Randfontein	522	527	527	+ 0 96
510	Royal Dutch	508	510	510	+ 0 39
61	Rio Tinto Zinc	62 20	63 50	63 60	+ 2 25
85	St Helena Co	87	86 20	86 20	– 0 91
265	Schlumberger	264 20	266	270	+ 2 19
79	Shell transp.	80 50	81	81	+ 0 62
2020	Siemens A.G.	2000	2049	2082	+ 4 10
137	Sony	145 10	147 60	147 30	+ 1 51
140	T.D.K.	151 80	157	156 90	+ 3 35
14	Toshiba Corp.	14 50	14 10	14	– 3 44
900	Unilever	942	962	961	+ 2 01
320	Unit. Techn.	323	320	320 50	– 0 77
465	Vaal Reefs	456	450 50	450	– 1 31
225	Volvo	243 20	244 80	244 80	+ 0 65
230	West Deep	220	224	230	+ 4 54
191	West Hold.	188 50	186 50	186 20	– 1 22
300	Xerox Corp.	301	309	298	+ 2 04
1 38	Zambia Corp.	1 36	1 38	1 35	– 0 73

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/10	Achat (Cours des billets aux guichets)	Vente (Cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	8 023	7 974	7 600	8 250
ECU	6 741	6 739	....	....
Allemagne (100 DM)	304 870	304 800	294 500	308 500
Belgique (100 F)	15 048	15 039	14 460	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	270 240	270 200	262	277
Danemark (100 krd)	84 080	84 120	79	87
Norvège (100 k)	101 530	101 430	96	103
Grande-Bretagne (£ 1)	11 604	11 605	11 100	11 800
Grèce (100 drachmes)	5 189	5 187	4 100	5 800
Italie (1 000 lires)	4 514	4 515	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	371 800	372	3 610	3 770
Suède (100 krs)	101 500	101 430	95 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 360	43 350	42 460	44 400
Espagne (100 pes.)	4 989	4 985	4 680	5 200
Portugal (100 esc.)	4 906	4 908	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	5 874	5 841	5 600	6 050
Japon (100 yens)	3 771	3 773	3 620	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/10
Or fin (kilo en barre)	84500	84050
Or fin (en lingot)	84800	84100
Pièce française (20 fr)	530	533
Pièce française (10 fr)	421	.....
Pièce suisse (20 fr)	544	540
Pièce latine (20 fr)	493	486
Souverain	620	622
Pièce de 20 dollars	3410	3400
Pièce de 10 dollars	1900	1890
Pièce de 5 dollars	1350	.....
Pièce de 50 pesos	3130	3155
Pièce de 10 florins	515	516
Or Londres	326 55	326 80
Or Zurich	327	327
Or Hongkong	326 85	327 25
Argent Londres	6 17	6 13

Le Monde

PAR 196 VOIX CONTRE 119

Le Sénat refuse la ratification du protocole européen sur l'abolition de la peine de mort

Le sénat a adopté définitivement, le mercredi 30 octobre, deux projets de loi précédemment approuvés par l'Assemblée nationale. Le premier autorise l'adhésion à un protocole sur l'intervention en haute mer en cas de pollution par des substances autres que les hydrocarbures, le second permet la ratification d'une convention *« contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants »*.

En revanche, le Sénat a refusé dans sa majorité la ratification du protocole n° 6 à la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, concernant l'abolition de la peine de mort en votant la motion tendant à opposer la question préalable au texte (ce qui équivaut au rejet du texte auquel elle s'applique).

Ce vote, acquis par 196 voix contre 119 (1), est à rapprocher de celui intervenu le 30 septembre 1981 qui s'était soldé par l'adoption de l'abolition de la peine de mort au Palais du Luxembourg par 160 voix (outre les sénateurs de gauche, un nombre important de sénateurs de l'opposition majoritaire au Sénat) contre 126. Pourquoi ce « revirement » ?

Si certains orateurs comme M. Jean Chérioux (RPR, Paris) ont craint, et donc refusé, que la France soit liée par une convention internationale dont la ratification serait approuvée par une majorité en fin de législature, l'argument principal du rapporteur, M. Charles Bosson (Un. cent., Haute-Savoie), qui avait voté l'abolition en 1981, portait sur la non-réforme promise alors du code pénal. Par *« l'absence d'une législation pénale achevée »*, M. Bosson entend l'absence d'une peine de substitution.

Cette affirmation a été contestée à la fois par M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) et par M. Robert Badinter. L'un et l'autre ont rappelé que, depuis 1978, à l'initiative de M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux, existent des périodes de sûreté d'une durée minimum de quinze ans.

Le ministre de la justice a surtout expliqué qu'il n'y avait pas de *« troc pénal possible »* : *« Je m'élève contre le terme et le concept même de peine de substitution, la peine de mort étant elle-même « unique » et ses partisans eux-mêmes la déclarant « irremplaçable »*.

Le garde des sceaux a réaffirmé que l'abolition rend *« évidemment nécessaire une nouvelle échelle des peines »*. Tout en regrettant que le nouveau code pénal n'ait pas été examiné au cours de cette législature par le Parlement, il a précisé que l'avant-projet concerne la partie générale, et les deux premiers livres (infractions contre les personnes et infractions contre les biens). Cela achevé, il reste le troisième livre, qui touche à la sûreté de l'Etat et qui sera terminé, a-t-il précisé, à la fin de cet automne. Le texte sera déposé au Conseil d'Etat avant d'être adopté par le conseil des ministres et déposé au Parlement.

En réponse à ceux qui estimaient que la ratification par la France de ce protocole à la convention européenne pouvait attendre, M. Badinter a affirmé : *« Il y a toujours urgence pour la France à ratifier un engagement international lorsqu'il constitue un progrès de la conscience humaine et des droits de l'homme. »* La majorité sénatoriale a préféré sanctionner le non-dépôt du nouveau code pénal, position d'autant plus facile à défendre que les antiabolitionnistes font entendre leur voix au sein de l'opposition.

Enfin, le Sénat a adopté en deuxième lecture le projet de loi relatif à l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et des parents dans la gestion des biens des enfants mineurs. Il a ainsi accepté le dispositif adopté en seconde lecture par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 5 octobre) permettant aux parents ou aux représentants légaux de l'enfant d'ajouter au nom de l'enfant l'usage du nom de celui de ses parents qui ne lui a pas transmis le sien et d'offrir cette possibilité à titre d'usage à toute personne majeure.

A. Ch.

(1) Sur 315 votants et 315 suffrages exprimés, 196 sénateurs ont voté pour : 70 Union centriste (sur 71), 59 RPR (sur 59), 50 RI (sur 50), 13 Gauche démocratique (sur 38), en l'occurrence MM. Charles Beaupetit, Edouard Bonnefous, Edgar Faure, Jean François-Poncet, Paul Girod, Pierre Laffitte, Max Lejeune, Charles-Edmond Lenglet, Pierre Merli, Jacques Moutet, Joseph Raybaud, Paul Robert et Raymond Soucaret, et 4 non-inscrits (sur 6) ; 119 ont voté contre : les 69 socialistes, les 24 communistes, 24 Gauche démocratique et 2 non-inscrits (MM. Jacques Habert et Gilbert Baumet).

M. Alain Poher, président du Sénat, et M. Etienne Dailly, qui présidait la séance, n'ont pas pris part au vote.

Une nouvelle proposition de loi pour le rétablissement de la peine capitale

Quarante et un députés RPR et apparentés ont déposé, le 17 octobre, sur le bureau de l'Assemblée nationale, une proposition de loi *« tendant à rétablir la peine de mort pour certains crimes »*. Les trois premiers signataires de cette proposition sont MM. Pierre Messmer, Claude Labbé et Jean Foyer. Ni M. Jacques Chirac ni M. Jacques Toubon ne l'ont signée.

Cette proposition prévoit que *« la peine de mort demeure applicable aux auteurs de crimes ou de tentatives de crimes de sang et à leurs complices lorsque ces crimes sont aggravés par l'une des trois circonstances énoncées ci-après :*

» 1) *Lorsqu'ils ont le caractère d'actes de terrorisme ;*

» 2) *Lorsqu'ils sont dirigés contre des personnes appartenant à la gendarmerie, aux services de police ou à l'administration pénitentiaire dans l'exercice de leurs fonctions ;*

» 3) *Lorsqu'ils sont l'œuvre de condamnés à la réclusion perpétuelle pour crime de sang.* »

Les auteurs de la proposition de loi ne veulent plus de la guillotine et précisent : *« Une loi ultérieure déterminera un nouveau mode d'exécution de la peine de mort. »*

Sur le vif

France-pub !

Vous avez vu comment ils se font mousser, ceux qui nous gouvernent à la télé ? Ils se payent une de ces pub ! Enfin, pas eux. Nous, ils nous prennent nos sous pour mieux se vendre ou plutôt se revendre. A qui ? A nous. Admirez, mesdames, messieurs, le boulot qu'on a fait. Regardez passer, les yeux éblouis, étoilés, sur vos écrans, entre une lessive et un détergent, la France qui avance. La France sécurisée : ses flics vont changer d'uniforme ! La France jeune, au chômage, qui plante — elle a trouvé le TUC — des arbres en forme d'hexagone. La France livrée aux plaisirs solitaires de la retraite à soixante ans. La France dynamique en queue du peloton dans la lutte contre l'inflation qui pique un sprint et se retrouve en tête avec les Etats-Unis...

Tout ça, c'est bien joli. Mais c'est pas normal. Moi, je ne suis pas d'accord. J'ai appelé le responsable de cette campagne à Matignon. Je lui ai dit ce que j'en pensais. A quoi il *m'a* répondu : Les autres faisaient pareil. En 1977, ils se sont offert des giclées de spots, encore plus racoleurs, avec l'argent du contribuable : le gouvernement a pris dix-huit mesures pour les Français, écoutez voir.

Peut-être, mais c'est pas une raison. Vous imaginez la tête des Anglais si les tories venaient se faire de la réclame, sur leur dos, à la BBC : la guerre des Malouines, qui c'est qui l'a gagnée ? Les syndicats, qui c'est qui les a brisés ? C'est la mère Meggie. Elle tape plus loin, elle frappe plus fort que le père Kinnock. Ce serait l'insurrection. Nous ici, rien aucune réaction.

Même l'opposition a attendu jusqu'à la semaine dernière — on est pourtant à quatre mois des élections — pour se réveiller. Elle demande un droit de réponse à la Haute Autorité. Là encore, j'ai décroché mon téléphone. Je suis tombée sur un mec du RPR, rue de Lille. Lui non plus, ça ne le gêne pas. Pas du tout. A condition de pouvoir en faire autant.

Ça promet pour l'avenir, dites donc ! Je ne sais pas combien de chaînes elle va se garder la droite, rien que pour elle, quand elle reviendra au pouvoir. Plutôt deux qu'une, croyez-moi.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Rassemblement à New-Delhi à la mémoire d'Indira Gandhi.* — Des centaines de milliers d'Indiens ont rendu hommage, jeudi 31 octobre à New-Delhi, à Indira Gandhi, assassinée il y a un an par des extrémistes sikhs. Un grand meeting à la mémoire de l'ancien premier ministre — un million de personnes étaient attendues — a été organisé à New-Delhi. M. Rajiv Gandhi devait prononcer un discours à la mémoire de sa mère. Simultanément, au Pendjab, plus de dix mille militants sikhs se sont rassemblés au Temple d'or d'Amritsar, lieu saint des sikhs, pour honorer la mémoire du meurtrier (qui a été tué), qualifié de *« martyr et combattant héroïque de la nation sikh »*. — (AP.)

EXPÉRIENCE UNIQUE AU MONDE

Le système de paiement par carte est unifié

Les délais sont respectés. Le 1er novembre 1985 marque le coup d'envoi officiel de l'unification des systèmes de paiement par carte dont le principe avait été décidé en juillet 1984, le changement effectif des cartes devant intervenir progressivement — il a déjà commencé — au cours des prochains mois.

Cette opération vise à unifier les deux grands réseaux existants réunis au sein du groupement « carte bancaire » (CB) :

● celui du GIE de la carte bleue-Visa regroupant près de 220 banques commerciales une quarantaine de banques populaires, les caisses d'épargne et les PTT ;

● celui de la « carte verte » Eurocard du Crédit agricole et du Crédit mutuel.

Concrètement, elle permettra aux détenteurs de ce mode de paiement « en plastique » quelle que soit leur banque, de régler leurs achats auprès de 350 000 commerçants en France tout en accédant à un nombre croissant de distributeurs automatiques de billets (DAB) pour lesquels l'« interbancarité » est également la règle depuis juillet dernier.

On compte actuellement en France un peu plus de 5 millions de porteurs de carte bleue et environ 600 000 détenteurs de Carte Eurocard. En cours de remplacement par des « cartes bancaires », elles pourront continuer à être utilisées pour régler les achats effectués auprès de commerçants affichant l'étiquette « CB » ou pour retirer de l'argent dans les DAB (distributeur automatique de billets).

D'autre part, 14 millions de personnes possédaient en 1984 une carte bancaire de retrait gratuite, dont la moitié au Crédit agricole. Plus de 3 millions d'entre elles ont déjà remplacés par une nouvelle carte de paiement CB. L'interbancarité ne sera pas permises, toutefois, au titulaire d'un compte bancaire, qui ne possède actuellement qu'une carte magnétique gratuite de retrait.

Pour les clients du Crédit agricole, la détention de la nouvelle carte « CB » permettra d'accéder à 350 000 commerces contre seulement 120 000 actuellement affiliés au réseau Eurocard alors que pour les tétenteurs de la « carte bleu », le gain est moindre, puisqu'elle est déjà acceptée par environ 300 000 commerçants.

C'est du côté de la distribution que la grogne est le plus sensible. Un armistice était certes intervenu début octobre avec les banquiers accusés de ne pas jouer le jeu des commissions librement débattues avec les commerçants (*le Monde* du 1er octobre 1985). Mais la révision des contrats avec le monde de la grande distribution (passé respectivement avec le GIE Carte bleue ou avec les caisses régionales du Crédit agricole) n'était toujours pas faite fin octobre alors qu'était donné — très discrètement — le feu vert à l'unification du paiement par cartes.

Les particuliers ne sont pas oubliés non plus. S'ils vont effectivement bénéficier de prestations accrues, ce service leur coûtera davantage : 95 F (au lieu de 70 F précédemment) pour la Carte bleue nationale a débit différé, 75 F pour les cartes à paiement immédiat (diffusées par les PTT et les Caisses d'épargne), et 135 F (au lieu de 110 F) pour la Carte visa internationale.

Quant aux Cartes vertes du Crédit agricole, jusqu'ici délivrées gratuitement par certaines caisses régionales, elles coûteront 35 F pour les *Cartes libre-service bancaire* (CLSB), permettant seulement des retraits dans les billetteries du réseau. La carte nationale sera payante aux mêmes conditions que la carte bleue, tandis que la carte internationale Eurocard/Mastercard verra son prix aligné sur celui du concurrent : 135 F.

Avec cette « interbancarité », la France deviendra le premier pays à disposer d'un système bancaire de paiement par carte *« unique dans le monde »*, a tenu à préciser M. Jean Dromer, nouveau président de l'Association française des établissements de crédit (AFEC).

S. M.



Le numéro du « Monde » daté 31 octobre 1985 a été tiré à 502 597 exemplaires

L'affaire des Irlandais de Vincennes

● **M. Jegat a été longuement entendu par la justice**
● **Le capitaine Barril nie les accusations portées contre lui**

Bernard Jegat, le témoin surprise dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, qui accuse le capitaine Paul Barril d'avoir lui-même apporté les pièces à conviction lors de l'arrestation *(nos éditions du 31 octobre)*, a été longuement entendu, mercredi 30 octobre, de 8 h 30 à 15 heures, par le juge d'instruction parisien chargé du dossier, M. Alain Verleene. Le capitaine Barril a, de son côté, réfuté les accusations de M. Jegat, qu'il qualifie de *« maître chanteur »*.

La longue audition de Bernard Jegat, trente-six ans, de nationalité française, aurait confirmé et approfondi le témoignage qu'il avait confié à la Direction de la surveillance du territoire (DST) au début de l'année. Refusant catégoriquement de rencontrer les journalistes, Bernard Jegat, qui ne se cachait pas, avait décidé récemment de se confier à la justice, se sentant peu protégé et abandonné par ceux auxquels il avait rendu service dans la lutte antiterroriste. Il avait ainsi fait part très récemment de ses intentions dans une lettre adressée au parquet de Paris.

Lors de son audition par M. Verleene, mercredi, il aurait accompagné ses accusations d'un *« récit très cohérent et très détaillé »*. Cette audition devait être suivie, jeudi 31 octobre, à 15 heures, d'une autre audition, sur l'initiative du parquet général cette fois, M. Jegat étant entendu par M. Laurent Davenas, substitut, chef de la section criminelle. La base de cette nouvelle audition est le procès-verbal établi par la DST, transmis il y a quelques semaines au procureur général.

Cette nouvelle convocation est jugée *« choquante »* par certains magistrats du siège, qui ne comprennent pas pourquoi le procès-verbal de la DST n'a toujours pas été transmis au juge d'instruction, M. Verleene. Cet imbroglio apparent s'explique par le fait que le témoignage de Bernard Jegat pose un problème juridique délicat. Officiellement, la seconde information judiciaire confiée à M. Verleene, pour *« enlèvement de preuves et disparition de pièces »*, ne vise pas les faits reprochés depuis mercredi au capitaine Barril. Pour pouvoir entendre l'ancien « super-gendarme », le juge d'instruction devra donc attendre l'ouverture d'une troisième information judiciaire, à l'étude actuellement au parquet.

Quant au capitaine Barril, il a annoncé, le mercredi 30 octobre, sur Antenne 2, son intention de porter plainte pour diffamation contre *le Monde*. Sur la même chaîne, il a nié avoir apporté lui-même, dans l'appartement de Vincennes, les armes et l'explosif qui y ont été découverts. A la question de savoir si Bernard Jegat lui avait apporté des armes, de la documentation et des explosifs, comme l'affirme ce dernier, le capitaine Barril a répondu : *« Certainement pas ; pourquoi l'aurait-il fait ? Et, à cette époque, s'il l'avait fait, je crois que ces pièces auraient été très intéressantes pour la justice. »*

Le capitaine Barril a néanmoins affirmé que les déclarations de Bernard Jegat lui faisaient *« plaisir »* dans la mesure où elles accréditeraient la thèse, qui a toujours été la sienne, *« que les Irlandais étaient des terroristes »*.

Sur France-Inter, ce jeudi 31 octobre, le capitaine Barril a estimé, en réponse à une question, qu'à travers lui on visait son *« ami »*, le chef d'escadron Christian Prouteau, conseiller technique du président de la République. Pourtant, a déclaré le capitaine Barril, *« le commandant Prouteau n'a absolument rien à voir dans cette affaire. Lui était à l'Elysée en train de faire son travail et moi, j'étais au GIGN à commander le groupe d'intervention »*.

Sur France-Inter, jeudi, l'avocat du capitaine Barril, Me Francis Szpiner, s'est étonné que *le Monde* ne se soit pas montré surpris que le ministre de l'intérieur ait tardé à transmettre à la justice le procès-verbal d'audition de Bernard Jegat. La veille, dans les couloirs du palais de justice, l'avocat avait déclaré à propos de son client : *« Certes Paul Barril, comme Dreyfus, est capitaine. Ce n'est pas une raison pour en faire un bouc émissaire perpétuel. »*

De son côté, Me Antoine Comte, l'avocat de Michael Plunkett, l'un des nationalistes républicains irlandais arrêtés à Vincennes, nous a déclaré *« attendre avec intérêt la suite de l'instruction de cette affaire »*. Me Comte regrette cependant *« l'amalgame implicite »* fait, selon lui, dans les colonnes du *Monde « entre la résistance irlandaise et le terrorisme international »*.

